

Pièce F : Evaluation économique et sociale

La présente évaluation économique et sociale a fait l'objet d'une contre-expertise indépendante sur la base de laquelle le Commissariat Général à l'Investissement a rendu un avis.

L'avis du CGI, le rapport de contre-expertise ainsi que les réponses que le maître d'ouvrage souhaite apporter sont présentés en **pièce K** du dossier d'enquête publique.



SOMMAIRE

Objet et contexte réglementaire de l'évaluation socio-économique 3

PARTIE 1 Analyse stratégique 4

1.1	Présentation des aires d'études (justification et identification)	5	1.3.	L'analyse fonctionnelle: l'offre de transport et de déplacements - situation actuelle	37
1.1.1	La zone de proximité: la Métropole Rouen Normandie, la CA Seine Eure et 4 Communautés de Communes limitrophes	5	1.3.1	Le fonctionnement du réseau routier et autoroutier	37
1.1.2	La zone élargie: la zone d'emploi de Rouen	5	1.3.2	Description et fonctionnement des modes de transports alternatifs au mode routier	43
1.1.3	La zone étendue: la région Haute-Normandie	6	1.3.3.	Synthèse de l'analyse fonctionnelle	50
1.2	L'analyse territoriale: Les dynamiques économiques et spatiales qui influent sur la demande actuelle de déplacements	6	1.4	Perspectives d'évolution: le scénario et l'option de référence	51
1.2.1	Démographie, population	6	1.4.1.	Le scénario de référence (les hypothèses macro-économiques retenues) et l'option de référence	51
1.2.2	Activités économiques et emplois: localisations, structures sectorielles et dynamiques d'évolution	17	1.4.2.	Les estimations de trafic associées à l'option de référence à l'horizon de la mise en service du projet	57
1.2.3	Les flux domicile-travail	32	1.5	Synthèse de l'analyse stratégique – confirmation des objectifs du projet	58
1.2.4.	Synthèse de l'analyse territoriale	36			

PARTIE 2 La présentation du projet 60

2.1	Des options de projet à la variante préférentielle: rappel historique	61
2.1.1	Décisions et étapes clés relatives à l'élaboration du projet de contournement Est de Rouen – Liaison A28-A13	61
2.1.2	Rappel historique de la définition progressive du projet	62
2.2	Description de la variante préférentielle soumise à l'enquête publique	64

PARTIE 3 L'évaluation socio-économique 66

3.1 L'analyse de la variante préférentielle: analyse de l'atteinte des objectifs et analyse multidimensionnelle des effets 67	3.3 Analyse financière 91
3.1.1 Les prévisions de trafic associées à la variante préférentielle 67	3.3.1 Principe de la concession et notion de subvention d'équilibre 91
3.1.2 L'analyse de l'atteinte des objectifs par la variante préférentielle 72	3.3.2 Estimation de la subvention d'équilibre 91
3.1.3 L'analyse multidimensionnelle des effets de l'option de projet proposée (variante préférentielle) 77	3.3.3 Analyse des risques 92
3.2 Calcul socio-économique: résultats et analyse 84	3.3.4 Conclusion 92
3.2.1 Objectifs et modalités de l'établissement du calcul socio-économique 84	3.4 Synthèse de l'évaluation socio-économique 93
3.2.2 Les données de coût prises en compte 84	3.4.1 Synthèse 93
3.2.3 Les résultats du bilan pour la collectivité 84	3.4.2 Exploitation de l'évaluation socio-économique au travers des indicateurs de performance au regard des politiques publiques 96
3.2.4 Robustesse du projet: tests de sensibilité et résultats 87	
3.2.5 Synthèse des résultats du calcul socio-économique 90	
Liste des figures 98	
Liste des Tableaux 99	
Cartes accessibilités 100	



OBJET ET CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DE L'ÉVALUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le code des transports, qui intègre la loi d'orientation sur les transports intérieurs du 30 décembre 1982, prévoit notamment que « *Les choix relatifs aux infrastructures, aux équipements et aux matériels de transport dont la réalisation repose, en totalité ou en partie, sur un financement public sont fondés sur l'efficacité économique et sociale de l'opération. Ils tiennent compte des besoins des usagers, des impératifs de sécurité et de protection de l'environnement, des objectifs de la politique d'aménagement du territoire, des nécessités de la défense, de l'évolution prévisible des flux de transport nationaux et internationaux, du coût financier et, plus généralement, des coûts économiques réels et des coûts sociaux, notamment de ceux résultant des atteintes à l'environnement.* ». Il précise également que « *les grands projets d'infrastructures [...] sont évalués sur la base de critères homogènes intégrant les impacts des effets externes des transports sur, notamment, l'environnement, la sécurité et la santé et permettant des comparaisons à l'intérieur d'un même mode de transport ainsi qu'entre les modes ou les combinaisons de modes de transport.* »

L'évaluation économique et sociale d'un grand projet d'infrastructure de transports est menée conformément aux articles L1511-2 et suivants et aux articles R1511-1 et suivants¹ du code des transports, ainsi qu'à l'article 17 de la loi n°2012-1558 du 31 décembre 2012 relative à la programmation pluriannuelle des finances publiques et à son décret d'application du 23 décembre 2013, relatif à la procédure d'évaluation des investissements publics.

Au-delà de ces dispositions législatives et réglementaires, l'évaluation économique et sociale s'appuie en particulier sur l'instruction du Gouvernement du

16 juin 2014 relative à l'évaluation des projets de transports et la note technique de la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer du 27 juin 2014 relative à l'évaluation des projets de transports. Cette instruction présente le cadre général de l'évaluation des projets de transports de l'État, de ses établissements publics et de ses délégataires en application des dispositions du code des transports ci-dessus mentionnées. Elle annule et remplace l'instruction cadre du 24 mars 2004, mise à jour le 27 mai 2005.

Le présent document constitue l'évaluation économique et sociale du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de contournement Est de Rouen – Liaison A28-A13. Il vise à évaluer l'intérêt de sa réalisation pour la collectivité et à éclairer le public sur le choix d'aménagement soumis à enquête.

Il s'articule autour de trois grandes parties :

- > **une analyse dite stratégique** qui comprend :
 - une présentation des aires d'études,
 - une analyse territoriale présentant les dynamiques économiques et sociales qui influent sur la demande actuelle de déplacement,
 - une analyse fonctionnelle, traitant de l'offre et de la demande de transports et de déplacements – situation actuelle,
 - la définition des perspectives d'évolution retenues : le scénario et l'option de référence,
 - une synthèse de l'analyse stratégique, confirmant les objectifs du projet en lien avec les besoins actuels et futurs du territoire ;
- > **une présentation du projet** soumis à évaluation : des options de projet à la variante préférentielle ;

> **l'évaluation socio-économique** avec :

- l'analyse de la variante préférentielle : prévisions de trafics à la mise en service, analyse de l'atteinte des objectifs et analyse multidimensionnelle des effets (thématiques environnementales, sociales et économiques),
- les résultats du calcul socio-économique et leur exploitation (indicateurs socio-économiques, analyse des risques),
- la synthèse de l'évaluation.

1. Le décret n°84-617 du 17 juillet 1984 relatif à l'application de l'article 14 de la LOTI a été abrogé et intégré à la partie réglementaire du code des transports (et notamment articles R1511-1 et suivants) par décret n°2014-530 du 22 mai 2014.

PARTIE 1

ANALYSE STRATÉGIQUE

1.1 PRÉSENTATION DES AIRES D'ÉTUDES (JUSTIFICATION ET IDENTIFICATION)

Pour l'évaluation socio-économique des grands projets d'infrastructures routières ou ferroviaires, il est habituel d'en apprécier les répercussions sur des échelles relevant de différents niveaux d'analyse :

- > **un niveau de proximité (ou restreint)**, où se font ressentir les effets localisés. Il correspond aux territoires directement impactés par le projet, en matière économique et sociale, ou en termes d'emprises foncières ou de trafic;
- > **un niveau élargi**, où peuvent être observés des effets indirects ou induits;
- > **un niveau étendu**, qui est celui des réseaux sur lesquels se font ressentir les répercussions en matière de transport.

Les aires d'étude ont par ailleurs été adaptées pour permettre d'identifier les besoins, confirmer les objectifs poursuivis pour le projet et pour chaque thématique d'identifier et de qualifier les enjeux de manière à évaluer de façon pertinente les effets.

Dans le cadre du projet de contournement Est de Rouen – liaison A28-A13, et compte-tenu des objectifs auxquels il répond, 3 zones d'analyse ont été définies.

1.1.1 La zone de proximité : la Métropole Rouen Normandie, la CA Seine Eure et 4 Communautés de Communes limitrophes

La zone de proximité est d'abord constituée des secteurs traversés par le projet. Il s'agit des secteurs Plateau Est, Rive Gauche, et Plateau Nord de la

Métropole Rouen Normandie², ainsi que l'ensemble de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure (CASE), de la Communauté de Communes du Plateau de Martainville, et de la Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen.

La zone de proximité intègre également les territoires sur lesquels les répercussions en termes de trafic ou d'effets socio-économiques seront directes même si ces territoires ne sont pas traversés par le projet.

C'est le cas des territoires irrigués par des axes qui viendront se raccorder au projet, comme la Communauté de Communes de l'Andelle (D6014) et la Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles (A28 et D7).

C'est également le cas des secteurs de la Métropole Rouen Normandie qui bénéficieront d'un important délestage de trafic : secteurs de Rouen (rives droite et gauche), Vallée du Cailly, Elbeuf, Seine et Austreberthe.

In fine, la zone de proximité correspond au périmètre couvert par 6 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

1.1.2 La zone élargie : la zone d'emploi de Rouen

La zone élargie est constituée de la zone d'emploi de Rouen.

Telle que définie par l'INSEE, la zone d'emploi correspond au territoire au sein duquel la majeure partie des actifs vit et travaille : elle présente donc une certaine cohérence en termes de fonctionnement

² La Métropole Rouen Normandie a remplacé la Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe – CREA – depuis le 1^{er} janvier 2015.

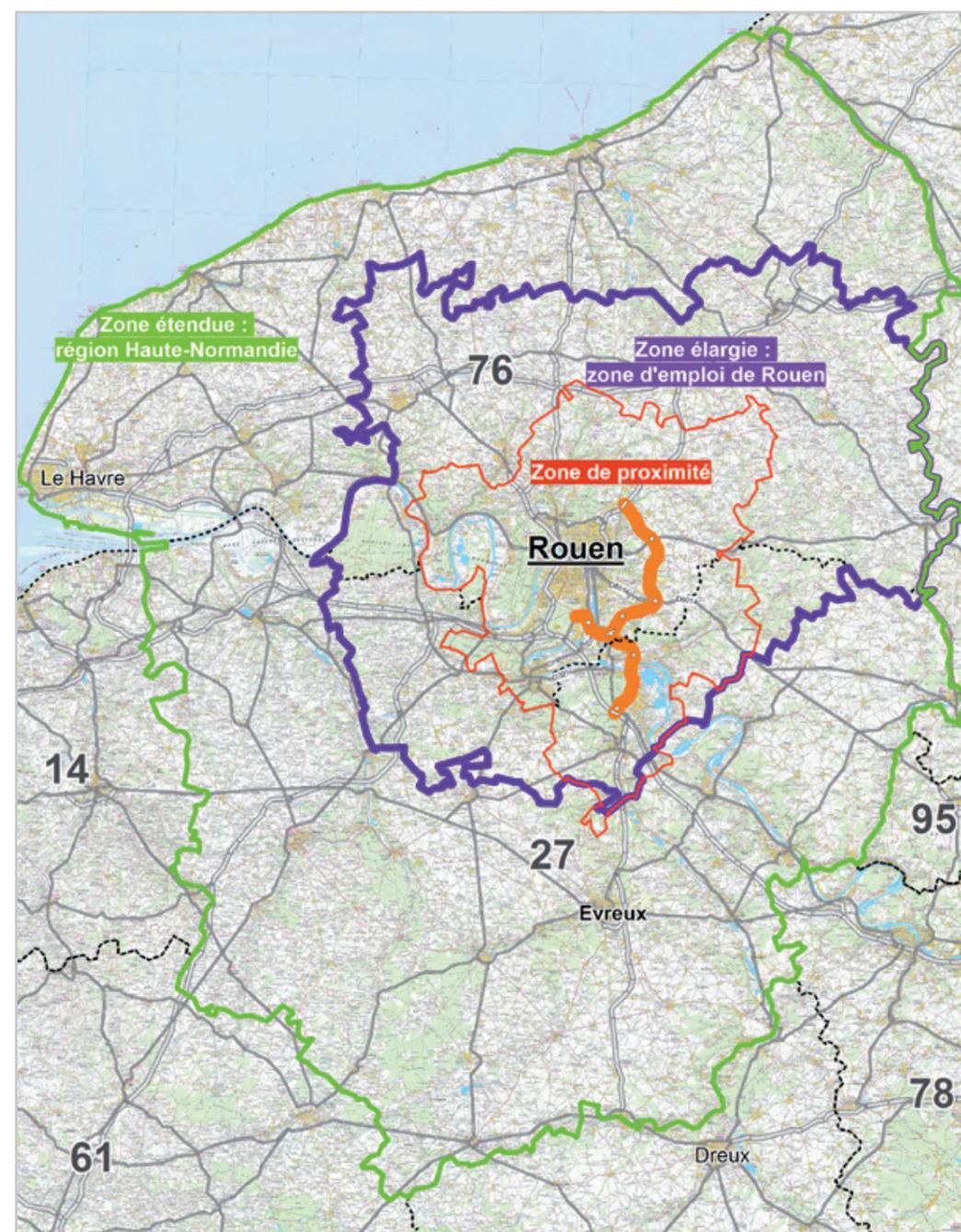


ILLUSTRATION 1 : LES AIRES D'ÉTUDES

socio-économique; la zone d'emploi de Rouen constitue le territoire au sein duquel la majeure partie des échanges et des relations avec l'agglomération Rouennaise s'organise: elle correspond donc à un périmètre adapté pour apprécier les effets socio-économiques du projet.

1.1.3 La zone étendue: la région Haute-Normandie

La zone étendue doit permettre d'apprécier les effets du projet sur les trafics longue distance et de grand transit, empruntant les axes structurants de la région (A 28 et A13, A150, A129): elle correspond à la région Haute-Normandie.

1.2 L'ANALYSE TERRITORIALE: LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ET SPATIALES QUI INFLUENT SUR LA DEMANDE ACTUELLE DE DÉPLACEMENTS

1.2.1 Démographie, population

1.2.1.1 Organisation urbaine et dynamiques démographiques d'ensemble

Positionnement et structuration urbaine de la région Haute-Normandie

Avec près de 1,84 million d'habitants (chiffres 2011³), la région Haute-Normandie occupe, en termes de poids démographique, une place intermédiaire parmi les régions françaises (14^e rang sur 22).

Mais son positionnement, entre l'Île-de-France – première région économique d'Europe – et la Manche – mer parmi les plus fréquentées du monde – situe la Haute-Normandie au cœur d'un système d'échanges et de flux extrêmement intenses qui ont contribué à en faire l'une des régions les plus densément peuplées de métropole.

La vallée de la Seine constitue de fait un axe industriel et de communication majeur, le long duquel se sont développées les principales agglomérations de la région. Structuré par les deux pôles urbains et portuaires que sont Rouen et Le Havre (dont les unités urbaines respectives comptent 465 000 et 310 000

habitants), l'axe Seine s'organise également autour des villes de Lillebonne, Louviers – Val-de-Reuil et Vernon; il concentre plus de la moitié de la population régionale.

Si les villes d'Évreux, Dieppe, et dans une moindre mesure Pont-Audemer ou encore Eu ou Yvetot contribuent également à la structure urbaine de la région, la partie amont de la Basse-Seine et les franges orientales de la Haute-Normandie sont depuis plusieurs années déjà largement intégrées dans l'aire d'influence du bassin parisien.

À l'échelle étendue: la Haute-Normandie, un solde migratoire structurellement déficitaire qui pèse sur la dynamique démographique d'ensemble, mais des évolutions départementales différenciées

À l'image des régions limitrophes de Picardie, Basse-Normandie ou Centre, la Haute-Normandie connaît une croissance démographique modérée. Depuis 2006, la

région a gagné de l'ordre de 30 000 habitants, soit une progression de 0,3 % par an seulement (la moyenne nationale s'établit à 0,5 %/an). Cette évolution traduit cependant un léger regain par rapport à la période 1999-2006.

Cette croissance limitée s'explique principalement par un déficit d'attractivité résidentielle, la région enregistrant davantage de départs que d'arrivées: sur la période 2006-2011, la région a ainsi perdu plus de 10 000 habitants au titre du solde migratoire.

Au sein de la région, les évolutions démographiques sont cependant assez contrastées entre les deux départements:

- > profitant de l'influence de la région parisienne à l'Est et du mouvement de périurbanisation de l'agglomération Rouennaise vers le Sud de la Seine, l'Eure enregistre un solde migratoire nettement positif, si bien que sur les 20 dernières années, sa population a progressé de 0,7 %/an (chiffre confirmé sur

	Population			Évolution 2006-2011				Évolution 1999-2006 %/an
	2011	2006	1999	nombre	%/an	dont solde naturel	dont solde migratoire	
Haute-Normandie	1 839 393	1 811 053	1 780 439	28 340	0,3 %	0,4 %	-0,1 %	0,2 %
Eure	588 111	567 223	541 263	20 888	0,7 %	0,5 %	0,3 %	0,7 %
Seine-Maritime	1 251 282	1 243 830	1 239 176	7 452	0,1 %	0,4 %	-0,3 %	0,1 %



TABLEAU 1: POPULATION ET SES ÉVOLUTIONS EN HAUTE-NORMANDIE (SOURCE: INSEE)

3. Dernière année disponible à ce jour.

la période récente 2006-2011). De fait, alors qu'elle compte deux fois moins d'habitants que la Seine-Maritime, l'Eure contribue, depuis les années 1980, aux 2/3 de l'accroissement démographique régional;

> la Seine-Maritime enregistre une croissance démographique beaucoup plus faible, d'à peine 0,1 %/an sur les deux dernières décennies. Elle souffre d'un solde migratoire très déficitaire que parvient tout juste à compenser un solde naturel pourtant élevé. Le département pâtit également du faible dynamisme démographique de ses deux principales agglomérations, Rouen et Le Havre : au sein des grandes agglomérations françaises, Rouen figure parmi celles qui enregistrent la croissance la plus faible, et Le Havre perd des habitants.

Il est à noter enfin que le mouvement de périurbanisation s'est amplifié ces dernières années dans la région. La croissance démographique concerne avant tout les communes situées en périphérie des agglomérations, alors que beaucoup de villes-centres voient leur population baisser, parfois de manière significative. Si des villes importantes comme Le Havre, Dieppe ou Évreux sont concernées (à l'échelle de leurs unités urbaines), ce mouvement de déprise démographique touche aussi les villes les plus petites et les petits pôles ruraux (Lillebonne, Eu, Les Andelys, Verneuil-sur-Avre, Neuchâtel-en-Bray...); ce mouvement n'est cependant pas systématique, car de petites villes comme Gournay-en-Bray, Le Neubourg, Fleury-sur-Andelle, mais aussi des villes intermédiaires comme Vernon, Pont-Audemer, Bolbec ou encore Barentin gagnent des habitants. C'est également le cas de Rouen, même si sa croissance reste modérée.

À l'échelle élargie : la zone d'emploi de Rouen, un territoire en proie à un fort mouvement de périurbanisation

À cheval sur les deux départements Hauts-Normands, la zone d'emploi de Rouen⁴ compte, en 2011, 825 000 habitants.

Elle englobe, à quelques communes près, l'ensemble des aires urbaines de Rouen et de Louviers – Val de Reuil, qui concentrent à elles deux 85 % de sa population.

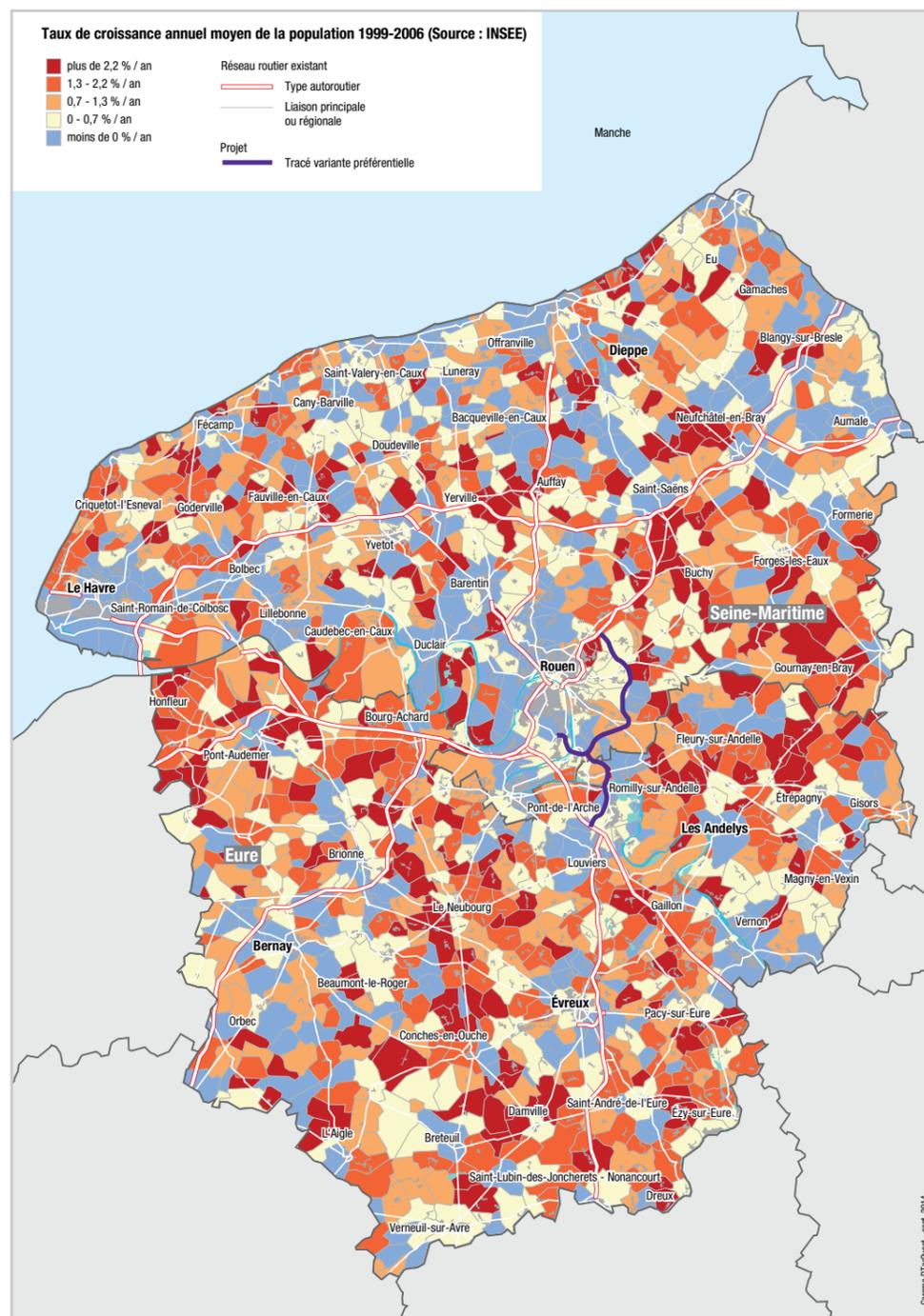


ILLUSTRATION 2 : TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION 1999-2006 (SOURCE : INSEE)

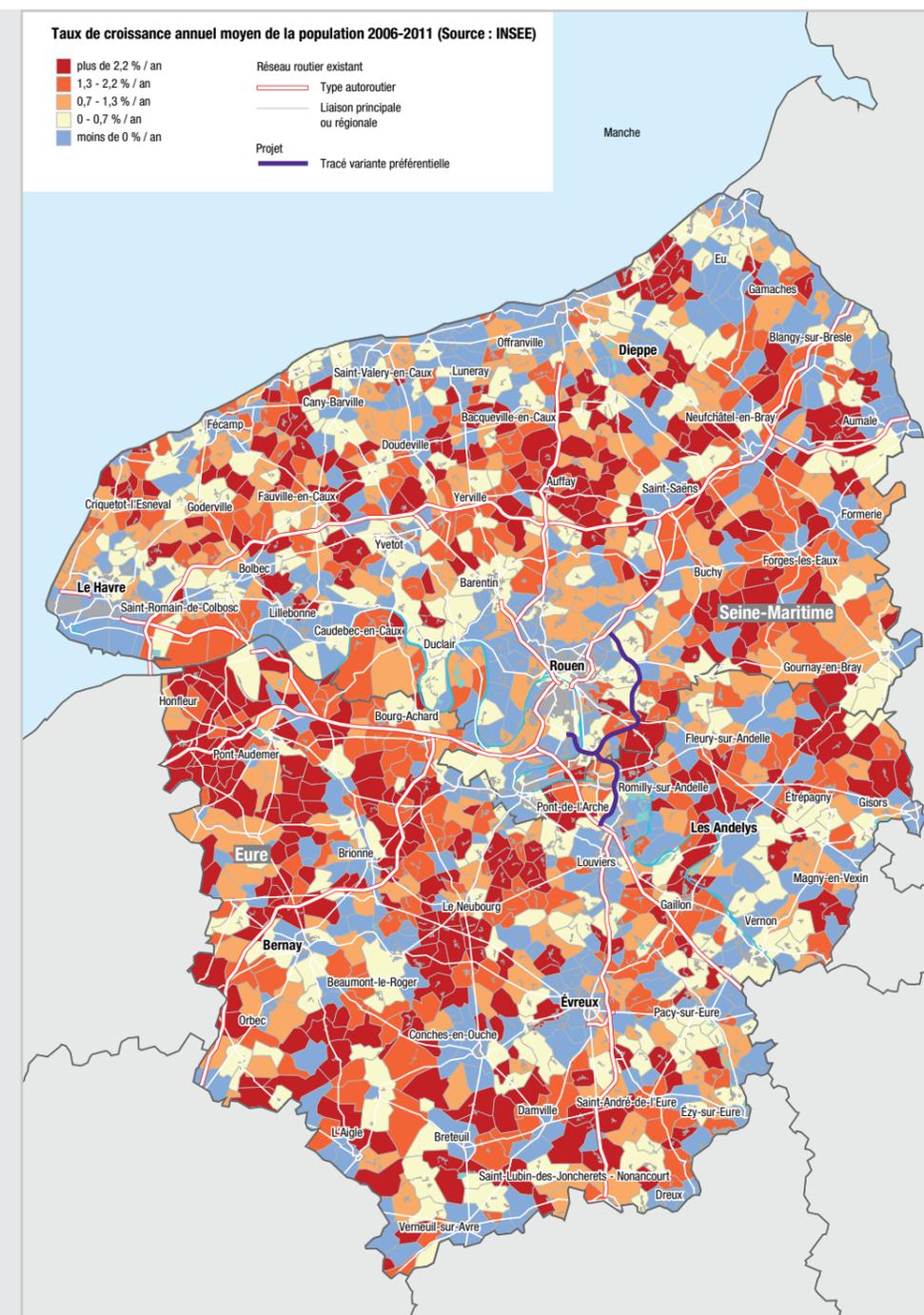


ILLUSTRATION 3 : TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DE LA POPULATION 2006-2011 (SOURCE : INSEE)

4. Dans son périmètre actuel, mis à jour en 2011.

Si l'on y ajoute la population des 5 autres aires urbaines que compte la zone d'emploi (Gournay-en-Bray, Fleury-sur-Andelle, Forges-les-Eaux, Neufchâtel-en-Bray, Yvetot), ce sont au total 90 % des habitants qui vivent dans un espace sous influence urbaine. Cette part atteint presque 100 % si l'on y ajoute les communes multipolarisées, c'est-à-dire sous l'influence de plusieurs pôles urbains.

À périmètre constant, la zone d'emploi de Rouen connaît, depuis le début des années 1990, un net ralentissement de sa croissance démographique. Alors que celle-ci s'élevait à presque 0,6 %/an dans la période 1975-1990, elle s'établit depuis à environ 0,3 ou 0,4 %/an.

Comme la région, la zone d'emploi de Rouen peine à retenir ses habitants et à en attirer de nouveaux, si bien que sa croissance démographique est exclusivement portée par le solde naturel.

L'autre caractéristique majeure des évolutions constatées sur la zone d'emploi est le rôle considérable que jouent les espaces périurbains dans la dynamique démographique d'ensemble: alors que les communes périurbaines et multipolarisées concentrent 1/3 de la population, elles ont capté plus de 90 % de l'accroissement démographique de la zone depuis 2006.

À l'inverse, les pôles urbains constitués par les villes-centres (et dans certains cas les villes de leur périphérie immédiate) voient leur population augmenter très

faiblement, voire pour certains, diminuer (Louviers par exemple). On signalera notamment qu'entre 1999 et 2011, le pôle urbain de Rouen, comptant pourtant plus de 460 000 habitants répartis dans 51 communes n'a enregistré une croissance que de 1 450 habitants.

D'un point de vue plus général, les taux de croissance démographique les plus élevés s'observent aux franges de la zone d'emploi, notamment au Sud-Ouest au contact des zones d'Évreux, Bernay et Pont-Audemer, ainsi qu'au Nord et à l'Est, dans des secteurs où les influences de Vernon, mais aussi Beauvais et Paris sont perceptibles.

À l'échelle de proximité: des dynamiques démographiques contrastées mais une croissance d'ensemble qui reste faible

La zone de proximité comprend les territoires traversés par le projet de contournement Est de Rouen (Métropole Rouen Normandie, CA Seine Eure, CC du Plateau de Martainville, CC des portes Nord-Ouest de Rouen), et les territoires proches, traversés par des axes s'y raccordant (CC de l'Andelle, CC du Moulin d'Ecalles).

Elle couvre un territoire s'étendant sur 189 communes regroupées en 6 intercommunalités et totalisant 620 000 habitants. La seule Métropole Rouen Normandie concentre presque 80 % de la population de la zone de proximité.

	Population			Évolution 2006-2011				Évolution 1999-2006 %/an
	2011	2006	1999	nombre	%/an	dont solde naturel	dont solde migratoire	
Pôles urbains	544 578	543 083	542 249	1 495	0,1 %	0,5 %	-0,4 %	0,0 %
Couronnes périurbaines	198 926	188 511	178 358	10 415	1,1 %	0,5 %	0,5 %	0,8 %
Communes multipolarisées	80 622	75 933	71 554	4 689	1,2 %	0,5 %	0,7 %	0,9 %
Communes rurales	636	604	547	32	1,0 %	0,2 %	0,8 %	1,4 %
Total zone d'emploi de Rouen	824 762	808 131	792 708	16 631	0,4 %	0,5 %	-0,1 %	0,3 %

TABLEAU 2: POPULATION ET SES ÉVOLUTIONS DANS LA ZONE D'EMPLOI DE ROUEN (SOURCE: INSEE)

	Nombre de communes	Population 2011	Évol. 2006-2011		Évolution 1999-2006 %/an
			nombre	%/an	
Métropole Rouen Normandie	71	486 924	2 298	0,1 %	0,0 %
CA Seine Eure	37	67 312	588	0,2 %	0,4 %
CC de l'Andelle	19	16 517	849	1,1 %	0,8 %
CC des Portes Nord-Ouest de Rouen	23	27 125	590	0,4 %	0,6 %
CC du Moulin d'Ecalles	26	13 568	696	1,1 %	1,5 %
CC du Plateau de Martainville	13	9 307	564	1,3 %	1,4 %
Total zone de proximité	189	620 753	5 586	0,2 %	0,1 %

TABLEAU 3: POPULATION ET SES ÉVOLUTIONS DANS LES EPCI DE LA ZONE DE PROXIMITÉ DU PROJET (À PÉRIMÈTRE DES EPCI CONSTANT ENTRE 2006 ET 2011, SUR LA BASE DE LEUR PÉRIMÈTRE AU 1^{ER} JANVIER 2015) (SOURCE: INSEE)

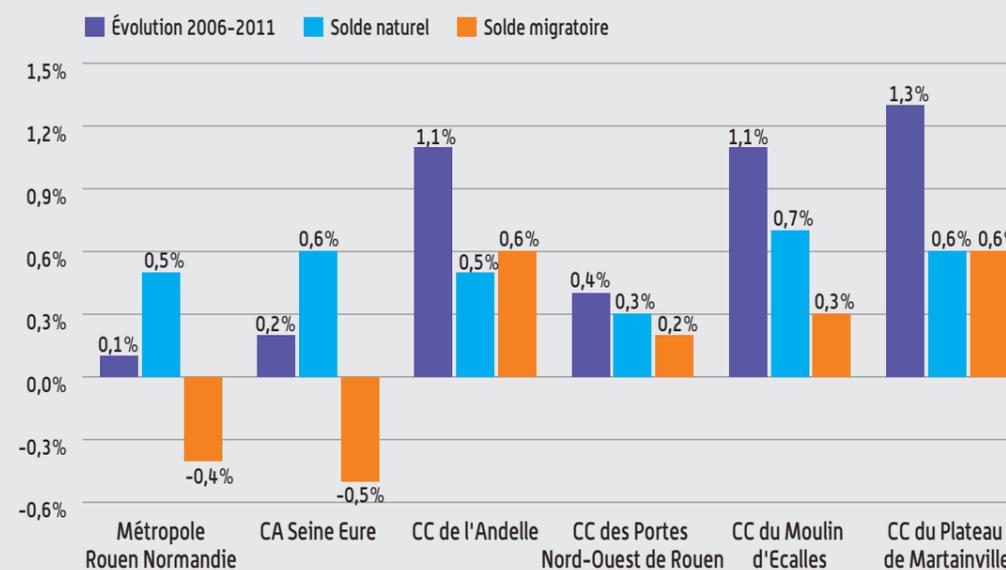


ILLUSTRATION 4: CONTRIBUTION DES SOLDES NATURELS ET MIGRATOIRES À L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE (%/AN) DES EPCI DE LA ZONE DE PROXIMITÉ DU PROJET ENTRE 2006 ET 2011 (À PÉRIMÈTRE DES EPCI CONSTANT ENTRE 2006 ET 2011, SUR LA BASE DE LEUR PÉRIMÈTRE AU 1^{ER} JANVIER 2015) (SOURCE: INSEE)

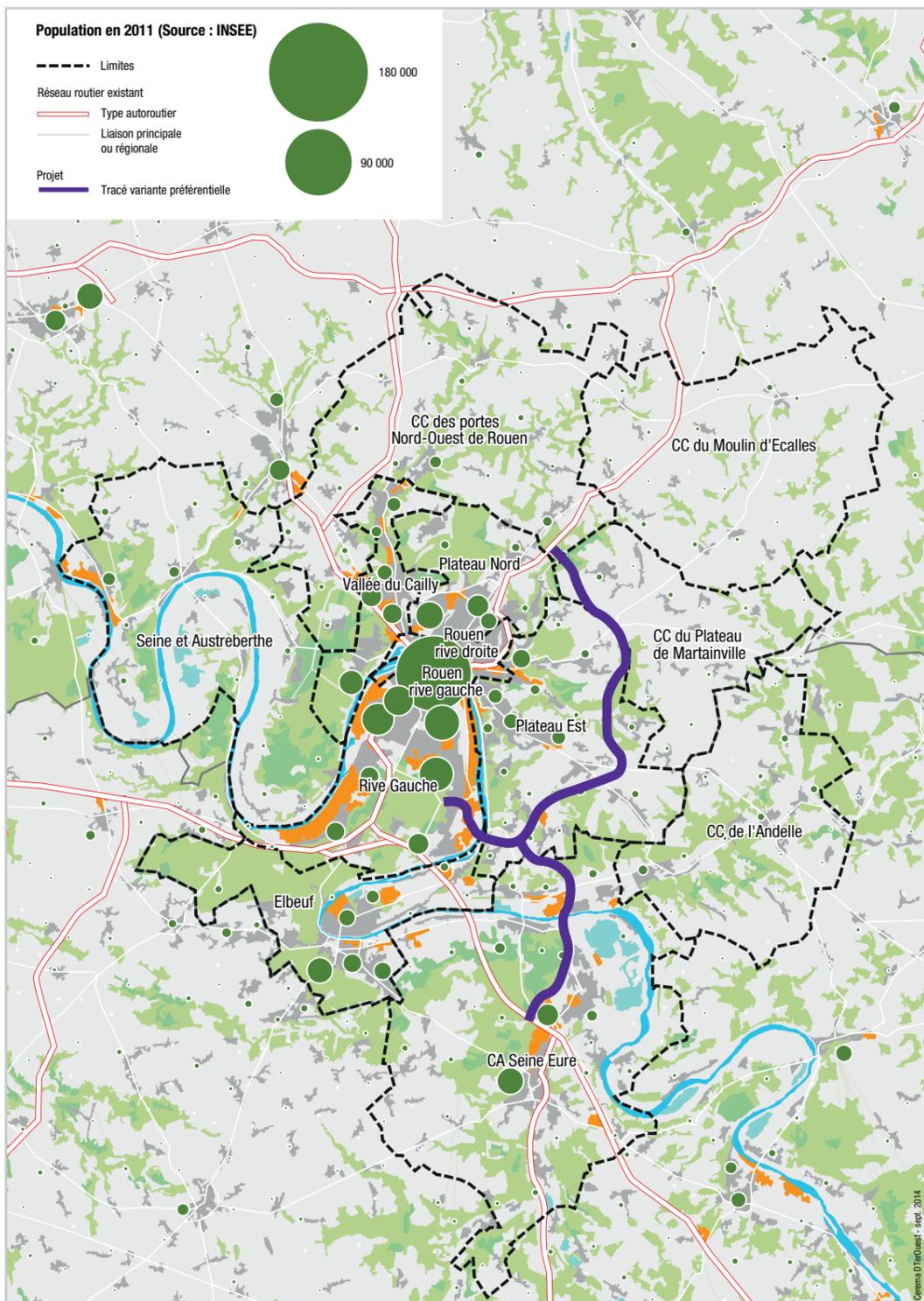


ILLUSTRATION 5 : POPULATION DES COMMUNES DE LA ZONE DE PROXIMITÉ AUTOUR DU PROJET DE LIAISON A28-A13 EN 2011 (SOURCE : INSEE)

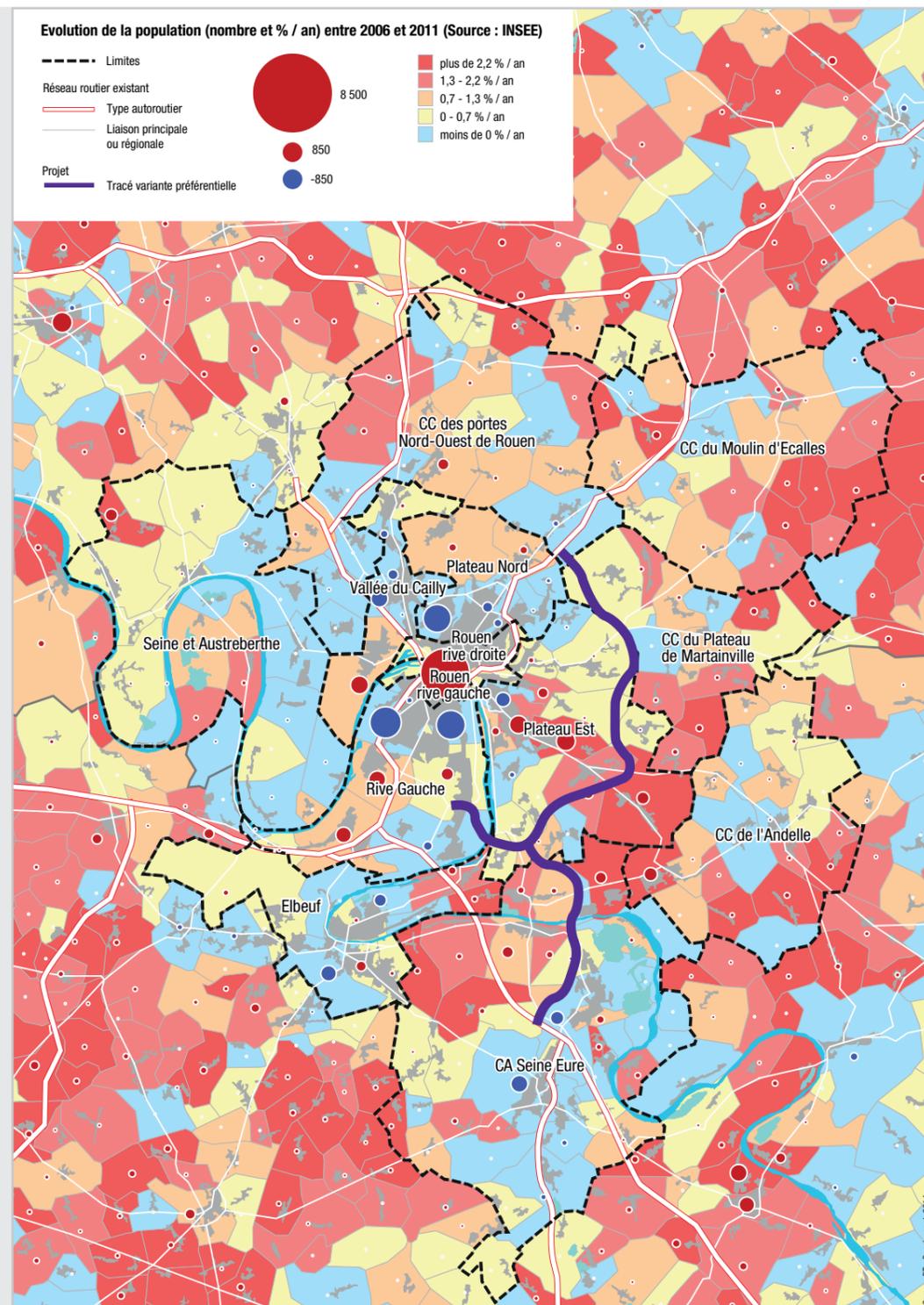


ILLUSTRATION 6 : ÉVOLUTION 2006-2011 DE LA POPULATION DES COMMUNES DE LA ZONE DE PROXIMITÉ AUTOUR DU PROJET DE LIAISON A28-A13 (SOURCE : INSEE)

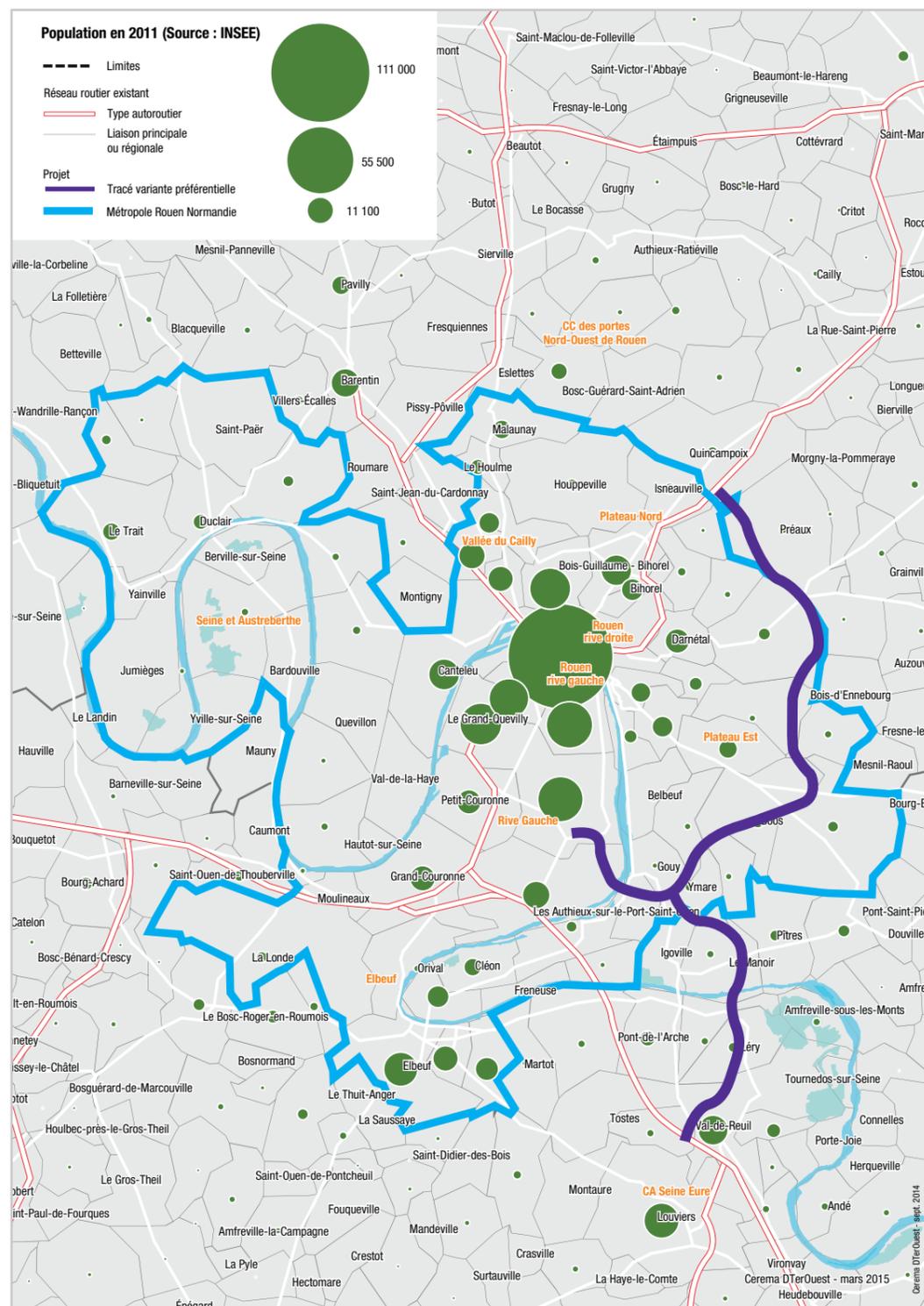


ILLUSTRATION 7 : POPULATION DES COMMUNES DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE EN 2011 (SOURCE: INSEE)

La Métropole Rouen Normandie

Le périmètre de la Métropole Rouen Normandie s'étend sur 71 communes (au 1^{er} janvier 2015). Avec ses presque 500 000 habitants, la Métropole constitue la plus grande agglomération de Normandie, et après Paris, la seconde du grand bassin parisien.

La Métropole Rouen Normandie est formée d'une zone d'urbanisation continue (unité urbaine) organisée autour de Rouen et s'étendant sur une quarantaine de communes, dont 6 totalisent 20 000 habitants ou plus (Sotteville-lès-Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray, Le Grand-Quévilly, Le Petit-Quévilly, Bois-Guillaume-Bihorel, Mont-Saint-Aignan).

Outre la ville de Rouen, cette zone densément bâtie couvre les secteurs d'Elbeuf, de la Rive Gauche et de la Vallée du Cailly, ainsi que les communes des Plateaux Est et Nord les plus proches du cœur d'agglomération. Totalisant 444 000 habitants, cette zone dense regroupe 90 % des habitants de la métropole.

Mis à part le barreau de raccordement à la RD18E qui traverse une zone relativement urbanisée de la rive Gauche, le projet de liaison A28-A13 évite ces zones les plus denses de l'agglomération rouennaise en les contournant par l'Est.

Le périmètre de la Métropole Rouen Normandie s'étend également vers l'Ouest (secteur Seine et Austreberthe)

sur des communes généralement de plus petite taille et présentant un profil davantage périurbain.

À l'échelle des 71 communes de son périmètre actuel, la Métropole Rouen Normandie a connu, depuis les années 1970, une progression très limitée de sa population, malgré un solde naturel largement positif. Entre 1975 et 2011, le territoire de l'actuelle Métropole a gagné un peu moins de 17 000 habitants, soit une progression de moins de 500 habitants par an pendant 35 ans (+0,1 %/an en moyenne).

En effet, à l'instar de la Haute-Normandie, le territoire de la Métropole Rouen Normandie enregistre un déficit migratoire continu, de l'ordre de - 2 000 à - 2 300 habitants par an sur la période récente. Cela provient notamment d'une situation économique fragile, insuffisamment créatrice d'emplois. La proximité de l'Île-de-France est également responsable de nombreux départs, notamment parmi les populations jeunes au moment des études, avec peu de retours une fois celles-ci achevées. Enfin, l'agglomération enregistre de nombreux départs au profit de ses espaces périurbains, bien au-delà de son périmètre.

À l'exception significative de la ville même Rouen, qui a gagné 3 700 habitants depuis 2006 – et dont les ¾ sont venus s'installer sur les quartiers de la rive gauche de la Seine –, la plupart des villes du cœur d'agglomération, qui sont aussi les plus peuplées, connaissent une

	Nombre de communes	Population 2011	Évol. 2006-2011		Évolution 1999-2006 %/an
			nombre	%/an	
Elbeuf	10	56 050	-139	0,0 %	0,0 %
Plateau Est	18	54 405	1 940	0,7 %	0,3 %
Plateau Nord	7	47 739	-1 504	-0,6 %	0,1 %
Rive Gauche	9	135 650	-1 878	-0,3 %	-0,1 %
Rouen	1	111 553	3 649	0,7 %	0,2 %
Seine et Austreberthe	20	28 030	510	0,4 %	0,1 %
Vallée du Cailly	6	53 497	-279	-0,1 %	-0,7 %
Total Métropole Rouen Normandie	71	486 924	2 298	0,1 %	0,0 %

TABLEAU 4 : POPULATION ET SES ÉVOLUTIONS DANS LES SECTEURS DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE (SOURCE: INSEE)

baisse démographique sensible: Sotteville-lès-Rouen, Le Grand-Quévilly, Mont-Saint-Aignan ont perdu près de 1 500 habitants chacune depuis 2006. Elbeuf perd également des habitants, même si la baisse est plus modérée (- 500).

Cette érosion démographique des plus grandes villes de l'agglomération oriente à la baisse les évolutions constatées sur la plupart des secteurs de la métropole: les secteurs Rive Gauche, Plateau Nord, Vallée du Cailly, Elbeuf, voient tous leur population baisser, même si en leur sein, quelques communes enregistrent une légère progression.

Rouen mis à part, seuls les secteurs Seine et Austreberthe et Plateau Est connaissent une évolution franchement positive:

- > pris dans son ensemble, le secteur Seine et Austreberthe voit sa population augmenter, mais une différence nette apparaît entre les communes les plus proches de Rouen ou situées le long de la Seine, qui perdent des habitants, et celles plus éloignées qui en gagnent;
- > sur le secteur Plateau Est, presque toutes les communes s'inscrivent dans une dynamique de progression démographique, ce qui se traduit d'ailleurs par un taux de croissance du secteur relativement élevé (+ 0,7%/an, + 2 000 habitants depuis 2006). On notera toutefois que les croissances les plus fortes concernent les communes situées le long de la RD6014, dont les plus à l'Est (La Neuville-Chant-d'Oisel, Boos) sont traversées par le projet de liaison A28-A13.

La CA Seine Eure (CASE)

Située entre Rouen (au Nord) et Évreux (au Sud) et bien desservie par les infrastructures routières (A13, A154) et ferroviaires (ligne Rouen-Paris-Le Havre), la CA Seine Eure est un territoire soumis à des influences extérieures fortes. Son territoire s'organise néanmoins autour du bi-pôle Louviers – Val-de-Reuil, dont le bassin de vie, avec 52 000 habitants, concentre 75 % de la population de la CASE et représente le deuxième pôle du département de l'Eure (devant Vernon) en termes de poids de population.

La ville de Louviers (18 000 habitants) constitue le centre historique de ce bassin de vie; elle exerce une attraction forte sur la partie Sud de la CASE et au-delà.

La ville du Val-de-Reuil, ville nouvelle créée dans les années 1970, a connu un développement très rapide, qui a fait passer sa population d'à peine 400 habitants en 1968 à plus de 13 000 en 1999. Le développement de la commune s'est poursuivi jusque dans le milieu des années 2000, mais à un rythme nettement moins important: aujourd'hui, la population de la ville stagne, voire diminue légèrement (-350 habitants depuis 2006).

Si le développement du Val-de-Reuil a également pu profiter aux autres communes du territoire de la CASE pendant toute la période de sa montée en charge, la dynamique démographique de l'ensemble du territoire marque un très net ralentissement depuis une vingtaine d'années (+0,2%/an depuis 2006 contre +2,4%/an entre 1982 et 1990). Les soldes migratoires, qui avaient constitué le moteur principal de l'accroissement démographique sont aujourd'hui négatifs à l'échelle de la Communauté d'agglomération (-1 500 depuis 2006).

De manière plus générale, c'est l'ensemble de la dynamique d'évolution démographique de la CASE qui a profondément évolué: c'est aujourd'hui l'excédent des naissances sur les décès qui tire la croissance démographique de la CASE, et le bi-pôle Louviers – Val-de-Reuil ne représente plus le cœur de l'évolution démographique du territoire. Les gains de population concernent en effet aujourd'hui essentiellement les communes les plus proches de l'agglomération Rouennaise (secteur du Val de Seine), ainsi que quelques communes du Plateau du Neubourg – Val d'Iton, en limite Ouest de la CASE; ces secteurs sont les seuls à encore bénéficier d'apports migratoires positifs. La plupart des autres communes de la CASE voient leur population baisser ou progresser très faiblement: cela est particulièrement vrai pour celles situées le long des deux axes autoroutiers A154 et A13, ainsi que pour celles situées le long des boucles de la Seine, à l'Est du projet de liaison A28-A13.

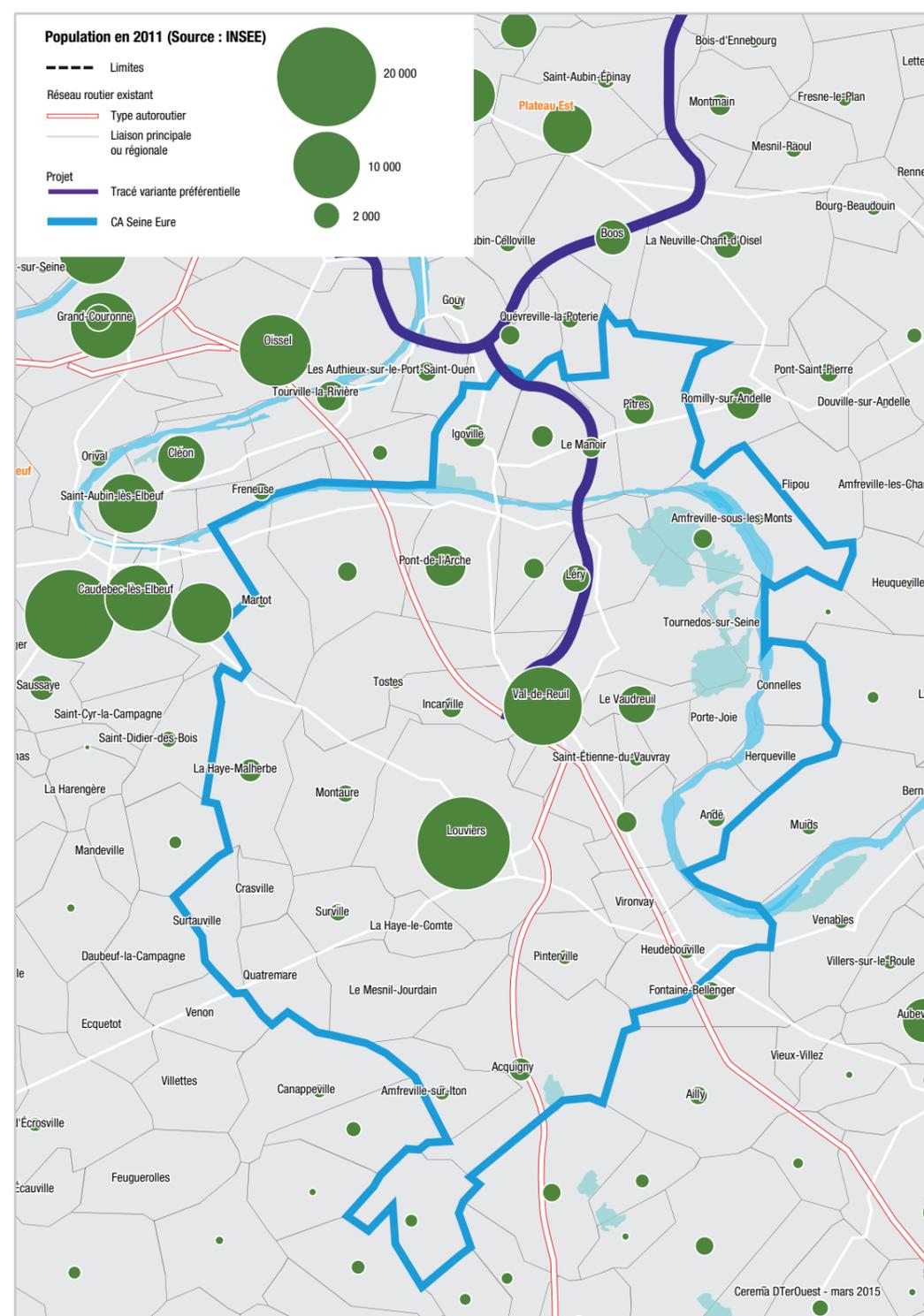


ILLUSTRATION 8 : POPULATION DES COMMUNES DE LA CA SEINE EURE EN 2011 (SOURCE: INSEE)

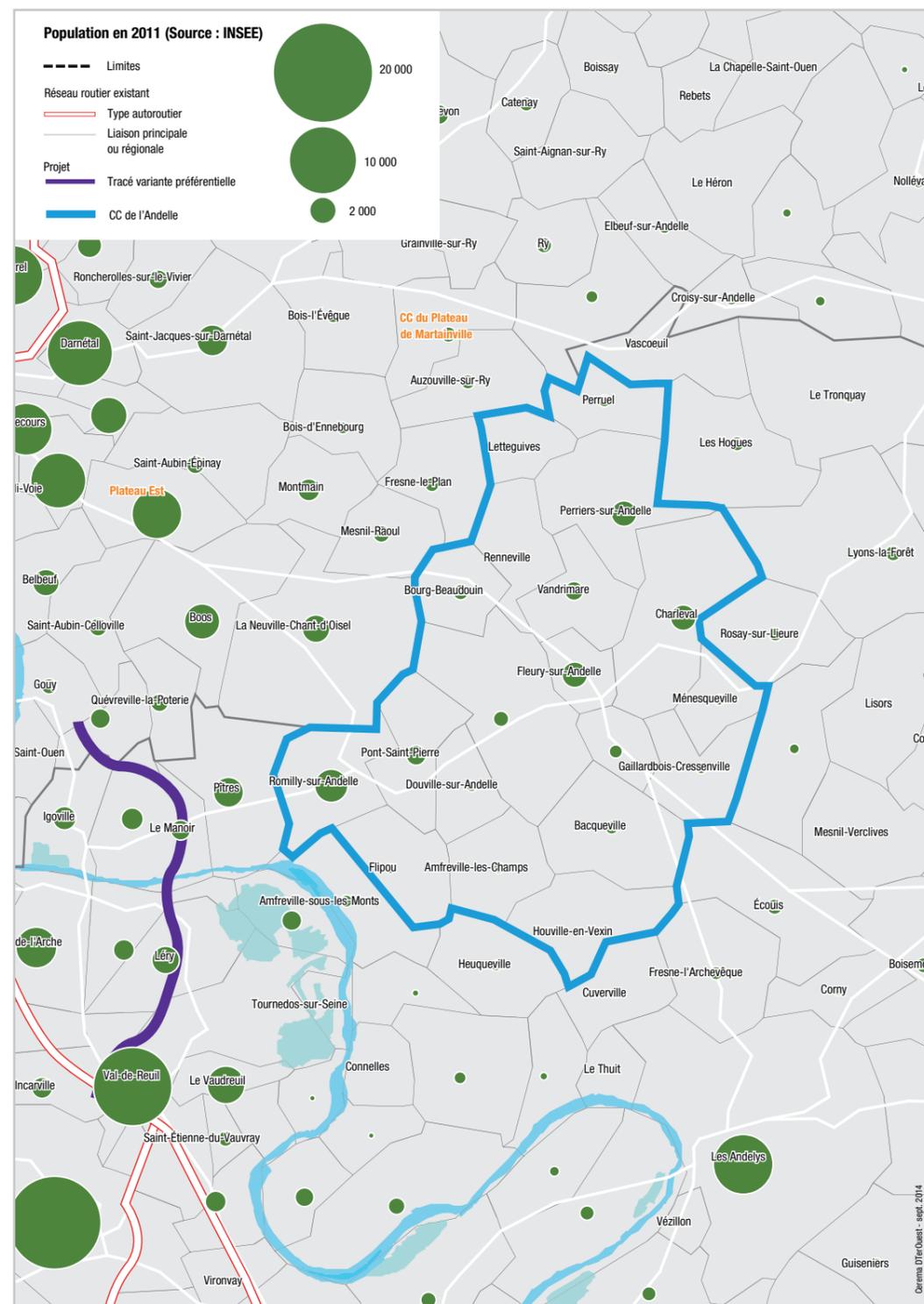


ILLUSTRATION 9 : POPULATION DES COMMUNES DE LA CC DE L'ANDELLE EN 2011 (SOURCE: INSEE)

La CC de l'Andelle

Située au Sud-Est de l'agglomération Rouennaise, la CC de l'Andelle (16 500 habitants) n'est pas traversée par le projet de contournement Est de Rouen. Elle est cependant traversée par la RD6014 (ex RN14), qui relie Paris au Havre (via Rouen); cet axe vient se raccorder au projet au niveau de La Neuville-Chant-d'Oisel, en limite immédiate de la Communauté de Communes. Elle est également traversée par la RD321, se raccordant au projet au niveau d'Alizay – Le Manoir.

Rattachée au Pays du Vexin Normand, la Communauté de Communes est structurée par la vallée de l'Andelle, vallée historiquement industrielle et densément peuplée. Avec 1 800 habitants chacune (chiffres 2011), les communes de Fleury-sur-Andelle et Charleval forment une petite unité urbaine, dont les emplois, les services et les équipements rayonnent sur une bonne partie Nord et Ouest de la communauté de communes.

Mais de par son positionnement, la CC de l'Andelle, est également largement tournée vers Rouen (pour ce qui est des communes de Vandrimare, Perriers-sur-Andelle, Letteguives, Perruel...) et Louviers – Val-de-Reuil (pour les communes de Romilly-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre...). Sur les communes les plus au Sud (Bacqueville, Amfreville-les-Champs...), l'influence des Andélysis se fait également ressentir.

L'influence exercée par ces pôles extérieurs a contribué à l'augmentation significative de la population de la CC de l'Andelle constatée depuis 2006 (+ 850 habitants, soit + 1,1 %/an), et ce malgré une érosion forte de ses emplois (- 500). Cette croissance démographique, portée à la fois par le solde naturel et les excédents migratoires, concerne la plupart des communes, même si elle est nettement plus marquée (en valeur relative) sur les communes de la partie Sud du territoire. Toutefois, s'agissant pour l'essentiel de petites communes (moins de 500 habitants), les gains de population y restent, en valeur absolue, relativement modestes; au final, il s'avère que près de la moitié de l'accroissement démographique de la CC de l'Andelle s'est concentrée sur la seule commune de Romilly-sur-Andelle.

Les CC des portes Nord-Ouest de Rouen, CC du Moulin d'Ecalles et CC du Plateau de Martainville

Ces trois communautés de communes forment le Pays entre Seine et Bray, situé en frange Nord de l'agglomération rouennaise.

Si le tracé du projet de liaison A28-A13 ne traverse le Pays que sur quelques communes, celui-ci est traversé par deux axes importants – l'A28 et la RN31 – qui s'y raccorderont au droit de deux échangeurs implantés dans ou en limite immédiate du Pays: au niveau de Quincampoix – Inseauville d'une part (pour l'A28), au niveau de Saint-Jacques-sur-Darnétal – Préaux – Bois-l'Évêque d'autre part (pour la RN31). De ce fait, les effets du projet sur le Pays pourraient être significatifs.

Anciennement rural, le Pays entre Seine et Bray connaît, depuis plusieurs décennies, un développement résidentiel très important; il compte aujourd'hui 50 000 habitants et est intégralement inclus dans l'aire urbaine de Rouen.

Bien que sous l'influence directe de Rouen, qui constitue le principal pôle d'emploi des actifs du Pays, le territoire s'organise aussi autour de quelques centralités locales: les communes de Quincampoix et Montville polarisent les communes de la CC des Portes Nord-Ouest de Rouen, Buchy celles plus à l'Est de la CC du Moulin d'Ecalles. Sur la CC du Bassin de Martainville, la commune de Ry constitue un petit pôle de services intermédiaires. Enfin, les communes les plus à l'Ouest du Pays sont également sous l'influence du pôle de Barentin, extérieur au Pays.

La croissance démographique du Pays, bien que moins élevée que celle constatée jusque dans les années 1990, reste aujourd'hui très importante. Le territoire jouit en effet d'une attractivité très forte vis-à-vis de ménages d'actifs employés sur Rouen, notamment parmi les catégories socio-professionnelles plutôt élevées.

Cette croissance concerne presque toutes les communes du Pays. Sur la période 2006-2011, elle demeure toutefois deux à trois fois plus importante – en valeur relative – sur les CC de Martainville et du Moulin d'Ecalles (respectivement + 1,3 et + 1,1 %/an) que sur la CC des Portes Nord-Ouest de Rouen (+ 0,4 %/an).

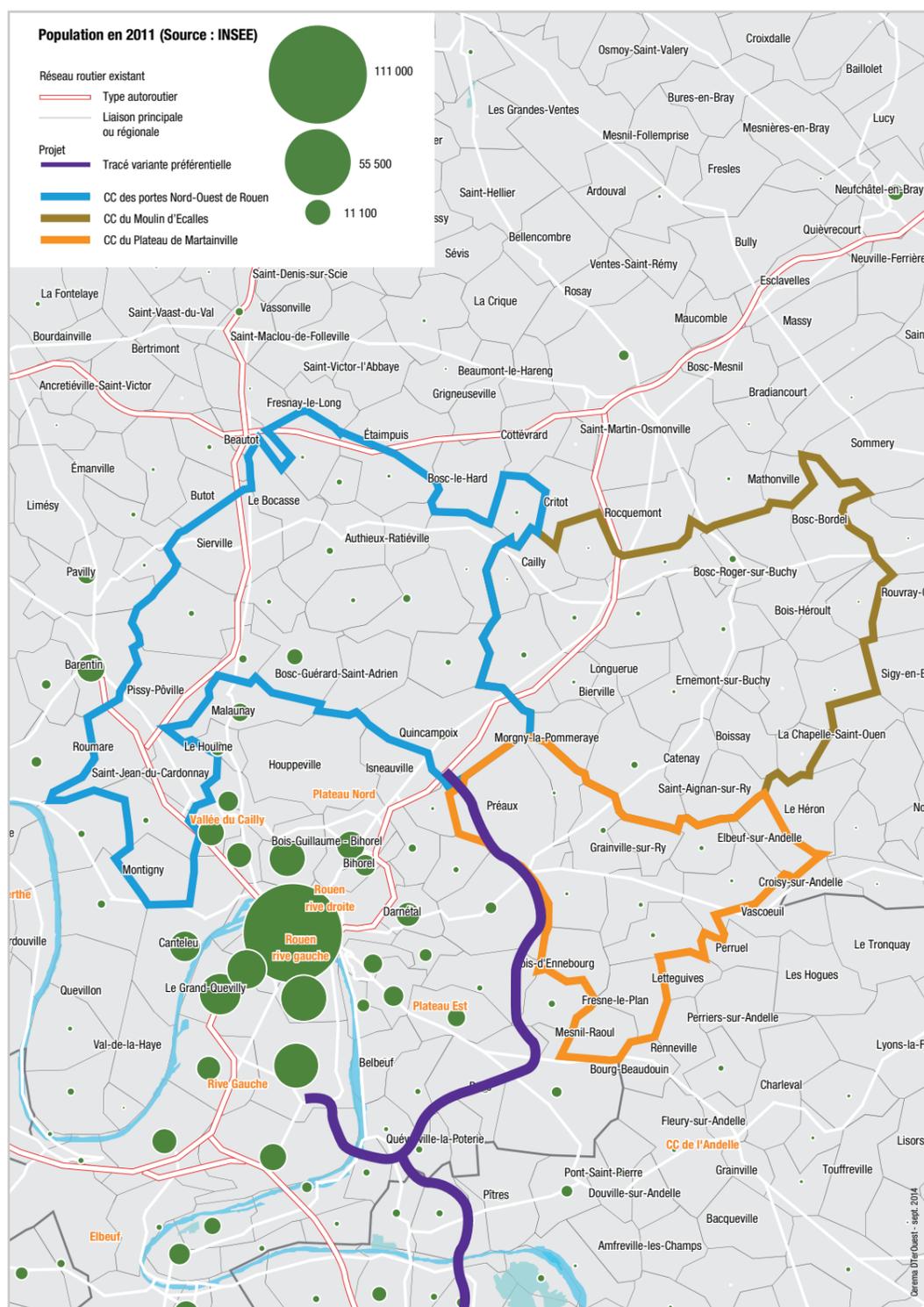


ILLUSTRATION 10: POPULATION DES COMMUNES DU PAYS ENTRE SEINE ET BRAY EN 2011 (SOURCE: INSEE)

Les perspectives d'évolution de la population à l'horizon de 10-15 ans

Les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) élaborés par les collectivités locales inscrites dans la zone de proximité autour du projet de liaison A28-A13 fixent les grandes orientations en matière d'aménagement et de développement du territoire à l'horizon 2020 ou 2030 (selon leur date d'élaboration). Ces documents fournissent donc un premier aperçu des perspectives d'évolution des territoires, notamment d'un point de vue démographique.

La Métropole Rouen Normandie

Consciente de la faiblesse de la dynamique démographique qu'elle connaît depuis plus d'une dizaine d'années, la Métropole Rouen Normandie se donne pour ambition de renouer avec une croissance démographique plus forte dans les années à venir.

En l'absence de stratégie volontariste, la poursuite de la baisse de l'indice de jeunesse, conjuguée à l'accroissement du nombre de ménages âgés pourrait en effet à brève échéance, réduire la natalité et conduire à une diminution de la population à l'échelle de la métropole.

Dans son SCoT, la Métropole s'est ainsi fixé l'objectif d'accueillir de l'ordre de 40 000 habitants supplémentaires d'ici 2030. Cet objectif, s'il était atteint, porterait la population de la Métropole Rouen Normandie à environ 530 000 habitants en 2030. Cela nécessiterait une croissance de la population de l'ordre de 0,4 %/an sur une période d'une vingtaine d'années.

Cet objectif repose sur un nécessaire renforcement de l'attractivité économique et résidentielle de l'agglomération rouennaise. Il s'accompagnerait notamment de la construction de 50 000 à 60 000 logements, prioritairement dans les espaces urbains de l'agglomération.

La CA Seine Eure

Le SCoT de la CA Seine Eure estime à environ 75 000 le nombre d'habitants à l'horizon 2020 sur le périmètre de la communauté d'agglomération. Ce chiffre correspond à un gain de 7 000 à 8 000 habitants par rapport à 2011, soit un accroissement de près de 1,2 %/an.

Cet objectif ambitieux compte tenu des dynamiques les plus récentes, repose notamment sur des projections de population reprenant, en les accentuant, les tendances démographiques observées sur la période 1990-1999.

L'atteinte de cet objectif nécessitera un soutien à la production de logements, puisque ce sont environ 4 500 nouveaux logements qui devront être construits pour satisfaire aux besoins induits par un tel objectif de croissance démographique.

Au-delà du pôle urbain central constitué autour de Louviers – Val-de-Reuil, dont l'objectif est qu'il atteigne l'équivalent de la taille d'une ville moyenne (45 000 habitants environ), le SCoT oriente la croissance démographique vers 4 pôles principaux: Pont-de-l'Arche – Igoville, Saint-Pierre-du-Vouvray – Saint-Étienne-du-Rouvray – Andé, Acquigny, La Haye Malherbe – Montauze.

La CC de l'Andelle

Au regard des orientations du SCoT du Pays du Vexin Normand auquel la CC de l'Andelle appartient, ce sont une soixantaine de logements qui devraient être construits annuellement jusqu'en 2020 sur la communauté de communes.

Si le SCoT ne traduit pas cet objectif en nombre d'habitants supplémentaires accueillis, cette perspective d'évolution apparaît en deçà des tendances observées durant la dernière décennie. En effet, entre 2006 et 2011, le rythme de construction à l'échelle de la CC de l'Andelle était de l'ordre de 100 logements par an, générant l'arrivée de 170 nouveaux habitants par an en moyenne.

Ces objectifs raisonnables traduisent le choix de la collectivité de garder la maîtrise de son développement urbain, et de répondre de manière équilibrée aux pressions urbaines de l'agglomération de Rouen et, dans une moindre mesure, de l'Île-de-France.

Les CC des portes Nord-Ouest de Rouen, CC du Moulin d'Ecalles et CC du Plateau de Martainville (SCoT du Pays entre Seine et Bray)

Dans son SCoT, le Pays entre Seine et Bray envisage une croissance démographique qui se situe dans le prolongement des tendances observées sur les 35 dernières années. Cela le conduirait à accueillir environ 8 600 nouveaux habitants d'ici 20 ans, pour un rythme de croissance de l'ordre de +0,8%/an, équivalent à celui observé depuis le milieu des années 2000.

Ces perspectives, présentées comme réalistes compte-tenu de la pression urbaine induite par la proximité de l'agglomération rouennaise, visent notamment à anticiper le vieillissement de la population en développant l'attractivité du pays vis-à-vis des jeunes actifs.

L'atteinte de cet objectif démographique nécessiterait la construction d'environ 5 800 logements d'ici 2030. Le SCoT précise que ces nouveaux logements devront être localisés de manière privilégiée sur l'une des 13 polarités identifiées sur le territoire; le SCoT précise par ailleurs que l'offre immobilière nouvelle devra répondre aux besoins générés par le vieillissement de la population d'une part, et qu'elle devra d'autre part être adaptée aux besoins et aux capacités d'investissement des jeunes actifs.

1.2.1.2 Structure de la population (par âge et par professions et catégories sociales)

Une population régionale encore jeune malgré un processus de vieillissement perceptible

La forte natalité et les excédents naturels qu'a connus la Haute-Normandie depuis des décennies en ont fait pendant longtemps l'une des régions les plus jeunes de France métropolitaine. La part des moins de 20 ans (25 % de la population totale en 2011) y est encore presque d'un point supérieur à la moyenne nationale, mais le tassement de la dynamique démographique régionale ainsi que le vieillissement structurel de la population française – auquel la région n'échappe pas –, conduisent aujourd'hui à nuancer l'idée d'une population régionale

particulièrement jeune. La baisse tendancielle de l'indice de jeunesse de la région⁵, passé de 2,0 en 1975 à 1,4 en 1999 puis 1,1 en 2011 en atteste: celui-ci est dorénavant légèrement inférieur à celui constaté en moyenne dans les autres régions françaises.

Par ailleurs, au sein des territoires de la région, le poids de la population jeune est assez hétérogène: les territoires les plus jeunes sont avant tout ceux des périphéries de Rouen ou du Havre, ainsi que ceux de la partie Est de l'Eure, au niveau des franges franciliennes, mais également au niveau de toute la zone inscrite dans l'aire d'influence des pôles d'Évreux, Louviers et Vernon (voire de celle de Dreux pour les communes les plus au Sud du département). À ce titre, les communes de la CASE, des CC des Andelles, du Plateau de Martainville, ou encore du Moulin d'Ecalles apparaissent comme particulièrement jeunes. La part des familles avec enfants y est importante et le nombre de retraités relativement faible.

Les agglomérations de Rouen et du Havre se situent quant à elles dans la moyenne régionale.

À l'inverse, les bassins de vie de Bernay, Dieppe, et plus généralement ceux au contact des régions limitrophes de Picardie et de Basse-Normandie se caractérisent par une population en moyenne nettement plus âgée.

Des niveaux de qualification plutôt faibles, un taux de chômage plus élevé que la moyenne

À l'échelle de la zone étendue

Le caractère industriel de la région, hérité notamment des politiques de décentralisation industrielle de l'après-guerre, n'est pas sans incidences sur le profil de la population active; celle-ci est aujourd'hui encore, globalement moins qualifiée que la moyenne nationale et se caractérise par une forte sur-représentation d'ouvriers (qualifiés et non qualifiés). Ce constat perdure, malgré le processus de désindustrialisation et d'érosion des emplois industriels qu'a connu la région; et si le nombre d'étudiants a doublé depuis les années 1990 et que le taux de poursuite d'études post-bac progresse, celui-ci reste faible: les jeunes continuent à s'orienter vers des filières de formation courtes.

5. Nombre de personnes de moins de 20 ans rapporté au nombre de personnes de 60 ans ou plus.

Sur le plan du chômage, la Haute-Normandie affiche un taux de presque 11 % au second trimestre 2014, d'un point supérieur à la moyenne nationale.

La région a enregistré une baisse de son taux de chômage entre 2000 et 2008 (lequel est descendu à 7,3 % début 2008), mais cela semble s'expliquer autant par le ralentissement de la dynamique démographique et par l'augmentation des migrations alternantes en direction de Paris que par le rythme de création d'emplois dans la région. Depuis, la crise a conduit à une augmentation du taux de chômage de presque 4 points.

Les zones d'emploi du Havre, de Vernon – Gisors et Bernay figurent aujourd'hui parmi les zones les plus durement touchées de Haute-Normandie; la zone d'emploi de Rouen enregistre un taux comparable à celui constaté dans la région: l'emploi y a peu augmenté, les créations dans le secteur tertiaire étant compensées par les destructions d'emplois industriels. La zone d'Évreux enfin, bénéficie d'un taux de chômage plus faible. La proximité parisienne a favorisé l'attractivité résidentielle et le développement tertiaire: de ce fait, la situation plus favorable qui y est observée semble plus résulter de l'installation d'actifs occupés que d'une véritable sortie du chômage des personnes les plus en difficulté.

À l'échelle de la zone de proximité

D'une manière générale, les caractéristiques régionales en matière de structuration de la population active et de qualifications se retrouvent dans les territoires de la zone de proximité du projet de liaison A28-A13.

Dans la CA Seine-Eure et la CC de l'Andelle, la place qu'occupe le secteur industriel explique la présence très marquée des ouvriers dans la population active (30 à 35 %). Historiquement, la présence d'industries de main-d'œuvre, ne réclamant pas de compétences particulières, a contribué à maintenir des niveaux de qualification bas. Toutefois aujourd'hui, l'évolution du tissu industriel vers des activités à plus forte valeur ajoutée, exigeant des compétences parfois pointues, conduit à éloigner une partie de la main-d'œuvre locale du marché de l'emploi. Dans la CA Seine-Eure notamment, les créations d'emplois bénéficient donc assez peu aux actifs locaux, avec pour conséquence le maintien d'un taux de chômage élevé (16 % en 2011) et une

augmentation importante des migrations alternantes d'actifs en provenance de l'extérieur, de l'agglomération rouennaise notamment.

Bien que nettement plus faible que dans les deux EPCI précédents, la part des ouvriers dans la population active de la Métropole Rouen Normandie (21 %) la distingue des agglomérations de taille équivalente; les professions intermédiaires y sont également assez bien représentées. À l'inverse, la part des cadres y est peu élevée. Certes, elle est de 4 % supérieure à la moyenne régionale, mais elle demeure faible compte-tenu du statut de capitale régionale de Rouen. Ainsi, alors qu'elle occupe la 13^e place dans le classement national des grandes agglomérations, la ville de Rouen ne se situe qu'à la 26^e position pour les emplois relevant des fonctions métropolitaines supérieures. Si la part des cadres d'entreprises est assez proche de la moyenne constatée dans d'autres grandes villes, celles des cadres de la fonction publique, des cadres bancaires, de la gestion ou des services aux entreprises sont nettement plus faibles. Ce déficit tient notamment à la sous-représentation de grandes fonctions tertiaires, pour lesquelles les entreprises locales recourent aisément aux sociétés de la région parisienne.

Les trois communautés de communes du Pays entre Seine et Bray présentent un profil un peu différent: la population active y apparaît plus qualifiée et plus diplômée, notamment pour ce qui concerne les nouveaux arrivants. La part des cadres et professions intellectuelles supérieures atteint presque le niveau observé sur l'agglomération rouennaise; les artisans, commerçants et chefs d'entreprises, ainsi que les professions intermédiaires, relevant comme les cadres des catégories sociales plutôt élevées, sont également bien représentés. Ces trois communautés de communes présentent par ailleurs un taux de chômage faible, de l'ordre de 6 à 7 % seulement en 2011 (contre 14 % en moyenne dans la zone de proximité), quasi stable par rapport à 2006.

1.2.1.3 Niveau de richesse et taux de motorisation des ménages

Malgré quelques disparités territoriales, des revenus globalement élevés

À l'échelle des zones étendue et élargie

La structure industrielle du tissu économique régional a également une incidence sur les salaires et donc les revenus des ménages de la région. La présence d'industries dans les secteurs de la chimie, du raffinage, de l'automobile, de l'aéronautique, de la pharmacie... dont les établissements relèvent par ailleurs souvent de grands groupes, génère des salaires horaires assez élevés. Cela est particulièrement vrai pour les salaires ouvriers, supérieurs de presque 7 % aux salaires moyens ouvriers constatés dans les autres régions françaises.

Les territoires de salaires les plus élevés se retrouvent ainsi le long de l'axe Seine, au niveau des bassins de vie de Lillebonne et du Havre notamment, territoires d'implantation d'industries généralement considérées comme rémunératrices.

La zone d'emploi de Rouen se situe une fois encore dans la moyenne régionale. En revanche, les salaires associés aux emplois locaux sont plus faibles dans la zone d'emplois d'Évreux (spécialisation industrielle dans des secteurs moins rémunérateurs et forte féminisation de la main-d'œuvre) ainsi que dans les zones rurales (Pays de Bray, Pont-Audemer, Bernay) où le faible niveau de qualification et la structure productive plus défavorable orientent les rémunérations à la baisse.

Au-delà de la structure productive de la région, d'autres raisons concourent au niveau globalement élevé des revenus des ménages Hauts-Normands: une faible proportion d'agriculteurs et de retraités (présentant généralement des revenus modestes), et bien sûr, l'inscription d'une partie de la région dans le bassin d'emploi parisien (bassins de vie d'Évreux et de Vernon notamment), où les salaires rapatriés par les actifs travaillant en région parisienne compensent la faiblesse des niveaux de rémunérations locales.

Malgré tout, certaines zones continuent de présenter des niveaux de revenus plus faibles: c'est le cas des zones du Nord-Est de la région (Dieppe, Vallée de la Bresle), ainsi que le Pays de Bray, les régions de Fécamp et de Pont-Audemer.

À l'échelle de la zone de proximité

À l'échelle du territoire de proximité du projet, les niveaux de revenus font apparaître trois zones distinctes, organisées selon une logique globalement concentrique autour des deux grands pôles que forment le cœur de l'agglomération rouennaise d'une part, Louviers – Val-de-Reuil d'autre part:

- > les communes du cœur de l'agglomération rouennaise (ville de Rouen, communes des secteurs de la Vallée du Cailly, d'Elbeuf, de la Rive Gauche), ainsi que celles du quart Nord-Est de la CA Seine Eure (de Louviers – Val-de-Reuil jusqu'à Pitres) affichent des revenus médians faibles (revenus médians inférieurs à 28 500 € par ménage et par an en 2011); si ces communes peuvent abriter des ménages aisés, elles abritent aussi une part importante de logements sociaux et concentrent de nombreux ménages en réelle difficulté sociale; elles sont identifiées par l'INSEE comme des communes défavorisées;
- > les communes des premières couronnes (Plateaux Est et Nord, partie Est du secteur de Seine et Austreberthe, communes du Pays entre Seine et Bray les plus proches de l'agglomération pour le pôle rouennais; communes périphériques de la CA Seine Eure pour Louviers – Val-de-Reuil) affichent des revenus très élevés, liés à une plus grande homogénéité sociale de leurs habitants. Les revenus médians y sont souvent supérieurs à 39 000 € par ménage et par an;
- > au-delà de ces premières couronnes, les revenus diminuent avec l'éloignement à Rouen et Louviers. La CC de l'Andelle, la partie Ouest du secteur Seine et Austreberthe, ainsi que les franges Nord du Pays entre Seine et Bray présentent des niveaux de revenus intermédiaires, toutefois légèrement supérieurs à la moyenne régionale.

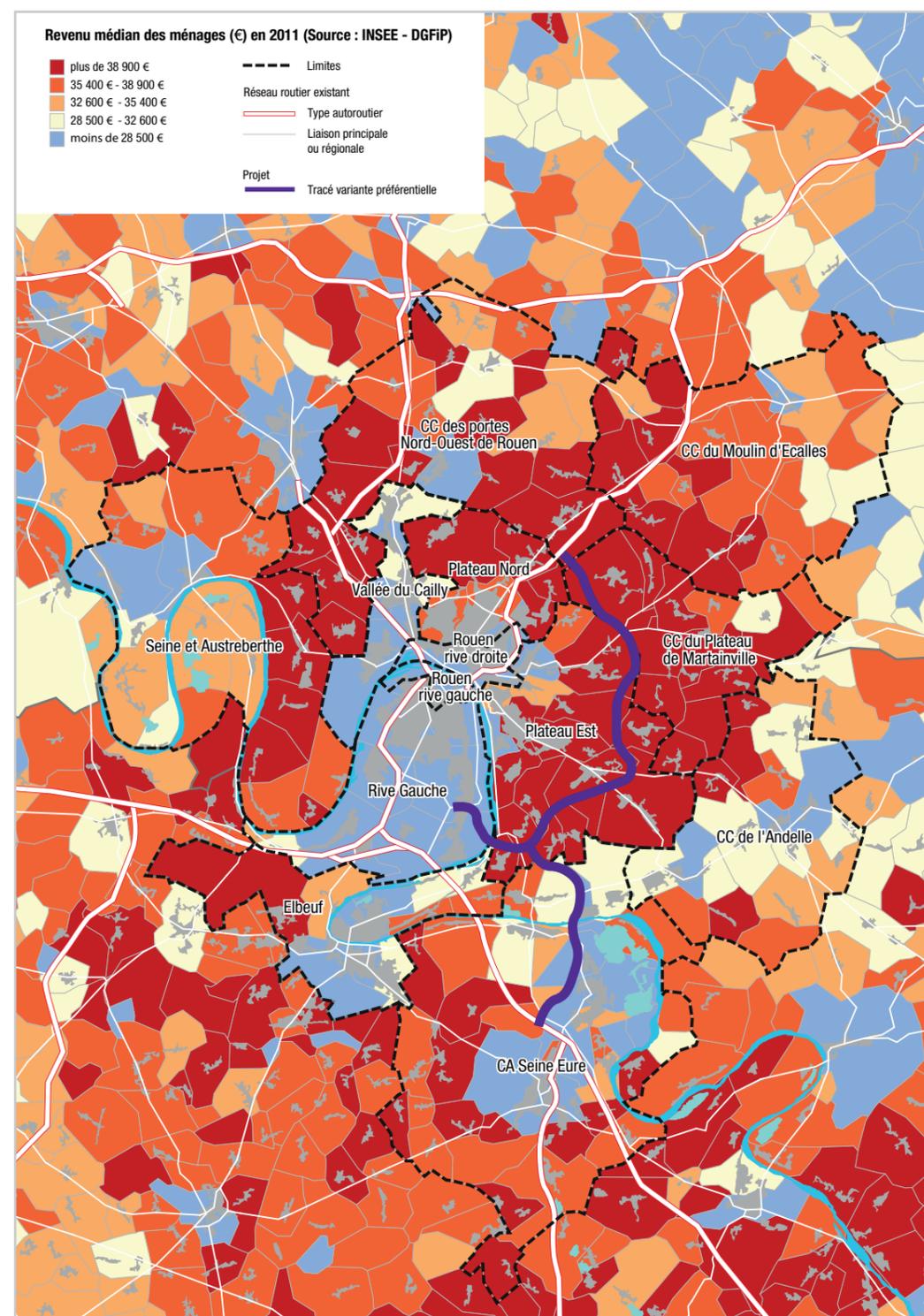


ILLUSTRATION 11: REVENU ANNUEL MÉDIAN (€) DES MÉNAGES EN 2011 (SOURCE: INSEE-DGFIP)

Taux de motorisation des ménages : des valeurs très hétérogènes suivant les territoires mais une augmentation générale du taux de bi-motorisation

En 2011, 82 % des ménages Hauts-Normands disposent d'au moins une voiture et 36 % disposent de 2 voitures ou plus ; ces chiffres sont très légèrement inférieurs à ceux constatés en moyenne dans les autres régions de province. Dans la région, le taux de ménages motorisés reste stable, mais la part des ménages disposant de 2 voitures ou plus augmente de manière continue depuis les années 2000 (il était de 30 % en 1999, et de 34 % en 2006).

Le taux de motorisation est cependant très variable selon les territoires Hauts-Normands. Il est logiquement plus faible dans les zones urbaines, notamment au centre des deux grandes agglomérations de la région que sont Rouen et Le Havre. Il est également faible dans les zones les plus rurales de la Vallée de la Bresle ou autour de Bernay, dont les ménages sont à la fois plus âgés, moins aisés et globalement moins actifs qu'ailleurs dans la région. À l'inverse, la part des ménages équipés d'au moins une voiture approche voire dépasse les 90 % dans les communes périurbaines autour des agglomérations.

Au sein de la zone de proximité, les ménages des territoires situés au Nord-Est de l'agglomération (CC des Portes Nord-Ouest de Rouen, CC du Moulin d'Ecalles, CC du Plateau de Martainville) apparaissent comme particulièrement bien équipés. Plus de la moitié d'entre eux sont d'ailleurs multi-motorisés.

	Part (%) des ménages disposant en 2011...		Part (%) des ménages disposant en 2006...	
	au moins d'une voiture	de 2 voitures ou plus	au moins d'une voiture	de 2 voitures ou plus
Haute-Normandie	82 %	36 %	82 %	34 %
Zone d'emploi de Rouen	81 %	34 %	81 %	33 %
Zone de proximité	79 %	31 %	79 %	30 %
Métropole Rouen Normandie	77 %	27 %	77 %	26 %
CA Seine Eure	86 %	40 %	85 %	39 %
CC de l'Andelle	89 %	46 %	87 %	42 %
CC des Portes Nord-Ouest de Rouen	93 %	55 %	93 %	54 %
CC du Moulin d'Ecalles	94 %	56 %	94 %	53 %
CC du Plateau de Martainville	95 %	60 %	95 %	58 %



TABLEAU 5 : TAUX DE MOTORISATION DES MÉNAGES EN 2006 ET 2011 (SOURCE : INSEE)

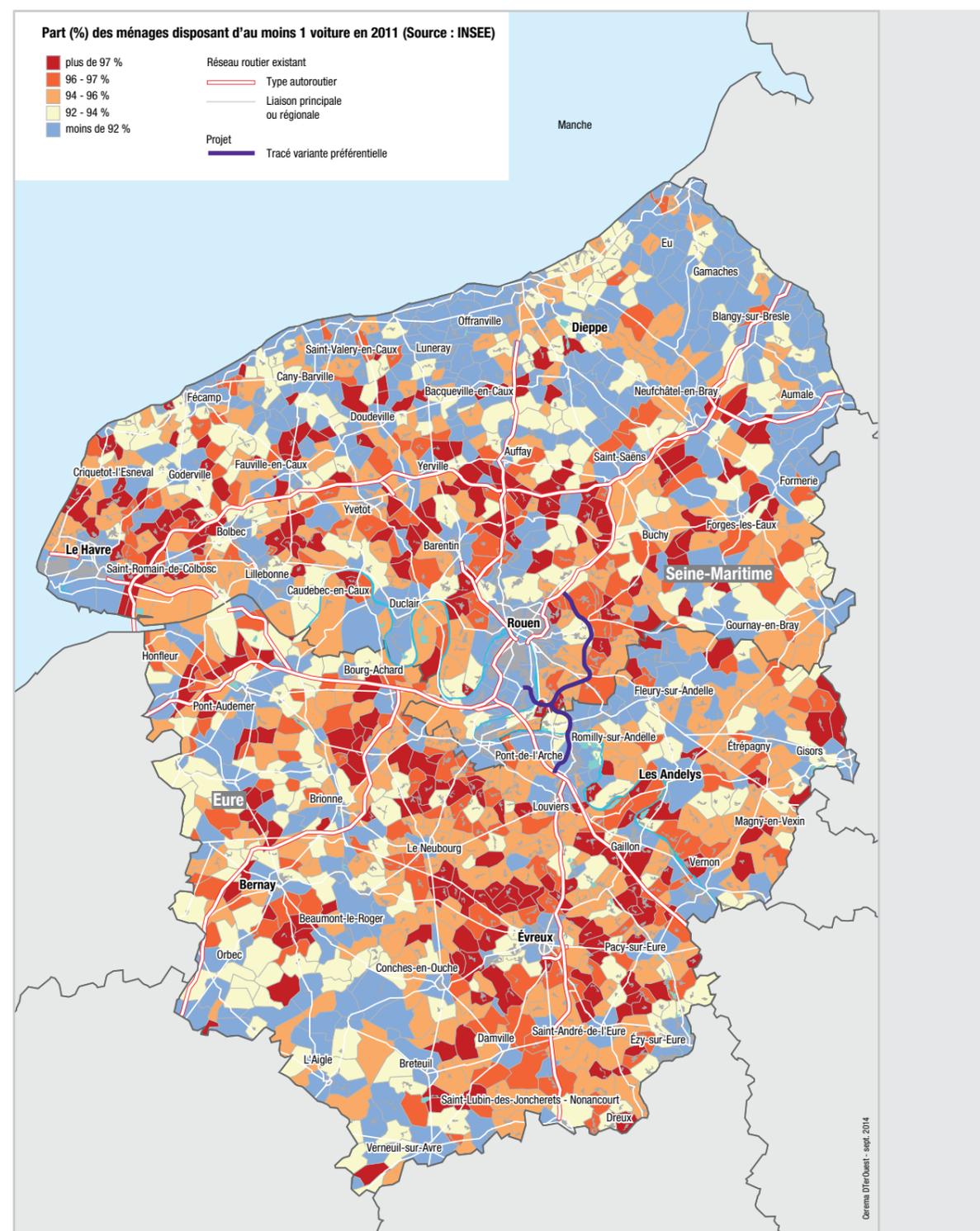


ILLUSTRATION 12 : PART (%) DES MÉNAGES DISPOSANT D'AU MOINS UNE VOITURE EN 2011 (SOURCE : INSEE)

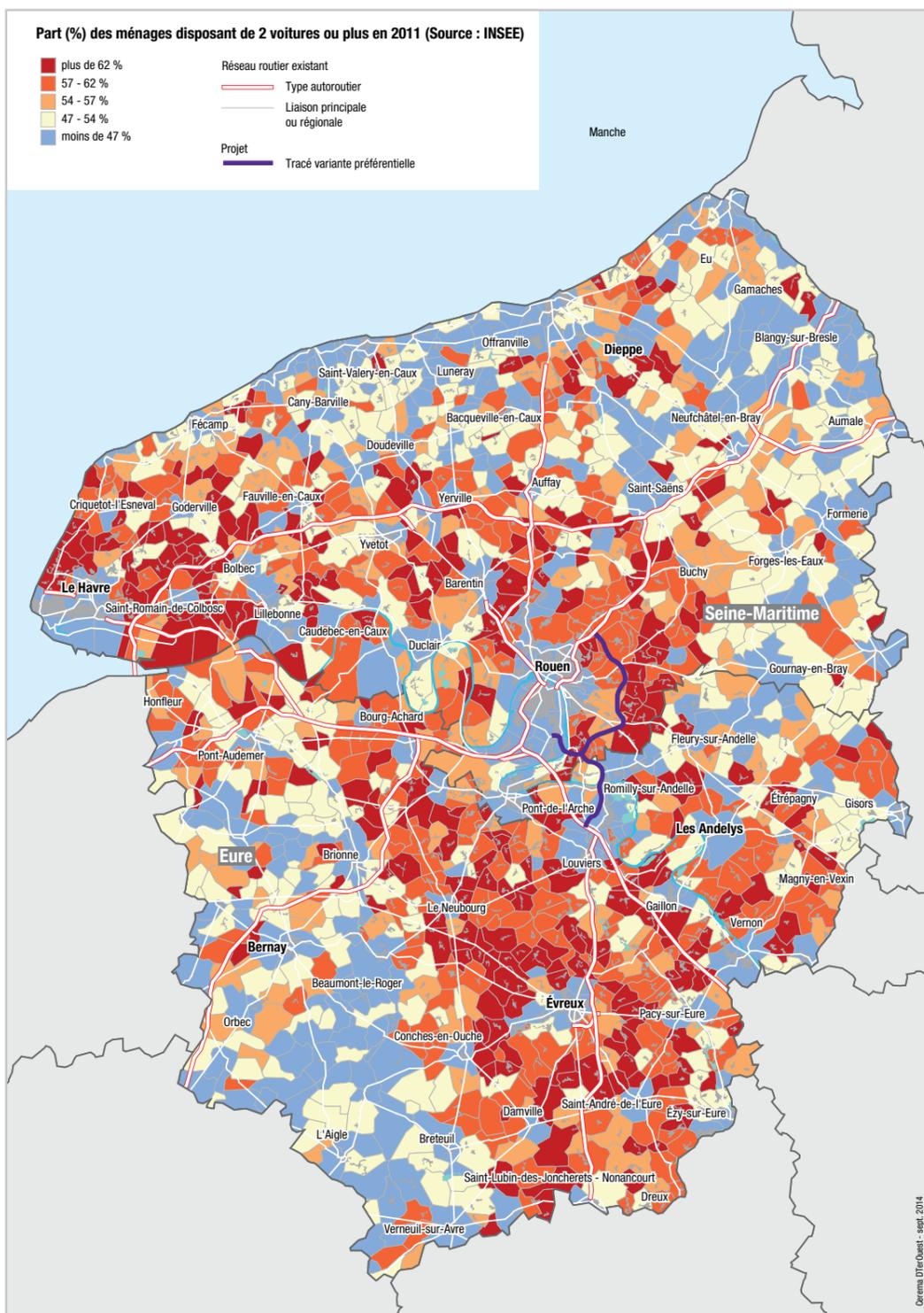


ILLUSTRATION 13: PART (%) DES MÉNAGES DISPOSANT DE 2 VOITURES OU PLUS EN 2011 (SOURCE: INSEE)

1.2.2 Activités économiques et emplois: localisations, structures sectorielles et dynamiques d'évolution

1.2.2.1 Aux échelles étendue et élargie

Une région au tissu industriel encore puissant, mais dont les mutations pèsent sur les évolutions de l'emploi

Avec un Produit Intérieur Brut (PIB) de 49,6 milliards d'€ et 710 000 emplois (en 2011), la région Haute-Normandie a un poids économique supérieur à son poids démographique et à sa taille géographique. Par ailleurs, elle fait montre d'une productivité par emploi et par habitant élevée, qui la place aux 3^e et 7^e rangs parmi les régions de Province.

Cela tient principalement à la structure de son tissu économique, dans lequel l'industrie occupe encore une place très importante: la région se situe en effet au 2^e rang métropolitain pour la contribution relative de l'industrie à la valeur ajoutée régionale, derrière la Franche-Comté, mais devant l'Alsace; et avec 126 000 emplois en 2011, l'industrie représente 18 % des emplois régionaux, contre 13 % en France métropolitaine.

Cette forte spécialisation industrielle de la région trouve son origine dans le développement d'activités dans les domaines du textile, de la métallurgie, des chantiers navals, et ce dès le XIX^e siècle.

Durant la période des « trente glorieuses », le mouvement de décentralisation industrielle permet l'implantation de grands établissements dans les secteurs de l'automobile, de la construction électrique, de la pétrochimie.

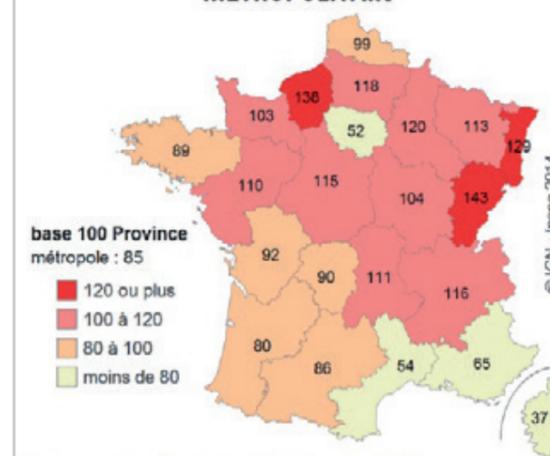
Durant cette période, le complexe industrialo-portuaire se développe sur l'axe Seine, et notamment au Havre: il contribue à la fois à renforcer la densification du tissu industriel régional et est le support de développement d'une filière logistique performante. Témoignant du savoir-faire régional dans ce domaine, un pôle de compétitivité « Logistique Seine-Normandie » a d'ailleurs été labellisé en juillet 2005.

Premier complexe portuaire français, l'axe Seine constitue aujourd'hui le débouché maritime naturel de la région Île-de-France. Il revêt à ce titre une importance stratégique pour l'économie nationale et contribue à positionner la Haute-Normandie comme la 4^e région française pour les échanges extérieurs.

Si le développement industriel a d'abord concerné la Seine-Maritime, il s'est ensuite étendu à l'Eure, avec l'implantation d'établissements dans les domaines de la pharmacie, de l'aéronautique, de l'agro-alimentaire.

Facteur de développement économique ayant permis la création de 90 000 emplois en 30 ans (1945-1975), la forte spécialisation industrielle de la région va cependant peser défavorablement sur les évolutions de l'emploi à partir de 1975: 84 000 emplois industriels seront détruits entre 1975 et 2000.

INDICE DE SPÉCIFICITÉ INDUSTRIELLE EN 2011 : LA HAUTE-NORMANDIE AU 2^e RANG MÉTROPOLITAIN



Source : Insee, Comptes régionaux base 2005
Note de lecture : En 2011, l'indice de spécificité industrielle de la Haute-Normandie s'élève à 138. Autrement dit, en 2011 la contribution relative de l'industrie à la valeur ajoutée totale produite dans la région est 1,38 fois plus élevée que sa contribution relative en province

ILLUSTRATION 14: INDICE DE SPÉCIFICITÉ INDUSTRIELLE DES RÉGIONS FRANÇAISES EN 2011 (TIRÉ DE INSEE AVAL, N° 147, JUIN 2014)

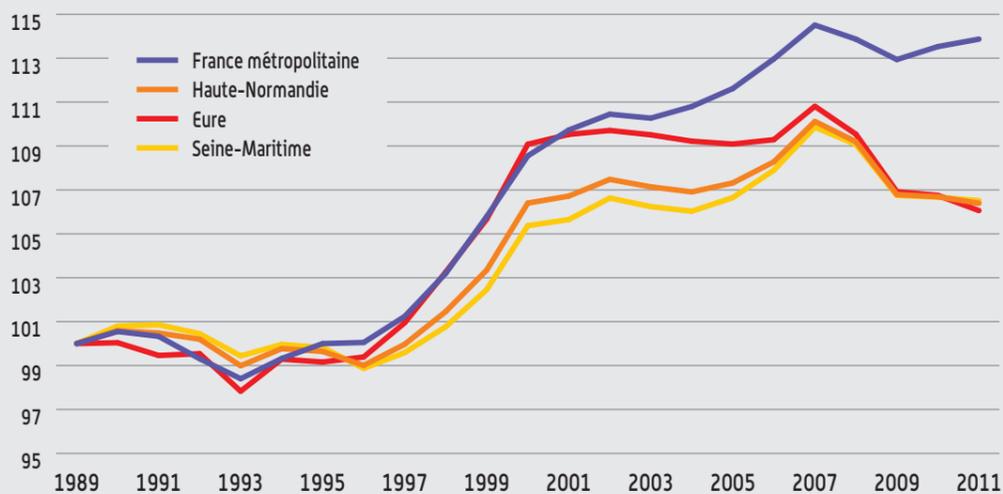


ILLUSTRATION 15 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DEPUIS 1989 - BASE 100 EN 1989 (SOURCE: INSEE)

La région va également être fortement ébranlée par la crise de 2007-2008 : celle-ci va provoquer un recul de l'emploi et du PIB régional de l'ordre de 3 % en une année, et va amplifier le déclin de l'emploi industriel. À partir de 2008, ce sont en effet de l'ordre de 3 200 emplois industriels qui seront détruits chaque année dans la région. La crise va également affecter d'autres secteurs jusque-là dynamiques, comme la construction ou le tertiaire, si bien que depuis 2008, le nombre total d'emplois diminue en Haute-Normandie.

Une dégradation de la situation économique depuis la crise de 2008 qui frappe toutes les zones d'emploi de la région

La situation délicate que connaît la Haute-Normandie sur le plan de l'emploi, notamment depuis la crise de 2008, n'épargne aucun territoire régional.

Depuis 2008 en effet, la quasi-totalité des zones d'emploi de la région voient le nombre total de leurs emplois diminuer. Ces pertes d'emplois sont d'autant plus significatives que ces zones connaissent une dynamique nettement positive depuis 1999, avec des rythmes de création d'emplois de l'ordre de 0,6 à 1 %/an.

Les zones de Vernon-Gisors, Dieppe, Évreux et Le Havre apparaissent comme les plus touchées, avec des pertes supérieures à 1 000 emplois chacune entre 2008 et 2011. Sur la zone de Bernay, le nombre d'emplois a augmenté de 50 unités seulement entre 2008 et 2011, après avoir accusé une baisse de 400 emplois les deux années précédentes.

Les zones d'emplois de Rouen et de Pont-Audemer sont les seules de la région à avoir enregistré une hausse significative de leurs emplois entre 2008 et 2011. Mais ces évolutions restent modestes, particulièrement pour la zone de Rouen, comparées aux évolutions enregistrées sur les périodes précédentes. D'autre part, ces légères augmentations sont très largement liées à des créations dans les secteurs publics ou parapublics. Le secteur salarié marchand quant à lui (qui représente environ 3 emplois sur 4 dans la région) connaît sur ces deux zones, comme sur l'ensemble des zones d'emploi de Haute-Normandie, une très forte contraction.

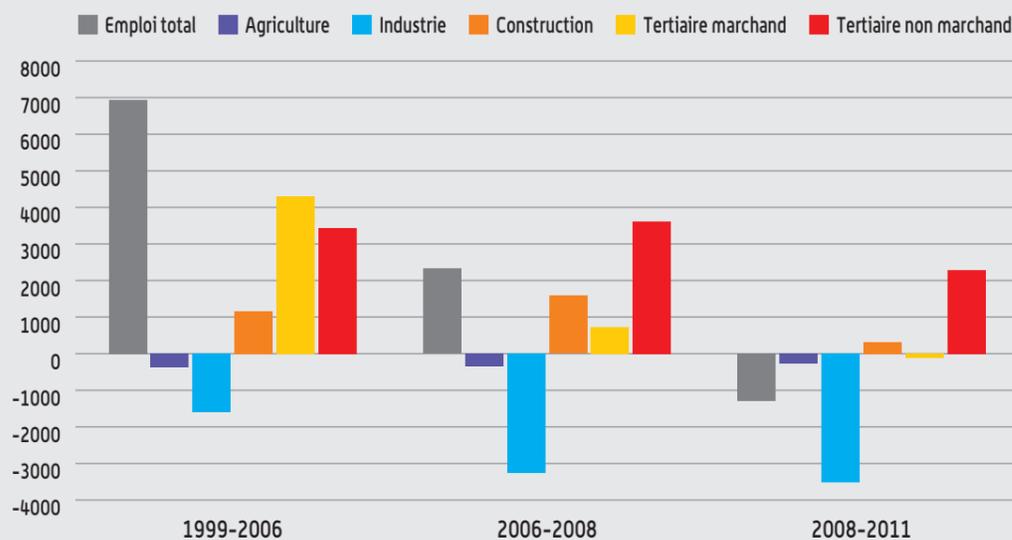


ILLUSTRATION 16 : ÉVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE D'EMPLOIS PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ EN HAUTE-NORMANDIE (SOURCE: INSEE, EXPLOITATION COMPLÉMENTAIRE DES RECENSEMENTS)

	Évol. 2008-2011		Évol. 2006-2008		Évol. 1999-2006	
	Nombre	% / an	Nombre	% / an	Nombre	% / an
Bernay	48	0,1 %	-399	-1,0 %	850	0,6 %
Dieppe - Caux maritime	-1 083	-0,8 %	-64	-0,1 %	3 259	1,0 %
Évreux	-1 156	-0,5 %	-39	0,0 %	5 345	1,0 %
Le Havre	-2 187	-0,4 %	379	0,1 %	11 175	1,0 %
Pont-Audemer	271	0,6 %	182	0,6 %	1 299	1,3 %
Rouen	336	0,0 %	5 062	0,8 %	25 666	1,2 %
Vallée de la Bresle - Vimieu	-288	-0,5 %	-241	-0,7 %	73	0,1 %
Vernon - Gisors	-1 344	-1,1 %	14	0,0 %	3 126	1,1 %
Total Haute-Normandie	-5 403	-0,3 %	4 894	0,3 %	50 794	1,1 %

TABLEAU 6 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES ZONES D'EMPLOI DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE (SOURCE: INSEE, EXPLOITATION PRINCIPALE DES RECENSEMENTS)

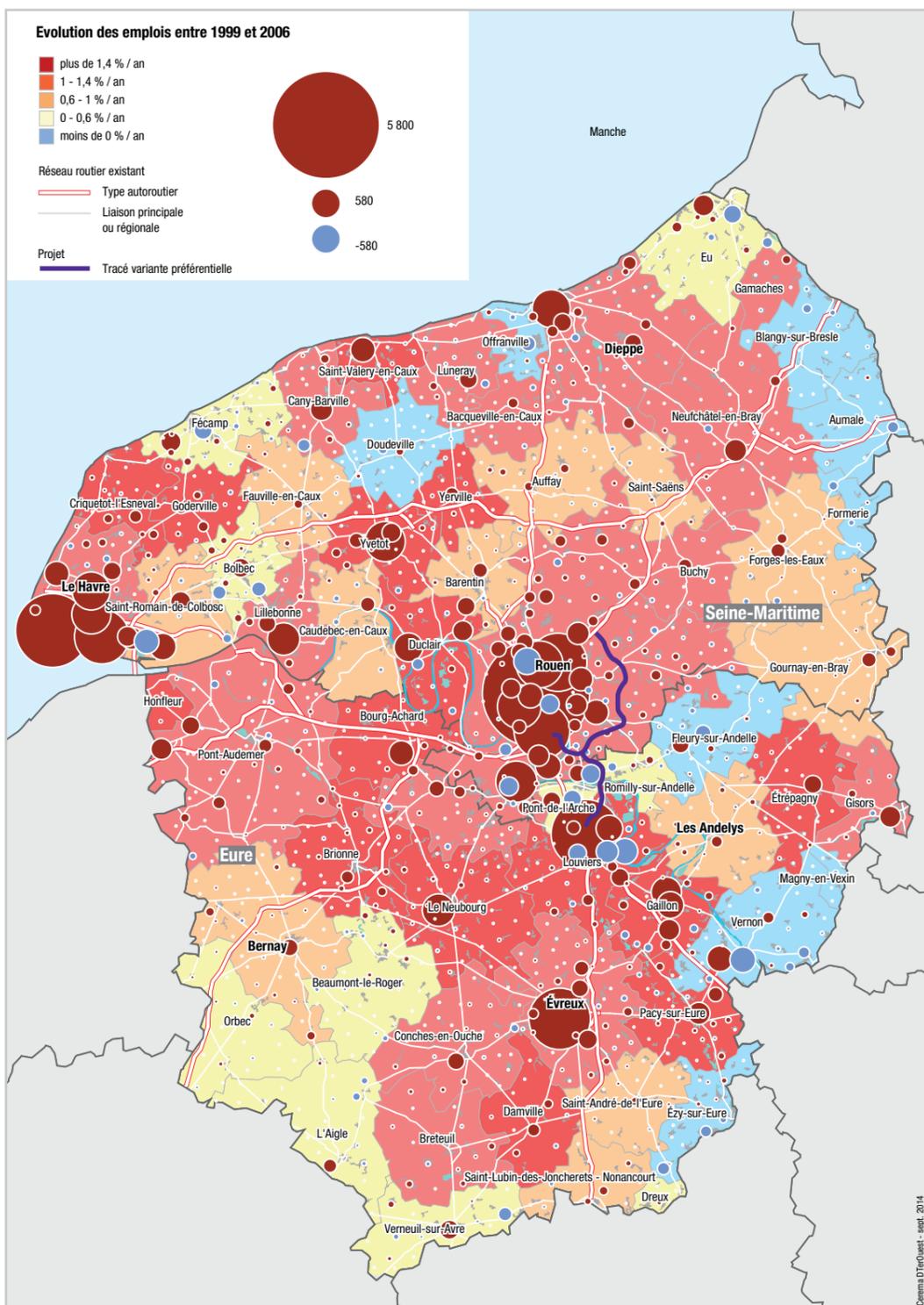


ILLUSTRATION 17 : ÉVOLUTION DES EMPLOIS ENTRE 1999 ET 2006
(SOURCE: INSEE)

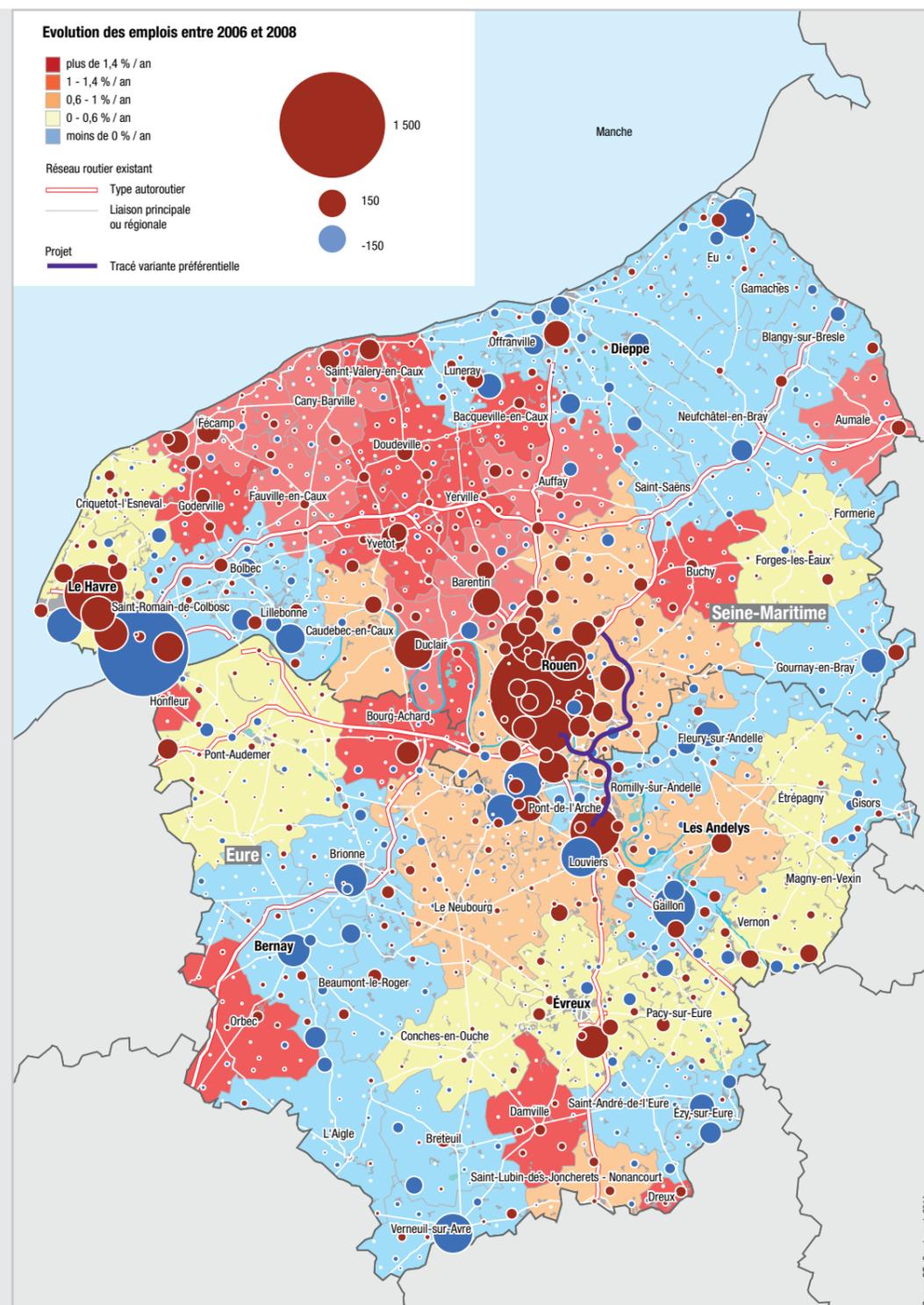


ILLUSTRATION 18 : ÉVOLUTION DES EMPLOIS ENTRE 2006 ET 2008
(SOURCE: INSEE)

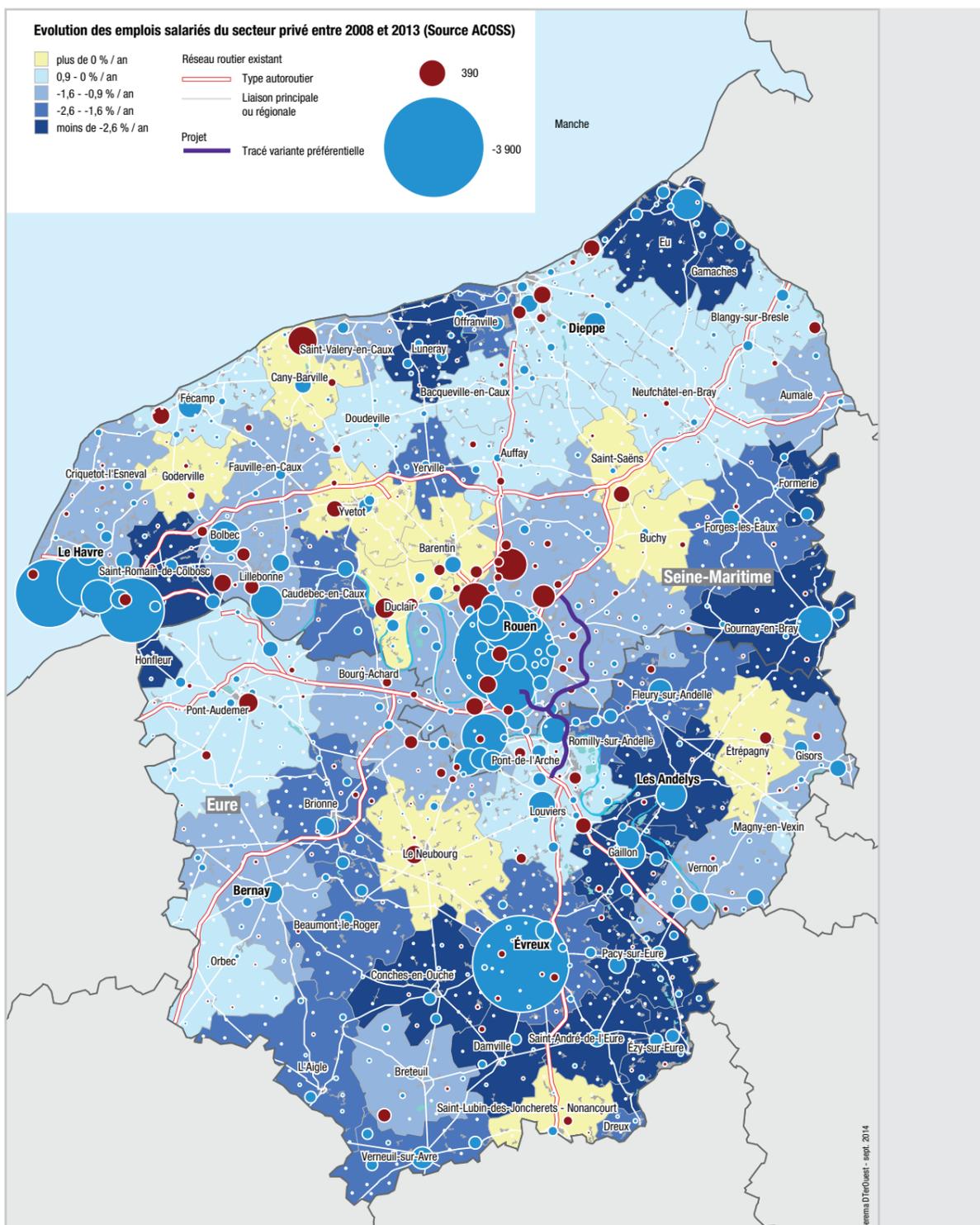


ILLUSTRATION 21 : ÉVOLUTION DES EMPLOIS SALARIÉS DU SECTEUR MARCHAND ENTRE 2008 ET 2013 (SOURCE : ACOSS)

Des emplois concentrés dans les pôles urbains et le long de l'axe Seine

Au sein de l'espace régional, les emplois sont davantage concentrés que la population; leur localisation fait clairement apparaître:

- > les deux pôles de Rouen et du Havre, principaux pôles d'emplois de Haute-Normandie; ils comptent respectivement 225 000 et 104 000 emplois à l'échelle de leur unité urbaine (chiffres 2011). Ils concentrent ainsi près de la moitié des emplois de la région (contre 39 % de sa population); ces deux pôles régionaux ne se limitent pas aux deux villes centres; au sein de l'agglomération rouennaise, 5 communes totalisent plus de 10 000 emplois et 3 communes entre 6 000 et 10 000; sur le pôle Havrais, Gonfreville-l'Orcher et Montvilliers totalisent chacune un peu moins de 10 000 emplois.

- > le pôle d'Évreux qui, avec 40 000 emplois, rayonne sur une vaste partie centrale de l'Eure;
- > les pôles industrialo-portuaires de l'axe Seine, en aval de l'agglomération rouennaise: Sandouville (4 600 emplois), Lillebonne – Notre-Dame-de-Gravanchon (14 000 emplois), Le Trait (4 000 emplois);
- > les pôles de Louviers – Val-de-Reuil et Dieppe, qui totalisent chacun un peu plus de 20 000 emplois;
- > les deux pôles intermédiaires de Vernon et Pont-Audemer, concentrant chacun entre 10 000 et 15 000 emplois.
- > des pôles plus modestes, comptant entre 5 000 et 10 000 emplois, et assurant le maillage de l'espace régional: Bernay, Fécamp, Eu, Bolbec, Yvetot, Barentin... ainsi que Gournay-en-Bray ou Gisors, aux franges de la région.

Unités urbaines	Emplois			Population		
	Nombre	Part (%) des emplois régionaux	Part (%) cumulée	Nombre	Part (%) des emplois régionaux	Part (%) cumulée
Rouen	225 343	32 %	32 %	464 237	25 %	25 %
Le Havre	103 836	15 %	47 %	239 566	13 %	39 %
Évreux	40 603	6 %	52 %	59 990	3 %	42 %
Louviers	22 884	3 %	56 %	43 361	2 %	44 %
Dieppe	20 899	3 %	59 %	38 373	2 %	46 %
Vernon	13 767	2 %	61 %	31 840	2 %	48 %
Lillebonne	13 414	2 %	63 %	19 734	1 %	49 %
Pont-Audemer	11 022	2 %	64 %	21 611	1 %	50 %

TABLEAU 7 : NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES PRINCIPALES UNITÉS URBAINES DE LA RÉGION EN 2011 (UNITÉS URBAINES DE PLUS DE 10 000 EMPLOIS) (SOURCE : INSEE)

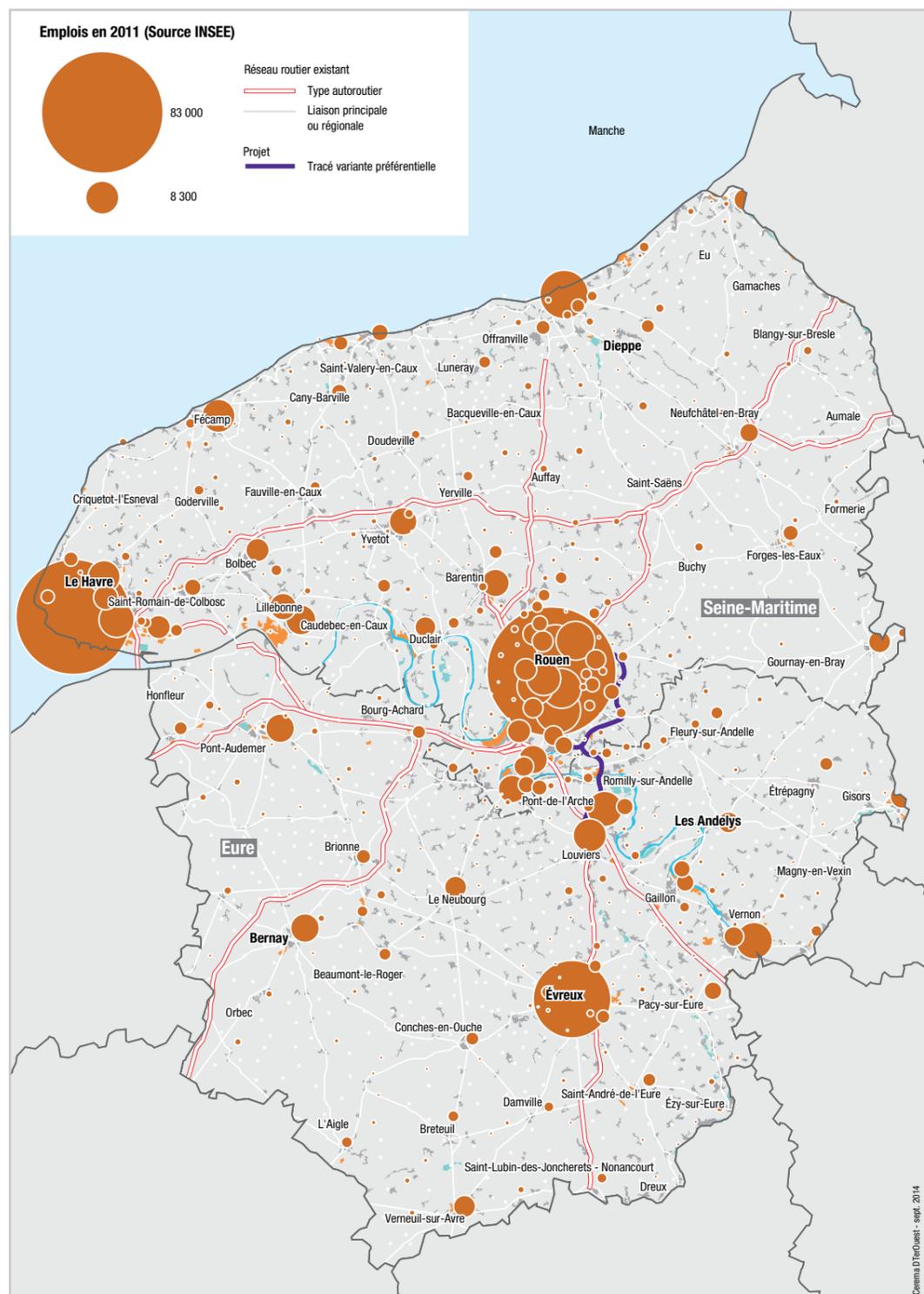


ILLUSTRATION 22: LOCALISATION DES EMPLOIS EN 2011 (SOURCE: INSEE)

1.2.2.2 À l'échelle de la zone de proximité

Principaux pôles d'emplois par EPCI, spécificités et évolutions récentes

La Métropole Rouen Normandie

Avec ses presque 230 000 emplois, l'agglomération rouennaise constitue le second pôle d'emplois du grand bassin parisien après l'Île-de-France. L'industrie (29 000 emplois) reste une spécificité forte de l'agglomération malgré les pertes d'emplois qu'elle a enregistrées depuis plusieurs années; elle est également le socle de son développement passé et à venir, dans la mesure où elle garde un effet d'entraînement important sur le développement des emplois tertiaires.

Bien qu'assez diversifié, le tissu industriel de l'agglomération rouennaise reste dominé par cinq grands secteurs: la construction automobile et de matériel de transport (5 500 emplois), la métallurgie (2 900 emplois), les industries agro-alimentaires (2 800 emplois), l'industrie du bois et du papier (2 100 emplois), ainsi que l'industrie pharmaceutique (2 000 emplois). Les secteurs de la chimie et de l'énergie, un peu moins importants en termes d'effectifs représentent également 1 600 emplois chacun. L'activité de cokéfaction-raffinage ne représente quant à elle plus que 760 emplois.

L'ensemble du secteur tertiaire marchand représente quant à lui plus de 100 000 emplois, soit un peu moins de la moitié des emplois de l'agglomération. Il n'en demeure pas moins que l'agglomération rouennaise dispose, compte-tenu de sa taille, d'un secteur tertiaire

assez faiblement représenté, notamment en ce qui concerne le tertiaire supérieur. Les activités d'administrations ou de conseils aux entreprises, de communication, d'informatique sont par exemple moins représentées à Rouen que dans les agglomérations de taille comparable. Le secteur banque-assurance fait cependant figure d'exception, avec plus de 8 500 emplois.

La spécialisation industrielle de l'agglomération, en partie liée à l'activité du Grand Port Maritime de Rouen (GPMR), a une incidence forte sur la localisation des emplois. Les zones d'activités jouent en effet un rôle important en matière de structuration économique de l'agglomération. Plus de 48 000 emplois et 1 900 établissements sont localisés sur les 87 parcs d'activité de la métropole. Couvrant 8 % du territoire de l'agglomération, ces zones concentrent plus de 30 % des emplois salariés. Les plus importantes sont implantées le long de la Seine, essentiellement sur sa rive gauche (Rouen, Le Grand-Quevilly, Petit-Couronne, Grand-Couronne, Sotteville-lès-Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Oisseil). La rive droite du secteur d'Elbeuf compte également quelques sites d'importance (Cléon, Saint-Aubin-les-Elbeuf).

Il est à noter que l'hyper-centre de Rouen est également un important pôle d'emplois. En effet, à l'inverse de beaucoup de grandes agglomérations comparables, celui-ci reste le principal pôle commercial du territoire (plus de 7 000 emplois dans le commerce). En tant que préfecture régionale, la ville de Rouen concentre aussi la plupart des grandes fonctions administratives de l'agglomération et de très nombreux emplois publics: ces derniers représentent plus de 30 000 emplois.

	Emplois 2011	Évol. 2008-2011		Évol. 2006-2008		Évol. 1999-2006	
		nombre	% / an	nombre	% / an	nombre	% / an
Métropole Rouen Normandie	229 223	-1 243	-0,2 %	3 748	0,8 %	17 145	1,1 %
CA Seine Eure	30 025	154	0,2 %	300	0,5 %	2 640	1,3 %
CC de l'Andelle	5 124	-227	-1,4 %	-236	-2,1 %	-5	0,0 %
CC des Portes Nord-Ouest de Rouen	6 660	354	1,8 %	444	3,7 %	1 129	3,1 %
CC du Moulin d'Ecalles	2 536	102	1,4 %	140	3,0 %	208	1,4 %
CC du Plateau de Martainville	1 439	12	0,3 %	-8	-0,3 %	276	3,1 %
Total zone de proximité	275 006	-848	-0,1 %	4 388	0,8 %	21 393	1,2 %

TABLEAU 8: ÉVOLUTION DES EMPLOIS DEPUIS 1999 (SOURCE: INSEE, EXPLOITATIONS PRINCIPALES DES RECENSEMENTS)

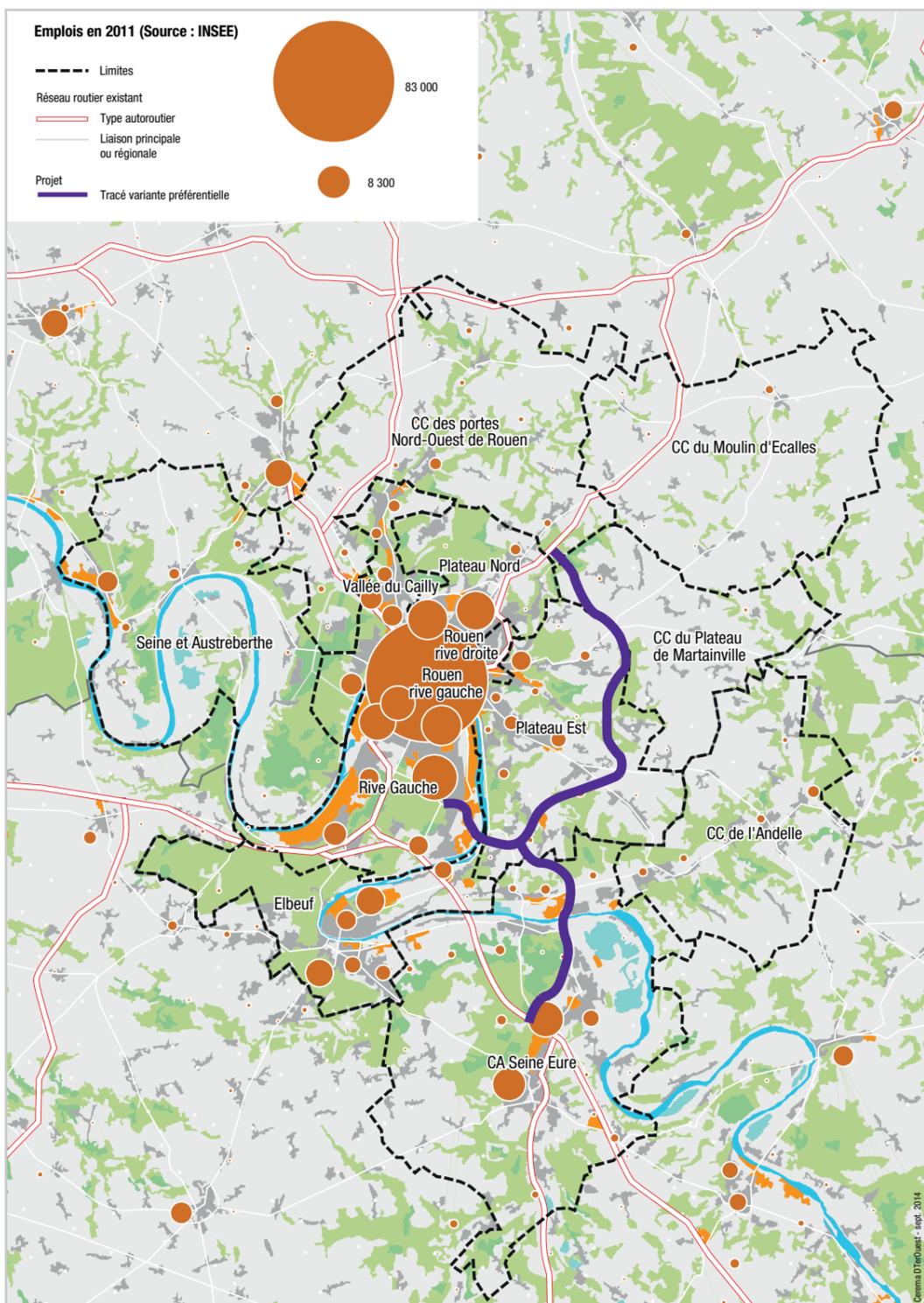


ILLUSTRATION 23 : EMPLOIS PAR COMMUNE EN 2011 DANS LA ZONE DE PROXIMITÉ AUTOUR DU PROJET (SOURCE : INSEE)

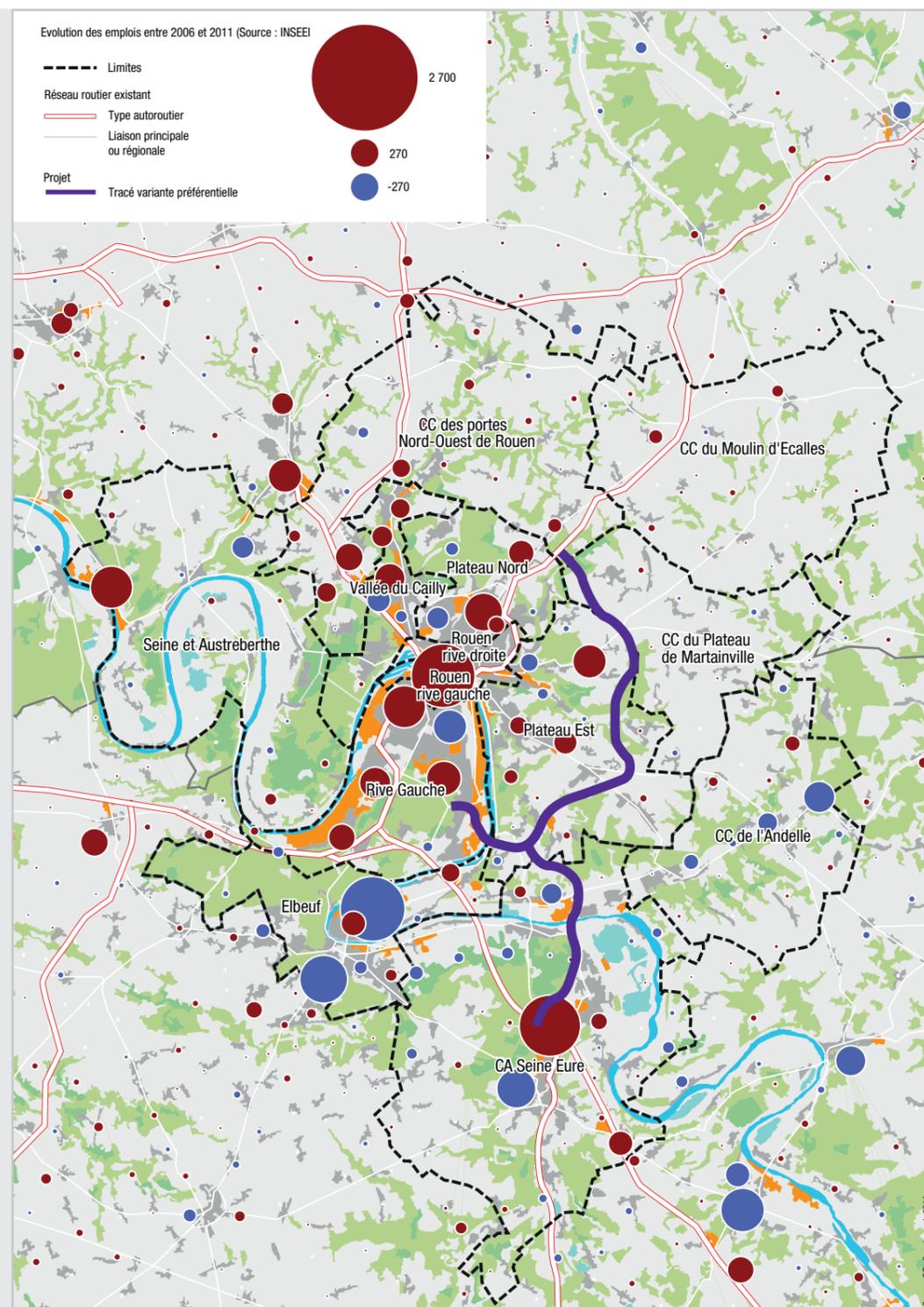


ILLUSTRATION 24 : ÉVOLUTION DES EMPLOIS ENTRE 2006 ET 2011 DANS LES COMMUNES DE LA ZONE DE PROXIMITÉ AUTOUR DU PROJET (SOURCE : INSEE)

	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce, transports, services divers	Adm. publique, ensegmt., santé, act. Soc.	Total
Elbeuf	63	7286	1363	8353	7023	24089
Plateau Est	105	1951	1764	5930	4850	14600
Plateau Nord	100	1033	1035	13841	9115	25124
Rive Gauche	110	8938	6373	25906	15777	57104
Rouen	170	3712	3268	42504	31765	81419
Seine et Austreberthe	258	2777	619	2643	1968	8265
Vallée du Cailly	63	3822	1423	6524	5531	17364
Total Métropole Rouen Normandie	870	29518	15844	105701	76030	227963



TABLEAU 9 : EMPLOIS PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ SUR LES SECTEURS DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE EN 2011 (SOURCE : INSEE, EXPLOITATION COMPLÉMENTAIRE DU RECENSEMENT)

	Évolution 2008-2011		dont				
	Nombre	% / an	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce, transports, services divers	Adm. publique, ensegmt., santé, act. Soc.
Elbeuf	-1394	-1,9%	-2	-1259	7	-422	282
Plateau Est	374	0,9%	-35	42	104	-49	313
Plateau Nord	174	0,2%	-6	-39	-52	223	49
Rive Gauche	67	0,0%	3	-576	365	-353	628
Rouen	-107	0,0%	33	-425	-371	237	420
Seine et Austreberthe	149	0,6%	2	25	-48	106	62
Vallée du Cailly	-136	-0,3%	30	-320	59	-153	247
Total Métropole Rouen Normandie	-873	-0,1%	25	-2552	64	-411	2001



TABLEAU 10 : ÉVOLUTION DES EMPLOIS ENTRE 2008 ET 2011 PAR GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ (SOURCE : INSEE, EXPLOITATIONS COMPLÉMENTAIRES DES RECENSEMENTS)

NB: les chiffres issus des exploitations complémentaires portent sur un champ plus restreint que ceux issus des exploitations principales; cela explique les légers écarts d'évolution d'emplois selon les tableaux.

Le secteur du plateau Nord présente un profil un peu différent du reste de l'agglomération. Les 25 000 emplois qu'il abrite relèvent peu de l'industrie, mais davantage d'activités tertiaires supérieures (services supérieurs aux entreprises, activités financières), de l'enseignement et de la santé. Les emplois sont essentiellement concentrés sur les communes de Mont-Saint-Aignan, Bois-Guillaume et Bihorel.

Les secteurs Vallée du Cailly, Plateau Est et surtout Seine-et-Austreberthe concentrent quant à eux nettement moins d'emplois que les secteurs évoqués précédemment (respectivement 17 000, 14 000 et 8 000); le secteur industriel y est cependant assez développé, à

l'inverse des activités tertiaires, moins présentes (d'un point de vue relatif) qu'ailleurs dans l'agglomération.

En termes d'évolutions, le territoire de la métropole a vu le rythme de croissance de ses emplois ralentir de manière continue depuis le début des années 2000, celui-ci passant de + 1,1 %/an entre 1999 et 2006 à + 0,8 %/an entre 2006 et 2008. Depuis 2008, le nombre d'emplois diminue.

La baisse des emplois sur la Métropole Rouen Normandie, de l'ordre de - 1 000 entre 2008 et 2011, s'explique avant tout par les pertes d'emplois dans l'industrie. Si la diminution du nombre d'emplois industriels

est générale à l'échelle de l'agglomération, le secteur d'Elbeuf a été particulièrement touché: il a perdu en effet 1 400 emplois, dont 850 sur la seule commune de Cléon (- 500 emplois dans l'usine Renault et environ 300 dans le secteur de la métallurgie).

Au sein du secteur tertiaire, le commerce, ainsi que le transport et la logistique ont également enregistré des pertes d'emplois importantes, de l'ordre de 800 emplois chacun. Ces pertes n'ont pas pu être compensées par les créations pourtant observées dans les activités financières et d'assurance, dans les activités immobilières ou dans quelques activités de services aux entreprises (activités scientifiques et techniques par exemple).

La CA Seine Eure

Le territoire de la CA Seine Eure constitue un espace économique majeur au sein de la zone d'emploi de Rouen, mais aussi plus largement à l'échelle de la région Haute-Normandie. Cela se traduit par un nombre d'emplois (30 000) supérieur au nombre d'actifs occupés (27 000). Sa localisation lui confère également un rôle important vis-à-vis des flux et échanges économiques liés au bassin parisien, ainsi qu'avec ceux liés aux complexes portuaires du Havre et de Rouen.

Le territoire de la CA Seine Eure jouit par ailleurs d'une tradition industrielle forte, héritée des politiques de décentralisation industrielle de la région parisienne des années 1960-1970. Le poids des emplois industriels y est de ce fait encore très important, puisque ceux-ci représentent plus du tiers des 30 000 emplois de la communauté d'agglomération.

La filière « pharmacie » est extrêmement bien implantée dans la CA Seine Eure et constitue le principal pourvoyeur d'emplois industriels (3 200 emplois). Des groupes d'envergure internationale sont implantés dans l'agglomération Louviers – Val-de-Reuil, celle-ci étant identifiée comme un pôle majeur dans les domaines de la pharmacie et de la cosmétique. Les acteurs de la filière sont d'ailleurs intégrés à deux pôles de compétitivité, « Cosmetic Valley » et « Chimie Biologie Santé ». Une zone d'activité dédiée à l'activité pharmaceutique et aux biotechnologies (Pharma-parc, labellisée Système Productif Local) est également implantée sur les communes de Val-de-Reuil et du Vaudreuil, en bordure de l'A13.

D'autres secteurs sont également bien représentés localement: le transport et la logistique (1 700 emplois), la chimie, les secteurs du caoutchouc et du plastique (2 300 emplois), la métallurgie (1 200 emplois). Ils reposent souvent sur de grands groupes internationaux, disposant sur le périmètre de la CA Seine Eure de sites industriels importants.

On observe cependant depuis quelques années une évolution du tissu économique et industriel de la communauté d'agglomération, avec un renforcement du secteur tertiaire et des activités industrielles à forte valeur ajoutée (technologies de communication, électronique, chimie fine...).

Les emplois de la CA Seine Eure sont par ailleurs très concentrés. Les deux communes de Val-de-Reuil et Louviers totalisent à elles seules 18 000 emplois, soit près de 60 % des emplois de l'agglomération. La commune du Vaudreuil, constitue également un pôle d'emploi significatif, avec 2 700 emplois, dont 1 000 sur le seul site industriel d'Aptar (ex-Valois, fabrication de produits en caoutchouc pour l'industrie pharmaceutique). Les communes d'Alizay (sur la rive droite de la Seine) et d'Incarville, traversées par le projet de liaison A28-A13, constituent avec Pont-de-l'Arche des pôles secondaires d'environ 1 000 emplois chacun. Ces 6 communes concentrent presque 8 emplois sur 10 de l'agglomération, ce qui engendre des migrations pendulaires très importantes, à la fois depuis les autres communes de la CA Seine Eure, mais aussi depuis des communes extérieures.

En termes d'évolutions, la crise de 2008 s'est manifestée par un net ralentissement de la progression de l'emploi, la CA Seine Eure n'ayant enregistré qu'une croissance d'à peine 150 emplois sur 3 ans. Le rythme de création d'emplois est aujourd'hui de l'ordre de 4 fois inférieur à ce qu'il était sur la période 1999-2006 (+ 0,3 %/an contre + 1,3 %/an).

Assez logiquement, les évolutions les plus significatives (à la hausse comme à la baisse) concernent les communes abritant le plus d'emplois: Val-de-Reuil se distingue, avec une croissance de plus de 600 emplois, alors que Louviers et Alizay en perdent environ 200 chacune.

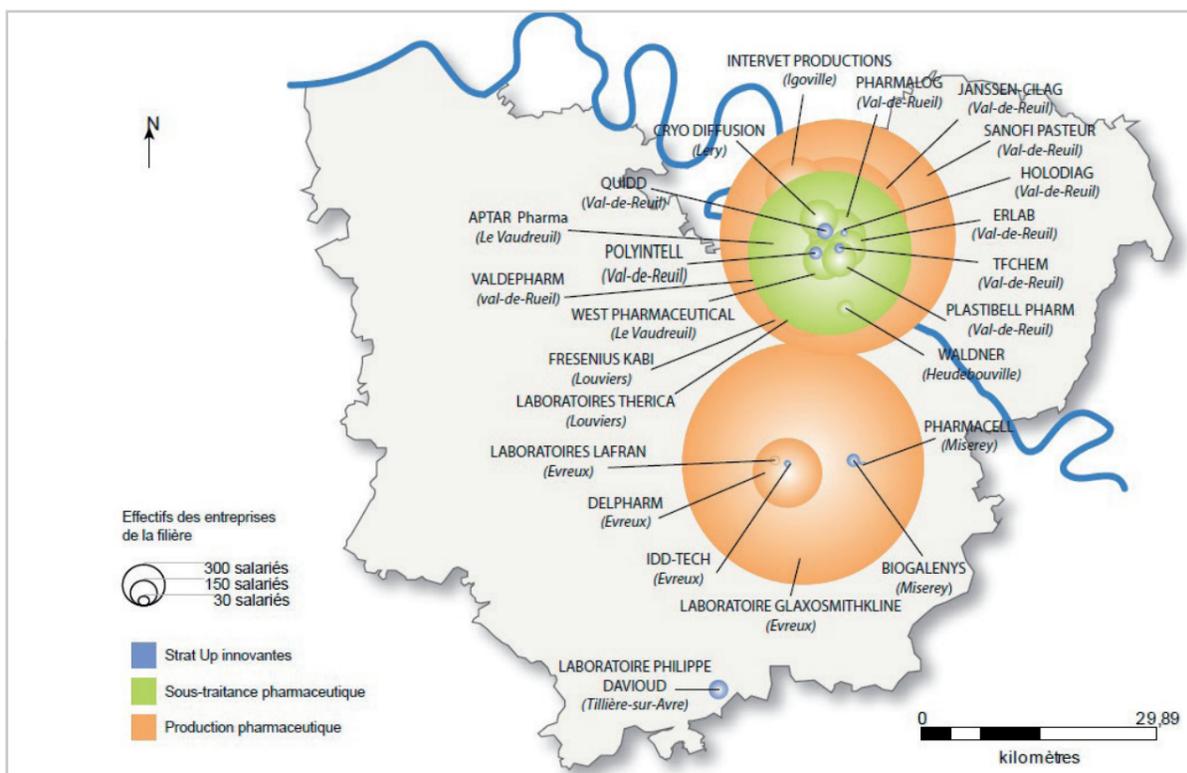


ILLUSTRATION 25: LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FILIÈRE PHARMACEUTIQUE DANS L'EURE (SOURCE: CCI DE L'EURE)

La crise a notamment eu pour effet de marquer la fin de la croissance de l'emploi industriel. Si l'industrie pharmaceutique a réussi à maintenir le nombre de ses emplois, voire à les augmenter (+ 300 entre 2008 et 2013), l'industrie du bois et du papier, la métallurgie, la fabrication d'équipements électriques ont connu de fortes réductions d'emplois.

La crise a également eu des conséquences importantes sur le secteur tertiaire, dont la progression sur la CA Seine Eure était importante depuis la fin des années 1990. Son essor dépend en effet beaucoup du dynamisme du secteur industriel (services aux entreprises). Concernant les services à la personne, leur développement souffre à la fois de la baisse de la croissance démographique de la CA Seine Eure et de la faiblesse du pouvoir d'achat des ménages.

La CC de l'Andelle

La Communauté de communes de l'Andelle compte 5100 emplois en 2011. À l'image du Pays du Vexin Normand dont elle fait partie, la CC de l'Andelle est fortement marquée par l'industrialisation des vallées. L'essentiel des emplois de la communauté de communes est donc concentré le long de la rivière Andelle, que longe la RD321 (laquelle viendrait se raccorder au projet

de liaison A28-A13 au niveau d'Alizay – Le Manoir). Au sein de la communauté de communes, ce sont en effet presque 9 emplois sur 10 qui sont concentrés sur 5 communes implantées le long du cours de l'Andelle: Romilly-sur-Andelle (900 emplois), Pont-Saint-Pierre (650 emplois), Fleury-sur-Andelle (950 emplois), Charleval (1 500 emplois) et Perriers-sur-Andelle (400).

La CC de l'Andelle garde la trace de son passé industriel, puisque le secteur industriel regroupe encore aujourd'hui 40 % des emplois locaux. Au sein du Pays du Vexin Normand, la communauté de communes de l'Andelle demeure ainsi le territoire au profil industriel de loin le plus marqué, bien que l'industrie y connaisse depuis déjà plusieurs décennies des difficultés importantes. Depuis la fin des années 1990, le tissu industriel de la CC de l'Andelle a en effet perdu près de 1 000 emplois, soit 30 % de ses effectifs.

Aujourd'hui, le secteur industriel, qui compte un peu moins de 2 000 emplois, est principalement représenté par quelques gros établissements dans la production de joints en caoutchouc pour l'automobile (Sealynx à Charleval, environ 700 emplois en 2013), la fabrication métallique (300 emplois à Romilly-sur-Andelle), la fabrication de matelas (Copirel à Perriers-sur-Andelle,



ILLUSTRATION 26: EMPLOIS SALARIÉS DU SECTEUR MARCHAND DE LA CA SEINE EURE EN 2008 ET 2013 (SOURCE: ACOSS)

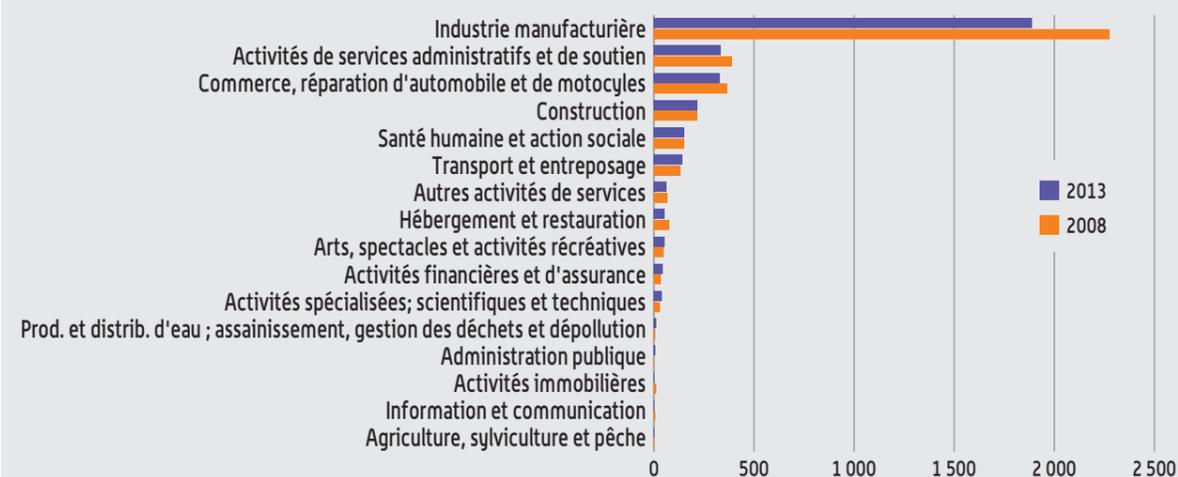


ILLUSTRATION 27: EMPLOIS SALARIÉS DU SECTEUR MARCHAND DANS LA CC DE L'ANDELLE EN 2008 ET 2013 (SOURCE: ACOSS)

170 emplois), la fabrication de pompes pour l'industrie (MitlonRoy à Pont-Saint-Pierre, environ 200 emplois), la fabrication de carton (Ondulys à Fleury-sur-Andelle, 130 emplois)... Les secteurs de la métallurgie et des industries agro-alimentaires représentent également quelques centaines d'emplois, cependant répartis dans des établissements de plus petite taille.

L'importance du secteur industriel et les difficultés qu'il rencontre pèsent sur la dynamique d'ensemble de la communauté de communes, qui voit le nombre total de

ses emplois s'éroder de manière continue depuis plus de 20 ans.

Jusqu'à la crise de 2008, les secteurs de la construction et du tertiaire (marchand et non marchand) avaient permis de limiter les effets de la désindustrialisation, par la création d'environ 500 emplois, sans que cela soit toutefois suffisant pour inverser la tendance générale. Mais depuis 2008, quasiment aucun secteur ne voit ses effectifs augmenter et des secteurs comme l'hébergement-restauration, le commerce, les activités

immobilières perdent également des emplois. Si bien qu'entre 2008 et 2013, la communauté de communes a enregistré une baisse de 500 emplois salariés.

Les Communautés de communes du Pays Entre Seine et Bray

Le Pays Entre Seine et Bray totalise en 2011 un peu plus de 10 600 emplois, répartis à hauteur de 6 600 dans la CC des Portes Nord-Ouest de Rouen, 2 500 dans la CC du Moulin d'Ecalles et d'un peu moins de 1 500 dans la CC du Plateau de Martainville.

S'il n'y a pas de pôle d'emplois rayonnant à l'échelle du Pays tout entier, quelques communes constituent des petites polarités économiques: Montville totalise 1 500 emplois, Buchy environ 900, Quincampoix et Saint-Jean-du-Cardonnay environ 700; Grugny et La Vaupalière constituent également de petits pôles d'emplois locaux avec 500 emplois chacun. Buchy et Grugny mis à part, toutes ces communes se situent aux marges de l'agglomération rouennaise.

Malgré tout, les emplois du Pays demeurent assez dispersés, en lien avec la structure sectorielle du tissu économique, très tournée vers les commerces, les services aux ménages et le secteur de la construction (15 % des emplois à lui tout seul). L'agriculture y occupe également une place encore importante et représente 7 % des emplois (jusqu'à 11 % des emplois dans la CC du Moulin d'Ecalles).

Les emplois relèvent donc essentiellement de petits établissements de quelques salariés seulement. Les établissements de plus de 50 salariés restent peu nombreux et principalement implantés dans les communes de Montville et La Vaupalière. Les zones d'activités, au nombre de 7, sont pour la plupart d'une superficie inférieure à 20 ha; la zone industrielle La Maine – Les Portes de l'Ouest, à cheval sur les communes de La Vaupalière et Maraume fait exception avec 60 ha environ, abritant une cinquantaine d'entreprises.

Malgré une progression assez forte du nombre d'emplois depuis plusieurs décennies, le Pays Entre Seine et Bray reste un territoire au profil avant tout résidentiel. Le ratio « emplois/actifs occupés » augmente certes de manière continue depuis les années 1990 (témoignant ainsi d'une progression des emplois plus rapide que celle des actifs occupés), mais il reste globalement

faible, inférieur à 0,5 (à titre de comparaison, il atteint 1,2 sur l'agglomération de Rouen, 1,1 sur la CA Seine Eure, et 0,7 sur la CC de l'Andelle). De ce fait, près des 3/4 des actifs du Pays travaillent en dehors, essentiellement vers l'agglomération rouennaise. Ces mouvements quotidiens sont par ailleurs facilités par la qualité de la desserte routière du territoire, qui permet un accès assez aisé à la capitale régionale.

Les effets de la crise de 2008 se sont fait ressentir sur le Pays par une baisse du rythme de création d'emplois. Le taux de croissance annuel moyen de l'emploi a ainsi été divisé par deux après 2008. Il reste toutefois largement positif sur la période 2008-2011 et s'élève à + 1,5 %/an. Il est en cela nettement supérieur aux valeurs constatées dans les territoires voisins. Les secteurs du commerce et des services apparaissent comme les principaux contributeurs aux créations d'emplois, alors que l'industrie, le secteur des transports et l'agriculture sont en recul.

1.2.2.3 Les grands équipements et pôles générateurs de déplacements et flux de marchandises, existants ou en projet

Le Grand Port Maritime de Rouen

Complémentaire du Grand Port Maritime du Havre, le port de Rouen est un atout majeur pour l'activité économique de la région et notamment pour son tissu industriel. Au cœur d'un hinterland de 25 millions de consommateurs situés dans un rayon de moins de 200 km, il est un maillon essentiel du complexe portuaire de la Seine (incluant également les ports du Havre et Paris) et constitue à ce titre un équipement et une activité stratégiques pour l'économie nationale.

Port multi-vrac avec une forte tradition industrielle et de stockage – distribution, le Grand Port Maritime de Rouen est spécialisé dans les trafics de céréales, de produits agroalimentaires, de produits énergétiques et de marchandises diverses. Ces trafics représentent entre 21 et 27 millions de tonnes par an; les pré- et post-acheminements terrestres sont réalisées pour près des 2/3 par la route; le reste est réalisé par voie d'eau (18 %), par pipe-line (15 %) et par le fer (5 %).

Les installations du Port de Rouen s'étendent sur environ 120 km le long de la Seine, entre Rouen et



ILLUSTRATION 28: EMPLOIS SALARIÉS DU SECTEUR MARCHAND DANS LE PAYS ENTRE SEINE ET BRAY EN 2008 ET 2013 (SOURCE: ACROSS)

Remarque: le nombre très élevé d'emplois dans le secteur « santé humaine et action sociale » s'explique par la localisation du siège de la fédération ADMR de Seine Maritime dans la commune de Montville. Ce chiffre est à interpréter avec prudence car tous les emplois d'aide à domicile en relevant ne sont pas localisés sur le Pays. De même, le nombre important d'emplois dans le secteur « activités de services administratifs et de soutien » s'explique par la présence de sièges d'établissements dans le secteur de la sécurité et du gardiennage à la Vaupalière et à Saint-Jean-du-Cardonnay.

	Emplois 2011	Évolution 2008-2011		Évolution 2006-2008		Évolution 1999-2006	
		Nombre	% / an	Nombre	% / an	Nombre	% / an
CC des Portes Nord-Ouest de Rouen	6 660	354	1,8 %	444	3,7 %	1 129	3,1 %
CC du Moulin d'Ecalles	2 536	102	1,4 %	140	3,0 %	208	1,4 %
CC du Plateau de Martainville	1 439	12	0,3 %	-8	-0,3 %	276	3,1 %
Total Pays Entre Seine et Bray	10 635	469	1,5 %	576	3,0 %	1 613	2,7 %

TABLEAU 11: EMPLOIS ET LEURS ÉVOLUTIONS DANS LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU PAYS ENTRE SEINE ET BRAY DEPUIS 1999 (SOURCE: INSEE)

Honfleur, sur 4 sites :

- > Honfleur (sur la rive gauche de la Seine) : ses terminaux accueillent un peu plus de 1 % du trafic du port ; ils traitent avant tout les trafics de bois, de petits vracs et marchandises diverses ;
- > Port Jérôme – Radicatel : les terminaux, situés sur la rive droite de la Seine au niveau de

Notre-Dame-de-Gravanchon, sont spécialisés dans les produits pétroliers, vracs liquides, ainsi que les trafics conteneurs et rouliers ; ils accueillent plus de 25 % du trafic du port ;

- > Saint-Wandrille – Le Trait : situés sur la rive droite de la Seine, les terminaux accueillent environ 2 % du trafic du port, essentiellement des produits sidérurgiques ;

- > Rouen et son agglomération : il s'agit des terminaux amont, regroupant les emprises les plus importantes. Les terminaux portuaires s'étirent le long de la rive gauche de la Seine, sur Rouen, Le Grand-Quevilly, Petit-Couronne, Grand-Couronne, ainsi que sur Canteleu et Val-de-Haye en rive droite du fleuve. L'activité de ces terminaux représente environ 18,3 millions de tonnes par an, soit plus de 70 % du trafic du port. Les sites accueillent des terminaux variés (vracs industriels, céréaliers, sucre, farine, agro-industriels, produits papetiers, métallurgiques, pétroliers, conteneurs...).

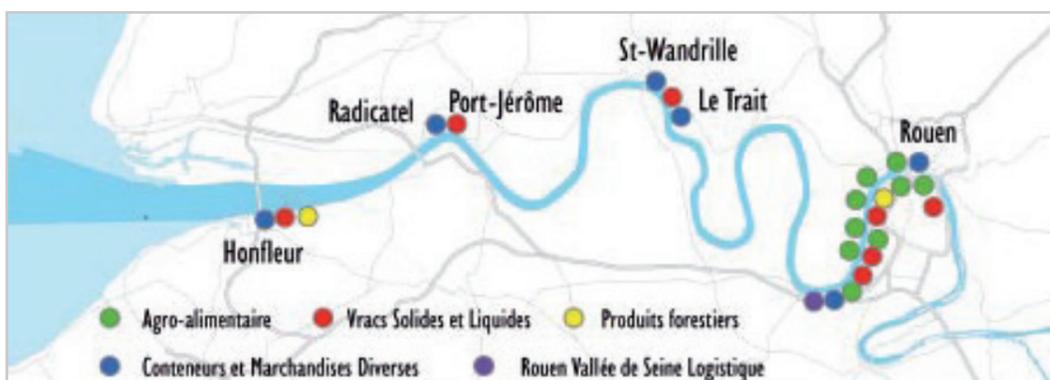


ILLUSTRATION 29 : LES TERMINAUX PORTUAIRES DE LA CIRCONSCRIPTION DU GRAND PORT MARITIME DE ROUEN (SOURCE : GPMR)

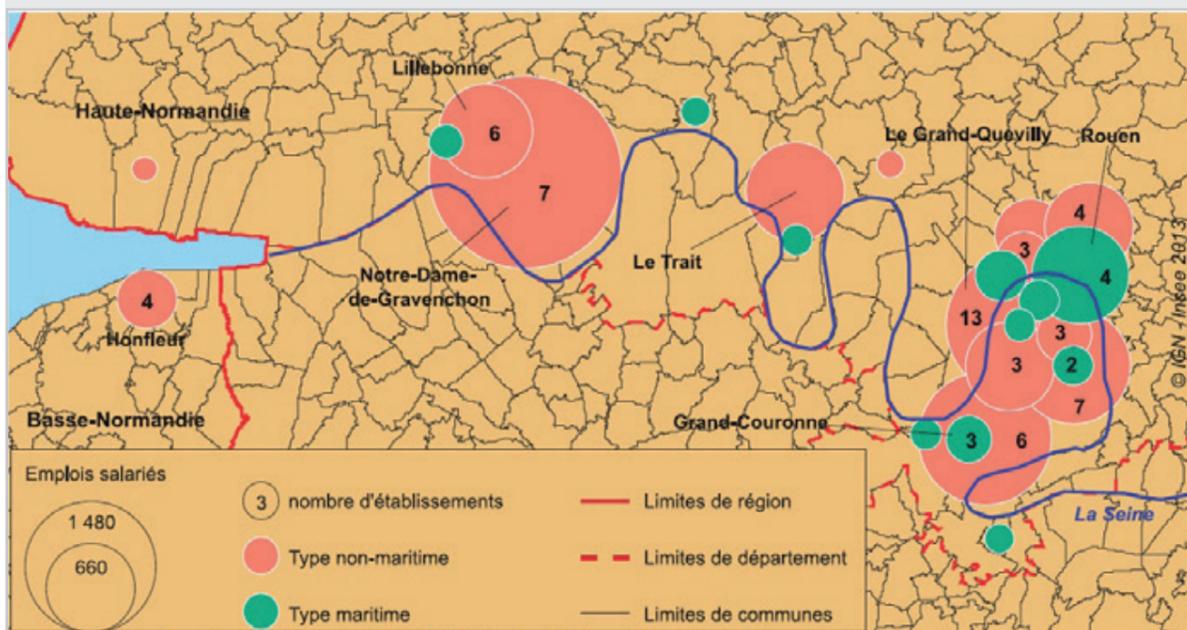


ILLUSTRATION 30 : LES ÉTABLISSEMENTS DE 50 SALARIÉS OU PLUS DU COMPLEXE INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE ROUEN EN 2010 (SOURCE ET RÉALISATION : INSEE, CLAP)

Compte-tenu de la localisation des terminaux et des volumes de trafics, le Grand Port Maritime de Rouen constitue la principale source de fret au sein de l'agglomération rouennaise ; il est de ce fait un important générateur de flux de marchandises ; le nombre de voyages de poids lourds associés à son activité dans l'agglomération est estimé à plus de 380 000 par an (allers et retours). Les flux générés par la seule activité portuaire sont ainsi, en tonnage, près deux fois supérieurs à ceux estimés pour une agglomération classique de 400 000 habitants.

L'agglomération dispose à ce titre d'infrastructures logistiques d'ampleur, en lien avec l'activité portuaire, comme la zone Rouen Vallée de Seine Logistique (RVSL) : adossée au terminal conteneurs et marchandises diverses sur la commune de Grand-Couronne au sud de l'agglomération rouennaise, elle accueille plus de 120 000 m² d'entrepôts logistiques. Le port de Rouen a engagé son développement à travers l'aménagement d'une zone logistique amont, dans le but de développer les solutions d'intermodalité et d'intensifier le trafic fluvial en renforçant les synergies avec les terminaux de Port 2000 et de Paris. L'aménagement d'une zone aval est également envisagé ; 27 ha seraient ainsi réservés à des activités économiques nouvelles, permettant d'accueillir une plate-forme multimodale pour une activité nécessitant une interface mer/fleuve, et une zone logistique proposant 54 000 m² d'entrepôts.

Au-delà du trafic marchandises qu'ils génèrent, les sites portuaires constituent aussi des pôles économiques majeurs : l'INSEE estime que le complexe industriel-portuaire rouennais crée 1/6^e de la richesse régionale ; fin 2010, il fournissait également 18 000 emplois, répartis à hauteur de 4 200 dans les activités maritimes

et portuaires proprement dites (activités liées aux services aux navires, à la marchandise, à l'infrastructure et à la régulation du trafic) et 14 000 dans les industries liées à la présence du port. Sur ce point, il convient de mentionner le projet de réindustrialisation du site de l'ancienne raffinerie sur Petit-Couronne, ainsi que le projet de développement de la zone industrialo-portuaire sur une surface d'environ 30 ha.

Les autres zones d'activités, logistiques et tertiaires

Au-delà des zones industrialo-portuaires, le territoire de proximité autour du projet dispose d'autres zones d'activités et de zones logistiques génératrices de flux. Certaines sont également en projet.

Sur la Métropole Rouen Normandie

Au sein de l'agglomération rouennaise, le principal pôle générateur de trafic poids lourds est la zone industrielle de Sotteville-lès-Rouen – Saint-Etienne-du-Rouvray. Avec environ 6 000 poids lourds comptabilisés aux abords de la zone (trafic moyen annuel journalier), elle représente environ 15 % des déplacements marchandises de l'agglomération. Elle abrite également plusieurs milliers d'emplois.

Son développement au Sud, à travers le projet Seine Sud est prévu, notamment dans le SCoT de la métropole : le site, qui jouit d'une position stratégique, au croisement de la Seine, de la voie ferrée et des accès routiers, accueillera une plate-forme multimodale et des activités industrielles et logistiques. Ce secteur est directement concerné par le projet de contournement Est de Rouen, puisque celui-ci viendrait s'y raccorder en proximité immédiate.

Le Marché d'Intérêt National (MIN) de Rouen, situé sur la commune de Rouen, rive droite de la Seine en limite de la Canteleu, est le plus important marché de gros du Nord-Ouest de la France. Il fonctionne uniquement sur le mode routier et génère un trafic d'environ 400 poids lourds en entrée par jour. Il concentre également quelque 800 emplois sur le site.

En matière de secteurs dédiés aux activités tertiaires, 4 sites principaux peuvent être mentionnés :

- > le centre historique de Rouen, qui abrite notamment de nombreuses administrations, services publics et

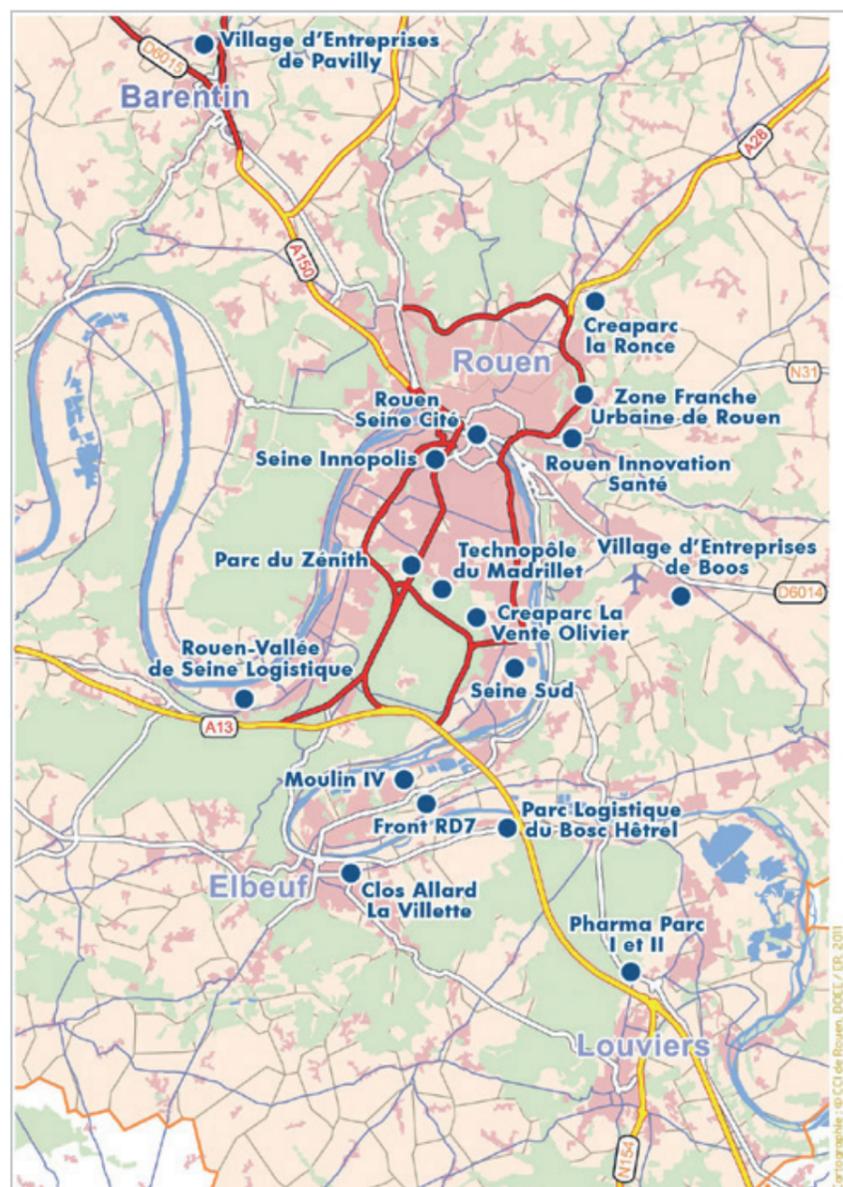


ILLUSTRATION 31 : LES GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES DANS ET À PROXIMITÉ DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE (SOURCE : CCI DE ROUEN)

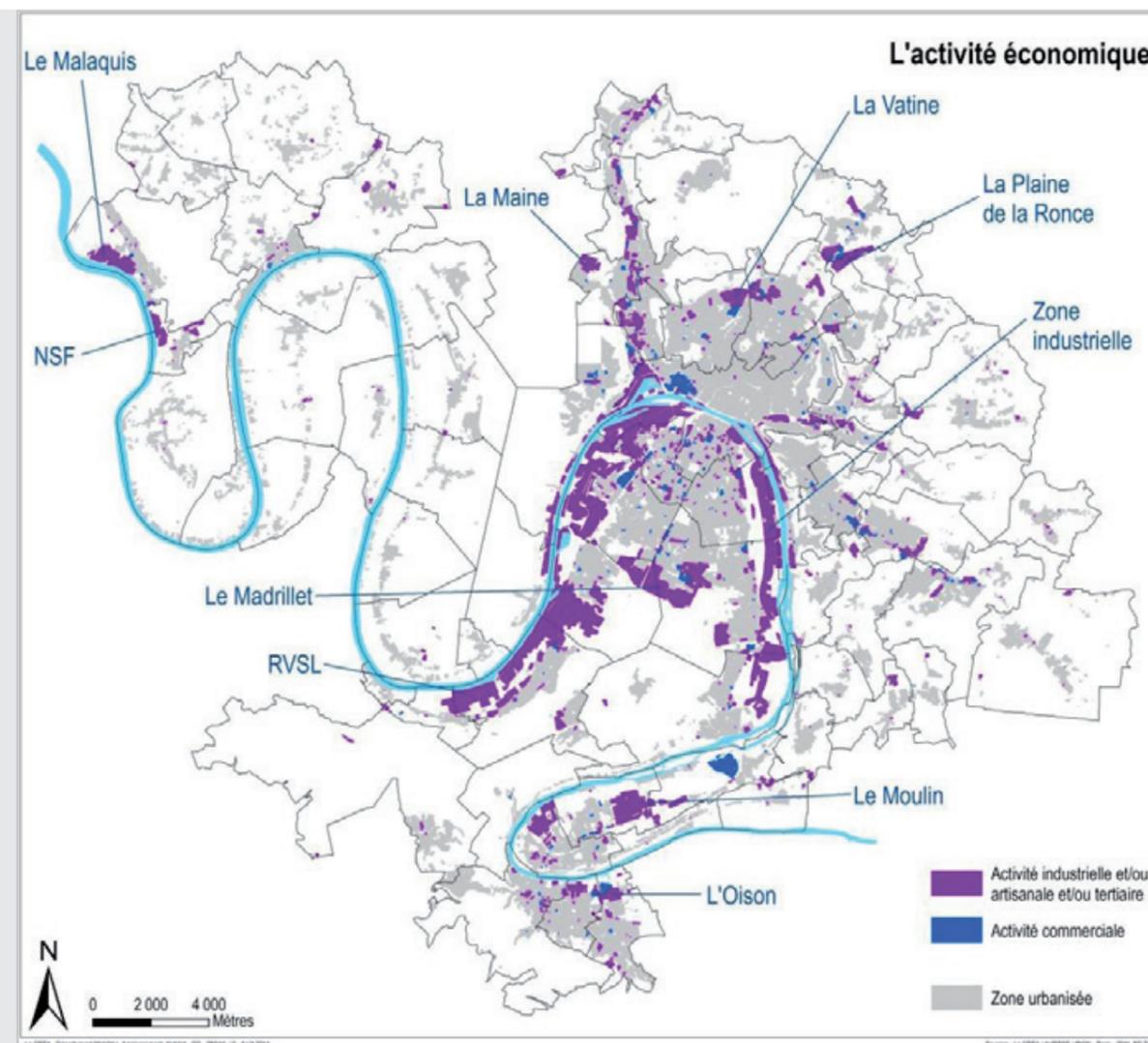


ILLUSTRATION 32 : LES ESPACES ÉCONOMIQUES SUR LE PÉRIMÈTRE DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE (EX CREA) EN 2011 (SOURCE : CREA)

entreprises de services. Il fait l'objet d'un grand projet de développement porté par la métropole : le projet Rouen Seine Cité. Celui-ci prévoit le déploiement d'un nouveau quartier d'affaire, de part et d'autre de la Seine, à proximité de la future gare de Saint-Sever. Au-delà de la création de plusieurs centaines de milliers de m² de bureau, le projet prévoit également la création de logements, d'activités commerciales et de loisir ;

- > la technopole du Madrillet : sur le secteur rive gauche (Saint-Etienne-du-Rouvray), elle abrite des écoles

d'ingénieurs, des établissements d'enseignement supérieur, ainsi que des laboratoires et entreprises de R&D ;

- > Rouen Innovation Santé : il s'agit du pôle tertiaire et technologique dédié aux activités de santé. Il est situé au voisinage du campus hospitalo-universitaire, à proximité du centre-ville de Rouen ;
- > la Plaine de la Ronce : d'une centaine d'ha, le site s'étend sur le plateau Nord de l'agglomération (communes de Bois-Guillaume, Isneauville, Saint-Martin-du-Vivier et Fontaine-sous-Préaux), le long de

l'A28, juste au Sud du raccordement avec le projet de liaison A28-A13. Son développement constitue l'un des projets les plus ambitieux de la Métropole Rouen Normandie et pourrait à terme permettre de créer entre 4 000 et 8 000 emplois.

Sur la CA Seine Eure

Du fait du profil très industriel du tissu économique local, les emplois de la CA Seine Eure sont largement concentrés sur les zones d'activités (près de 4 emplois sur 10), notamment sur celles implantées autour

du bi-pôle Louvier – Val-de-Reuil, à proximité des infrastructures A13, A154, RN15.

Le Parc d'activités de la Fringale (à cheval sur les communes d'Incarville, Val-de-Reuil, Louviers, de part et d'autre de la RD71 et à proximité de l'échangeur des autoroutes A13 et A154) totalise par exemple à lui seul 4 500 emplois ; le Parc d'affaire des Portes (Val-de-Reuil et le Vaudreuil) en concentre presque 2 000, les Parcs d'activités des Falaises et du Village (Val-de-Reuil et le Vaudreuil) environ 700 chacun.



ILLUSTRATION 33: LES ZONES D'ACTIVITÉS DE LA CA SEINE EURE (SOURCE: CA SEINE EURE)

On peut citer également le Parc d'activités Eco Parc I et II (à cheval sur les communes d'Heudebouville et Vironvay), qui abrite environ un millier d'emplois, ainsi que le secteur du Val de Seine Nord, qui propose 250 ha de zones d'activités.

Plusieurs projets d'envergure doivent également être mentionnés :

- > le projet d'une plate-forme logistique trimodale « route – rail – fleuve » sur la rive droite de la Seine (localisation possible entre Igoville et Pitres) ;
- > le projet de création d'une zone d'activité logistique à forte valeur ajoutée sur la commune de Criquebeuf-sur-Seine (parc dit du Bosc-Hêtré). D'une superficie totale de 48 ha, elle bénéficiera d'un aménagement routier permettant un accès à l'autoroute A13 ;
- > le développement du parc d'activités Pharma Parc II ; dans la continuité de Pharma Parc I, il vise à

développer sur 43 ha un pôle d'excellence pour des entreprises de pointe.

Sur la CC de l'Andelle

Sur la CC de l'Andelle, les principaux pôles économiques générateurs de flux (marchandises et domicile-travail) sont constitués des grands établissements industriels que compte le territoire, implantés principalement sur les communes le long de l'Andelle. Mais globalement, les zones d'activités de la CC de l'Andelle restent de taille relativement modeste, tout comme les zones ou extensions de zones en projet.

Les communautés de communes du Pays Entre Seine et Bray

Le Pays entre Seine et Bray ne compte que 7 zones d'activités, de petite taille et assez inégalement réparties sur les 3 communautés de communes. Parmi elles, 3 sont d'intérêt communautaire (parc d'activité du Moulin d'Ecalles à cheval sur Vieux-Manoir et La Rue-Saint-Pierre, ZA Polen à Eslettes, ZA de Martainville – Epreville). Parmi les autres, seule celle implantée sur la commune de Quincampoix dépasse 10 ha.

Comme indiqué précédemment, le Pays compte aussi une zone de 62 ha, en partie localisée sur les communes de Saint-Jean-du-Cardonnay et La Vaupalière. Cette zone est gérée de manière partenariale avec la commune de Maromme, intégrée à la Métropole Rouen Normandie.

La Directive Territoriale d'Aménagement de l'estuaire de la Seine identifie toutefois sur le périmètre du Pays un site stratégique pour l'accueil d'activités logistiques ou manufacturières de grande taille. Il se situe au niveau de Vieux-Manoir, le long de l'A28 et à proximité de la voie ferrée Rouen – Amiens. Le site permettrait un aménagement de près de 100 ha.

Mis à part ce projet d'envergure, les autres projets sur le périmètre du Pays concernent avant tout des extensions de zones existantes.

Les pôles commerciaux

Le centre-ville de Rouen demeure un important pôle commercial, s'étendant à la fois en rive gauche (centre Saint-Sever) et en rive droite de la Seine. Il constitue un pôle commercial de rayonnement régional. Il est de fait

	Communes	Nom	Surface (en hectares)	Nombre d'entreprises
CC Moulin d'Ecalles	Buchy	Parc d'activité des Cateliers	9	10
CC Moulin d'Ecalles	La Rue St Pierre/Vieux Manoir	Parc d'activité du Moulin d'Ecalles	18	18
CC Portes Nord Ouest	Essiettes	ZAC Polen	12	20
CC Portes Nord Ouest	Quincampoix	ZA de la Ventelette	11	6
CC Portes Nord Ouest	Pissy Pôville	ZI de Maizaize	6	8
CC Plateau de Martainville	Martainville/Epreville	Zone artisanale de Martainville	9	9
Zone partagée avec la CREA	Mromme/La Vaupalière/St-Jean-du-Cardonnay	ZI La Maine - Les Portes de l'Ouest	62	58
Total			127	129

TABLEAU 12: LES ZONES D'ACTIVITÉS SUR LE PAYS ENTRE SEINE ET BRAY (SOURCE: PAYS ENTRE SEINE ET BRAY, D'APRÈS CRCI HAUTE-NORMANDIE)

un pôle d'attractivité majeur et constitue un important pôle générateur de flux de marchandises ; il représente environ 6 000 livraisons et enlèvements par jour (hors flux achats) soit 20 % environ des déplacements de marchandises de l'agglomération.

Un second pôle de rayonnement régional est localisé à Tourville-la-Rivière (le Clos aux Antes). Le projet de contournement Est de Rouen, qui passera légèrement plus au Nord, sera de nature à renforcer son accessibilité routière et donc son attractivité, en complémentarité de la nouvelle halte ferroviaire en projet.

Au sein du périmètre de l'agglomération rouennaise, 5 autres pôles commerciaux majeurs sont identifiés : Bois Cany, La Vatine, Oison, Haut Hubert, centre-ville d'Elbeuf.

Le territoire de l'agglomération rouennaise, et plus particulièrement les communes de sa partie Nord-Ouest, profite également du rayonnement du pôle commercial régional de Barentin. En limite immédiate du périmètre de la Métropole Rouen Normandie, ce centre commercial, desservi par l'A150, est l'un des plus importants de Haute-Normandie.

Globalement, les pôles commerciaux de l'agglomération rouennaise, de par leur taille, leur composition et la typologie de l'offre qu'ils proposent, exercent une influence sur l'ensemble du territoire de proximité autour du projet de liaison A28-A13. Toutefois, d'autres pôles commerciaux, répondant davantage à des besoins de proximité peuvent également être mentionnés :

Louviers, Val-de-Reuil, Incarville pour la CA Seine Eure, Montville, Buchy, Saint-Jean-du-Cardonnay et Roumare pour le Pays Entre Seine et Bray, Fleury-sur-Andelle pour la CC de l'Andelle.

Les grands équipements universitaires et hospitaliers

L'université, les structures de formation supérieures et grandes écoles accueillent environ 35 000 étudiants répartis sur 4 pôles universitaires principaux au sein de l'agglomération rouennaise : sur le technopole de Saint-Etienne-du-Rouvray (2 600 étudiants environ), les quartiers Pasteur (Ouest) et Martainville (Est) de Rouen, et à Mont-Saint-Aignan (12 000 étudiants environ).

Le CHU de Rouen, regroupe cinq établissements : l'hôpital Charles-Nicolas à Rouen (établissement principal), l'hôpital de Bois-Guillaume, l'hôpital Saint-Julien (Le Petit Quévilly), l'hôpital d'Oissel et l'EHPAD Boucicaut à Mont-Saint-Aignan. Il a une capacité totale de 1 200 lits et près de 9 000 agents y travaillent.

L'offre hospitalière est également complétée par le centre hospitalier intercommunal Elbeuf – Louviers – Val-de-reuil, qui dispose de 2 hôpitaux à Saint-Aubin-les-Elbeuf et Louviers et de 7 EPHAD.

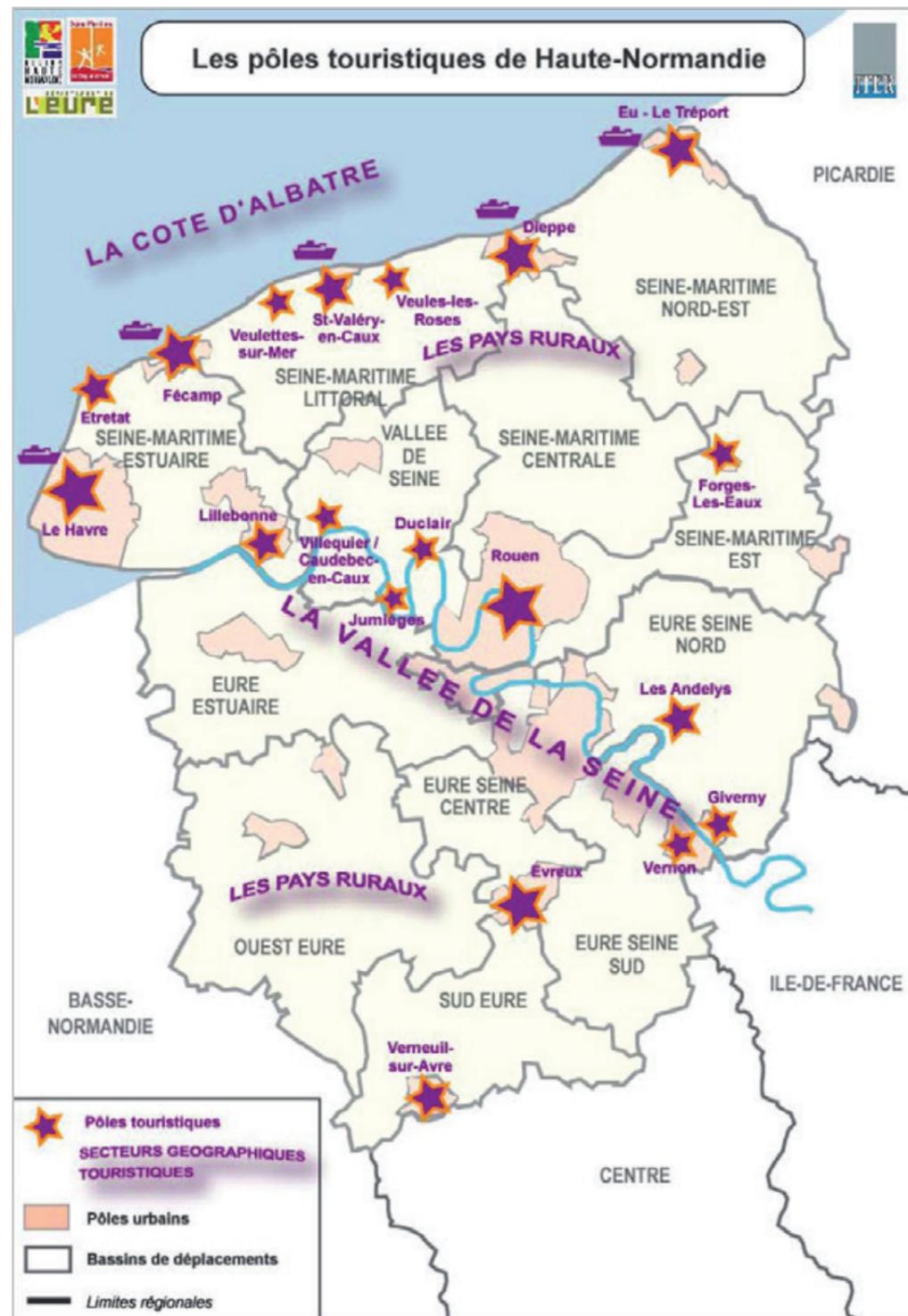


ILLUSTRATION 34: LES PRINCIPAUX PÔLES TOURISTIQUES EN HAUTE-NORMANDIE (SOURCE: CONSEIL RÉGIONAL DE HAUTE-NORMANDIE)

Sites touristiques, structure et localisation de l'offre d'hébergement touristique

À l'échelle de la zone étendue

La Normandie (à l'échelle de ses deux régions administratives) constitue une destination touristique jouissant d'une notoriété importante, tant au niveau national qu'au niveau international. Cette notoriété s'appuie sur des sites ou événements de très forte renommée: Mont-Saint-Michel, plages et sites du débarquement, mémorial de Caen, Côte d'Albâtre, Côte Fleurie, Armada, classement UNESCO du Havre...

En matière d'hébergement, la Haute-Normandie dispose d'une capacité touristique totale de plus 277 000 lits (données 2011). Près des 3/4 de la capacité d'hébergement est toutefois constituée des résidences secondaires, c'est-à-dire d'une offre d'hébergement qualifiée de non marchande. Celles-ci se concentrent avant tout sur la frange littorale, même si l'on constate un nombre non négligeable de résidences secondaires dans les secteurs ruraux de l'Eure, aux confins de l'Orne et de l'Eure-et-Loir, ainsi qu'au voisinage de la limite avec l'Île-de-France.

L'offre marchande, d'environ 74 000 lits, repose essentiellement sur les campings et les hôtels. Les deux agglomérations de Rouen et du Havre concentrent 50 % de l'offre hôtelière de la région, celles d'Évreux et Dieppe environ 15 %.

La fréquentation touristique de la région a occasionné presque 4 millions de nuitées marchandes en 2013, dont les 3/4 pour une clientèle française (essentiellement francilienne d'ailleurs); la clientèle étrangère est avant tout constituée de Britanniques, Néerlandais et Belges.

À ces nuitées marchandes s'ajoutent également plusieurs millions de nuitées dans l'hébergement non marchand (hébergement dans la famille, chez des amis, ou dans des résidences secondaires).

Nombre de nuitées (en millions) en 2013	Haute-Normandie	Eure	Seine-Maritime
En hôtels	2,8	0,6	2,2
En campings	0,6	0,1	0,5
En gîtes	0,5	0,2	0,3
Total	3,9	0,9	3,0

TABLEAU 13: NOMBRE DE NUITÉES EN 2013 (EN MILLIONS) (SOURCE: CRT DE NORMANDIE)

À l'échelle de la zone de proximité

La fréquentation touristique de la capitale de Haute-Normandie a engendré près d'un million de nuitées hôtelières en 2011, dont près d'un quart concerne une clientèle étrangère. Les durées de séjour sont courtes (de l'ordre de 1,6 jour en moyenne) et caractéristiques du tourisme urbain et culturel. Celui-ci est centré sur le patrimoine historique, culturel mais aussi naturel de l'agglomération. L'agglomération profite également des retombées liées à la tenue de grands événements tels que l'Armada (plusieurs millions de visiteurs) ou Normandie Impressionnisme. L'agglomération bénéficie enfin du tourisme d'affaires associé au tissu économique local ou découlant des congrès et rencontres professionnelles (notamment dans les domaines scientifiques et techniques). La fréquentation et les effets induits par ce dernier ne sont pas à négliger: le tourisme d'affaires constitue par exemple la principale clientèle touristique de la CA Seine Eure.

À une échelle un peu plus large, c'est l'ensemble de la vallée de la Seine qui constitue un secteur de fréquentation et de développement touristique. Outre le nombre et la qualité des sites naturels et paysagers et de son patrimoine historique, le territoire de proximité autour du projet de liaison A28 – A13 abrite des sites de loisirs extrêmement fréquentés, tels que la forêt de Bord ou la base de loisirs de Léry-Poses; cette dernière accueille environ 1 million de visiteurs par an.

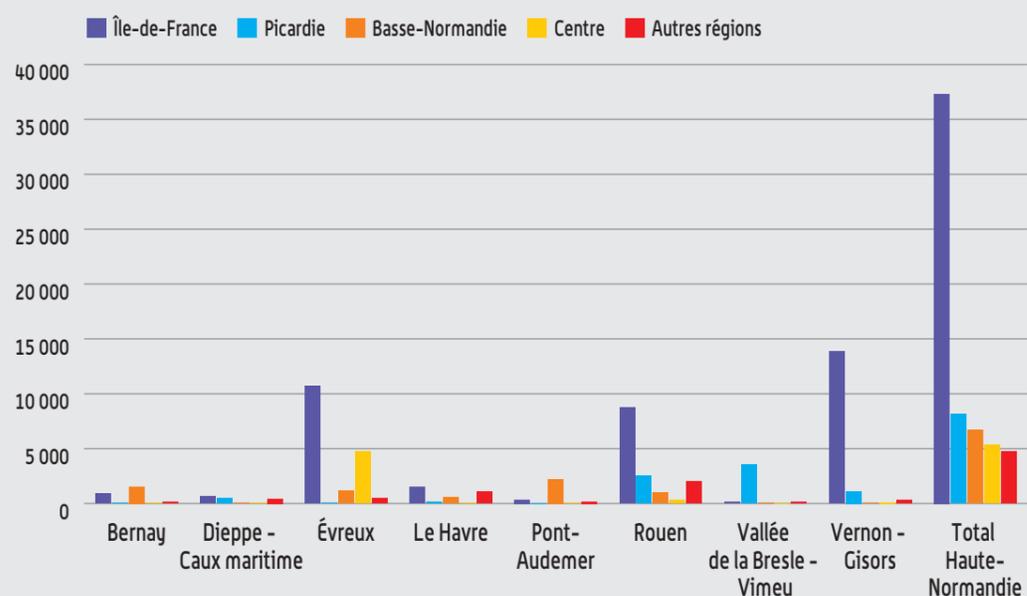


ILLUSTRATION 37 : RÉGIONS DE TRAVAIL DES ACTIFS HAUTS-NORMANDS EN FONCTION DE LEUR LIEU DE RÉSIDENCE EN 2011 (SOURCE : Cerema, D'APRÈS INSEE)

Lecture : en 2011, parmi les actifs habitant la zone d'emploi d'Évreux, un peu plus de 10 000 travaillent en Île-de-France et presque 5 000 dans la région Centre.

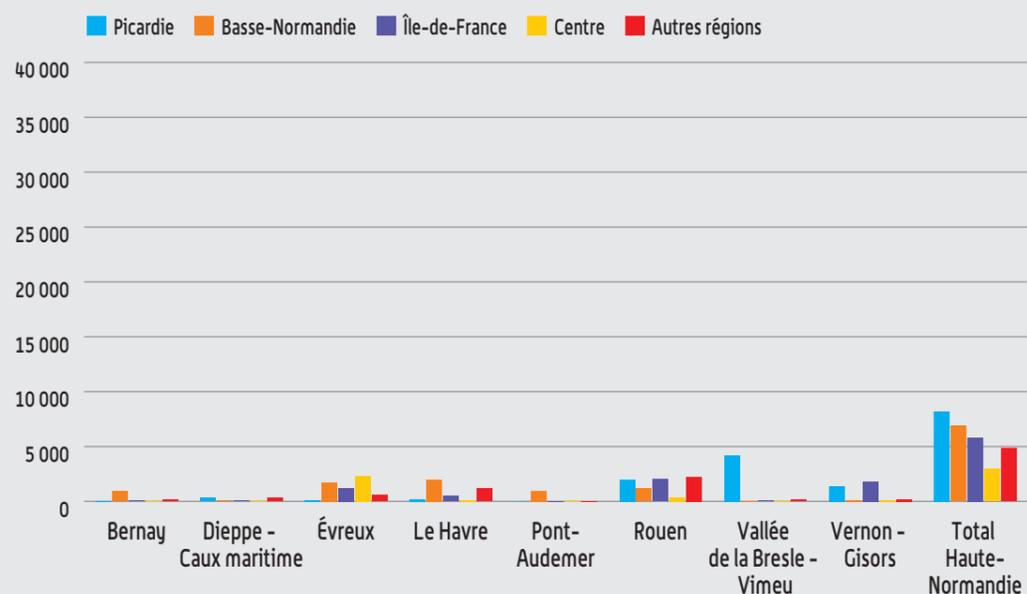


ILLUSTRATION 38 : RÉGIONS DE PROVENANCE DES ACTIFS TRAVAILLANT EN HAUTE-NORMANDIE EN FONCTION DE LEUR LIEU DE TRAVAIL EN 2011 (SOURCE : Cerema, D'APRÈS INSEE)

Lecture : en 2011, plus de 8 000 actifs picards travaillent en Haute-Normandie, dont environ 4 000 dans la zone d'emploi de la Vallée de la Bresle, et 2 000 dans la zone d'emploi de Rouen.

1.2.3 Les flux domicile-travail

1.2.3.1 Les flux domicile-travail à l'échelle inter-régionale

En 2011, 92 % des 748 000 actifs occupés hauts-normands travaillent dans la région. Les échanges avec les autres régions concernent donc 8 % des actifs, soit 62 000 personnes environ.

Les échanges avec l'Île-de-France

Les flux domicile-travail inter-régionaux concernent en premier chef l'Île-de-France, qui attire 37 000 actifs hauts-normands, c'est-à-dire 60 % des actifs travaillant dans une autre région. Parmi eux, 11 800 travaillent dans les Yvelines et 6 000 dans le Val-d'Oise, départements limitrophes de la région. Plus de 10 000 travaillent également à Paris, et 5 500 dans les Hauts-de-Seine.

Au sein de la région, c'est sur les zones d'emploi de Vernon – Gisors et d'Évreux que l'influence francilienne se fait le plus ressentir : sur ces territoires, ce sont en effet entre 11 000 et 14 000 actifs qui travaillent en Île-de-France, représentant respectivement 27 % et 12 % du total des actifs occupés de ces deux zones. Concernant la zone de Rouen, ce sont environ 9 000 actifs qui travaillent en région parisienne (principalement à Paris). Si le chiffre est élevé en valeur absolue, il ne représente que 3 % des 340 000 actifs occupés de la zone de Rouen.

La proximité représente donc un critère essentiel dans le niveau d'attraction qu'exerce l'Île-de-France sur les actifs hauts-normands, d'autant que pour les 2/3 d'entre eux, la voiture constitue le mode de transport le plus courant, les transports collectifs (notamment le train) constituant le mode de transport principal pour le 1/3 restant.

Si les cadres sont sur-représentés parmi les actifs travaillant en Île-de-France (9 600), au regard notamment de leur poids dans la population haut-normande, ce sont, en valeur absolue, les professions intermédiaires qui détiennent le plus grand nombre d'emplois localisés dans la région capitale (10 500).

Dans le sens inverse, les échanges en provenance de l'Île-de-France en direction de Haute-Normandie sont assez limités, puisque ce sont seulement 5 800 actifs franciliens qui travaillent dans la région, essentiellement d'ailleurs dans les zones de Rouen et Vernon – Gisors.

Les échanges avec les autres régions françaises

Mise à part l'Île-de-France, les échanges significatifs en matière de flux domicile-travail que la Haute-Normandie entretient avec d'autres régions concernent ses trois autres régions limitrophes :

- > la **Picardie** attire un peu plus de 8 000 actifs hauts-normands ; son influence porte essentiellement sur la partie Nord de la région ; à titre d'exemple, plus d'un actif sur 5 de la zone d'emploi de la Vallée de la Bresle – Vimeu travaille en Picardie (quasi exclusivement dans la Somme) ;
- > les échanges avec la **Basse-Normandie** apparaissent très équilibrés, puisque la Basse-Normandie fournit un emploi à 6 700 actifs hauts-normands quand 6 900 bas-normands travaillent en Haute-Normandie. Si les actifs des zones de Pont-Audemer, Bernay et Évreux sont ceux qui profitent le plus des emplois localisés en Basse-Normandie, c'est la zone du Havre qui attire le plus les actifs bas-normands.
- > les échanges avec la région **Centre** se chiffrent à 5 300 pour les flux sortants et environ 3 000 pour les flux entrants. Ces flux concernent essentiellement des échanges entre la zone d'emploi d'Évreux et le département d'Eure-et-Loir ;
- > les échanges avec les autres régions françaises sont beaucoup plus limités. S'élevant à 4 700 actifs, ils concernent moins d'1 % des actifs hauts-normands.

1.2.3.2 Les flux entre les zones d'emplois et bassins de vie de la région

Rouen impliquée dans la plupart des flux d'échanges structurants internes à la région

À l'échelle des zones d'emplois de la région, les flux impliquant plus de 5 000 personnes concernent assez logiquement les zones les plus peuplées et les plus denses en emplois: Rouen, Évreux, Le Havre, ainsi que celle de Dieppe dans une moindre mesure.

La plupart de ces flux structurants pointent en direction de la zone de Rouen, laquelle fournit un emploi à un actif sur deux de la région. L'influence de la zone de Rouen s'étend donc à l'ensemble de la Haute-Normandie; et si certains flux peuvent paraître relativement modestes en valeur absolue (moins de 700 actifs de la Vallée de la Bresle travaillent dans la zone d'emploi de Rouen par exemple), il n'en demeure pas moins que certains territoires de la région dépendent parfois de manière assez significative des emplois rouennais: à titre d'exemple, Rouen fournit un emploi à 10 % des actifs de la zone de Dieppe, à 8 % de ceux de Pont-Audemer, à 7 % de ceux de Bernay et Gisors.

Malgré le poids économique et le volume considérable d'emplois qu'abrite la zone de Rouen, il convient toutefois de souligner que les flux domicile-travail dans

lesquels elle s'inscrit ne convergent pas tous vers elle: les actifs rouennais travaillant dans les zones du Havre (environ 7 000) ou d'Évreux (6 100) sont par exemple plus nombreux que les actifs de ces deux zones attirés par les emplois de Rouen (respectivement 5 800 et 5 000).

Les autres flux importants et n'impliquant pas la zone d'emploi de Rouen s'observent d'une part en direction du Havre depuis Pont-Audemer (2 700 actifs concernées), et d'autre part en direction d'Évreux, depuis les zones de Vernon (2 700 actifs concernés) et Bernay (2 400).

Les données à l'échelle plus fine des bassins de vie permettent de préciser les constats précédents. Elles confirment les relations extrêmement fortes – en termes de flux domicile-travail – qui existent entre Rouen et les pôles régionaux du Havre Évreux, ainsi que Dieppe.

Elles témoignent d'autre part de flux très importants entre le bassin de vie rouennais et ses bassins de vie limitrophes. Le bassin de vie rouennais exerce par exemple une influence très forte sur les bassins de vie d'Auffay (plus de 2 500 actifs attirés), Barentin (plus de 5 000), Duclair (plus de 2 000), Bourg-Achard (plus de 4 000) ou encore Louviers (environ 3 000). Les bassins de vie de Buchy, Fleury-sur-Andelle, et Romilly-sur-Andelle

	Zone d'emploi de travail								
	Bernay	Dieppe - Caux maritime	Évreux	Le Havre	Pont-Audemer	Rouen	Vallée de la Bresle - Vimeu	Vernon - Gisors	
Zone d'emploi de résidence	Bernay	15 400	0	2 400	100	700	1 500	0	100
	Dieppe - Caux maritime	0	39 000	0	1 100	0	5 000	1 200	0
	Évreux	1 200	0	65 100	100	100	5 100	0	2 700
	Le Havre	100	1 600	100	145 600	200	5 900	0	0
	Pont-Audemer	800	0	300	2 700	12 800	1 600	0	0
	Rouen	1 100	4 300	6 100	7 100	1 400	298 600	1 000	4 900
	Vallée de la Bresle - Vimeu	0	1 000	0	0	0	700	10 700	0
	Vernon - Gisors	100	0	2 300	100	0	3 400	0	30 200

TABLEAU 14: FLUX LIÉS AUX MOBILITÉS DOMICILE-TRAVAIL ENTRE LES ZONES D'EMPLOI DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE EN 2011 – FLUX ARRONDIS À LA CENTAINE (SOURCE: Cerema, D'APRÈS INSEE)

Lecture: en 2011, 2 700 actifs résident dans la zone d'emploi de Pont-Audemer et travaillent dans la zone d'emploi du Havre.

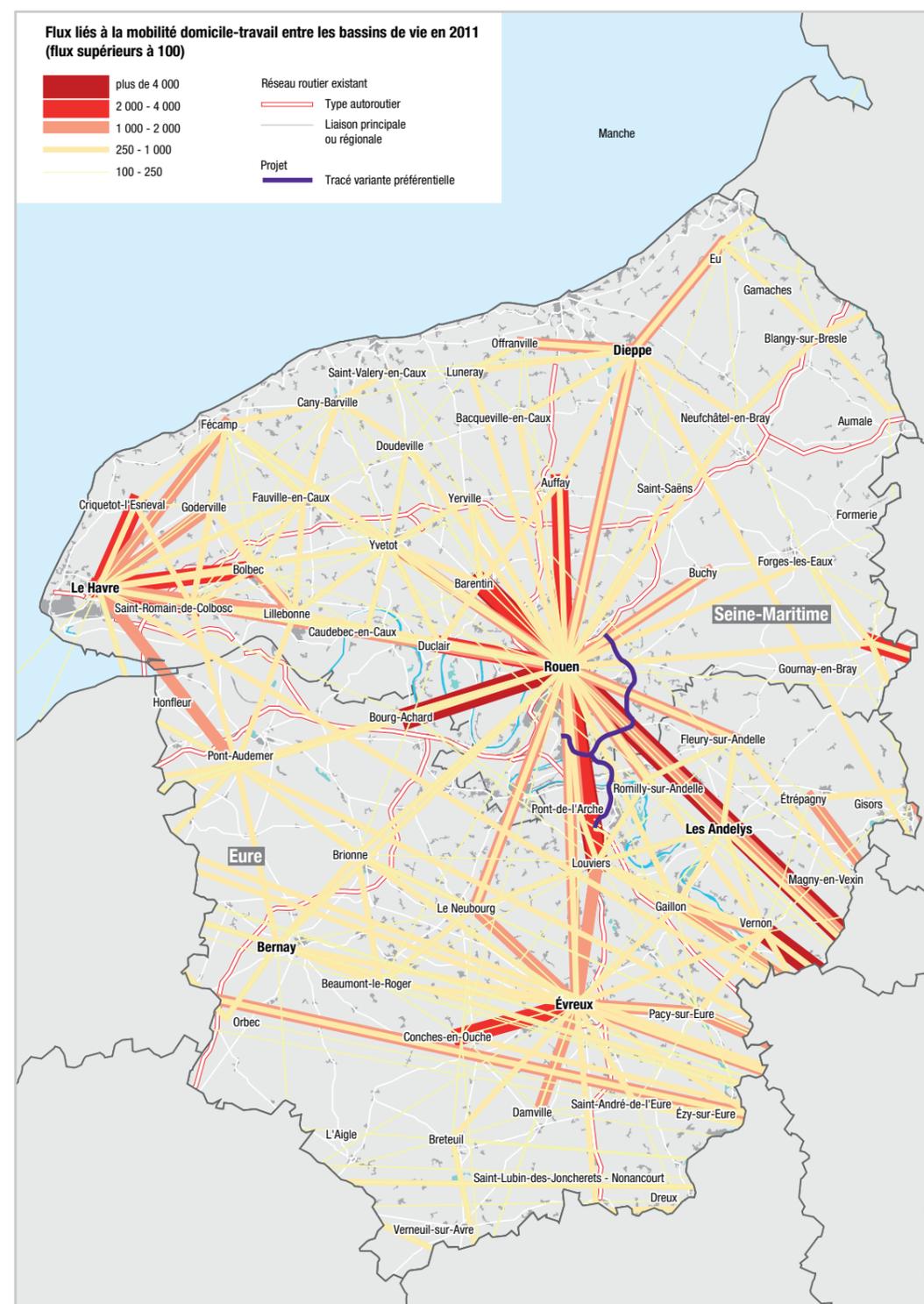


ILLUSTRATION 39: FLUX DOMICILE-TRAVAIL ENTRE BASSINS DE VIE EN 2011 (SOURCE: D'APRÈS INSEE)

sont également très largement attirés par les emplois du bassin de vie rouennais, puisque pour chacun d'entre eux, ce sont entre 1 900 et 1 400 actifs qui sont concernés.

Il est également intéressant de noter que malgré l'influence de Rouen, certains bassins de vie – notamment dans la partie Est de l'Eure, comme Fleury-sur-Andelle, Romilly-sur-Andelle, Les Andély, Vernon, Gaillon... – entretiennent entre eux des échanges non négligeables.

L'évolution des flux depuis 2006 fortement impactée par l'évolution des emplois

L'évolution des flux liés à la mobilité domicile-travail à l'échelle des zones d'emploi de la région sur la période 2006-2011 a été très largement impactée par la dynamique d'évolution des emplois et donc par la crise.

Assez logiquement, les zones ayant connu des pertes d'emplois importantes ont vu le volume de leurs flux internes diminuer en conséquence: le nombre d'actifs vivant et travaillant dans la zone du Havre a baissé de 3 000, ceux de la zone de Dieppe de 1 800, ceux d'Évreux de 1 500, ces trois zones figurant parmi les plus durement frappées par la crise dans la région.

À l'inverse, les zones de Rouen et dans une moindre mesure de Pont-Audemer, ont vu leurs flux internes augmenter (+ 2 000 pour la première, + 300 pour la

seconde), ces deux zones étant les seules à avoir enregistré une hausse de leurs emplois (respectivement + 5 400 et + 500 entre 2006 et 2011).

Ces hausses d'emplois, conjuguées aux destructions observées dans les autres territoires de la région ont également eu pour effet d'augmenter les flux d'échanges en direction de ces deux zones: depuis 2006, les flux en direction de Rouen ont augmenté de presque 50 % depuis la zone de Bernay, de 25 % depuis celle de Dieppe et de 14 % depuis celles d'Évreux et du Havre. Au total, les flux en direction de la zone de Rouen émis depuis les autres zones de la région ont augmenté de plus de 3 000 unités entre 2006 et 2011.

Les flux en direction de Pont-Audemer ont également augmenté, mais de manière plus limitée, en lien bien sûr avec le volume d'emplois plus modeste qu'abrite la zone.

Il est intéressant toutefois de noter que malgré les difficultés qu'elles ont connues, les zones d'Évreux et du Havre ont vu l'influence qu'elles exercent sur la zone de Pont-Audemer augmenter significativement: par rapport à 2006, le nombre d'actifs de cette zone travaillant au Havre a progressé de 600 unités (soit + 28 %), ceux travaillant à Évreux de 150 unités (+ 78 %).

1.2.3.3 Les flux à l'échelle de la zone de proximité autour du projet de liaison A28-A13

Structuration générale des flux domicile-travail à l'échelle du territoire de proximité

Les flux domicile-travail à l'échelle du secteur de proximité autour du projet de liaison A28-A13 sont directement liés à la localisation respective des emplois et des actifs (occupés).

De ce fait, l'organisation générale du territoire et la forte concentration des emplois conduisent à une structuration globale des flux domicile-travail en direction de l'agglomération de Rouen (et plus précisément en direction de son centre, du Plateau Nord, d'Elbeuf, de la Rive Gauche), ainsi qu'en direction des deux pôles majeurs de la CA Seine-Eure (Louviers et Val-de-Reuil). Les EPCI situés au Nord et à l'Est du projet de liaison A28-A13 affichent quant à eux un déficit relatif d'emplois au regard du nombre d'actifs occupés qu'ils abritent: ils sont donc fortement « émetteurs » d'actifs, notamment en direction de l'agglomération rouennaise et de la CA Seine-Eure.

Cela est particulièrement vrai pour la CC du Plateau de Martainville et la CC des Portes Nord-Ouest de Rouen, dans lesquelles près de 8 actifs sur 10 travaillent en dehors de leur communauté de communes de résidence.

	Emplois/actifs occupés		Part (%) des actifs travaillant en dehors de leur secteur de résidence
	2011	2006	
Métropole Rouen Normandie	1,18	1,15	-
Elbeuf	1,17	1,20	49 %
Plateau Est	0,60	0,59	73 %
Plateau Nord	1,34	1,25	66 %
Rive Gauche	1,10	1,04	50 %
Rouen	1,78	1,81	46 %
Seine et Austreberthe	0,70	0,67	64 %
Vallée du Cailly	0,82	0,79	69 %
CA Seine Eure	1,12	1,10	40 %
CC de l'Andelle	0,71	0,81	59 %
CC des Portes Nord-Ouest de Rouen	0,55	0,49	77 %
CC du Moulin d'Ecalles	0,39	0,38	73 %
CC du Plateau de Martainville	0,33	0,34	80 %
Total zone de proximité	1,09	1,07	-

TABLEAU 16: RAPPORT ENTRE NOMBRE D'EMPLOIS ET NOMBRE D'ACTIFS OCCUPÉS AU SEIN DE LA ZONE DE PROXIMITÉ AUTOUR DU PROJET DE LIAISON A28-A13 EN 2006 ET 2011 (SOURCE: INSEE)

		Zone d'emploi de travail															
		Bernay		Dieppe - Caux maritime		Évreux		Le Havre		Pont-Audemer		Rouen		Vallée de la Bresle - Vimeu		Vernon - Gisors	
Zone d'emploi de résidence	Bernay	-340	-2 %	-340	-23 %	30	1 %	10	11 %	70	11 %	480	46 %	0	-	0	-3 %
	Dieppe - Caux maritime	20	110 %	20	-4 %	0	4 %	-60	-5 %	0	-22 %	970	24 %	-30	-2 %	-20	-39 %
	Évreux	30	3 %	30	169 %	-1570	-2 %	40	55 %	30	55 %	620	14 %	30	205 %	10	0 %
	Le Havre	30	53 %	30	18 %	-40	-39 %	-3070	-2 %	-40	-17 %	700	14 %	-10	-20 %	-10	-23 %
	Pont-Audemer	90	12 %	90	14 %	150	78 %	600	28 %	330	3 %	280	20 %	0	-15 %	20	65 %
	Rouen	40	4 %	40	13 %	390	7 %	-250	-3 %	300	27 %	2 120	1 %	30	3 %	430	10 %
	Vallée de la Bresle - Vimeu	0	7 %	0	2 %	0	9 %	-20	-32 %	0	-100 %	40	6 %	-780	-7 %	0	-18 %
	Vernon - Gisors	20	48 %	20	35 %	110	5 %	0	0 %	-40	-54 %	270	9 %	-10	-100 %	-590	-2 %

TABLEAU 15: ÉVOLUTION DES FLUX LIÉS À LA MOBILITÉ DOMICILE-TRAVAIL ENTRE LES ZONES D'EMPLOI DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE ENTRE 2006 ET 2011 (SOURCE: Cerema, D'APRÈS INSEE; CHIFFRES ARRONDIS À LA DIZAINE)

Lecture: entre 2006 et 2011, le nombre d'actifs habitant dans la zone d'emploi de Pont-Audemer et travaillant dans la zone d'emploi du Havre a augmenté de 600 unités, soit une progression de 28 %.

Les flux au sein des différents secteurs de la zone de proximité

L'analyse détaillée des flux entre secteurs montre que les flux les plus importants s'observent effectivement:

- > **en direction de la ville de Rouen:** depuis la Rive Gauche (13 000 actifs concernés, notamment depuis Sottevilles-lès-Rouen, Le Petit-Quévilly, Le Grand-Quévilly et Saint-Etienne-du-Rouvray), depuis le Plateau Est (7 200 actifs concernés, principalement depuis Darnetal et Le Mesnil-Esnard), ainsi que depuis les secteurs du Plateau Nord (Bois-Guillaume – Bihorel et Mont-Saint-Aignan), et de la Vallée du Cailly (Canteleu et Déville-lès-Rouen);
- > **en direction des principaux sites d'emplois de la Rive Gauche** (Saint-Etienne-du-Rouvray,

Notteville-lès-Rouen, Le Grand-Quévilly, Le petit-Quévilly). Ces flux proviennent principalement de Rouen (6 000 actifs), du Plateau Est (presque 3 000 actifs), d'Elbeuf (2 900 actifs) et de la Vallée du Cailly (2 500 actifs);

> **entre et en direction des deux polarités de la CA Seine Eure** que sont Louviers et Val-de-Reuil, avant tout depuis Elbeuf (1 900 actifs), la Rive Gauche (1 200 actifs) et dans une moindre mesure depuis Rouen (1 000 actifs);

> **en direction du Plateau Nord**, les flux se dirigent essentiellement vers Mont-Saint-Aignan et Bois-Guillaume – Bihorel. Ils proviennent pour la plupart de Rouen (3 700 actifs), de la Vallée du Cailly (2 400 actifs), de la Rive Gauche (2 200 actifs) et du Plateau Est (1 900 actifs);

> **en direction du secteur d'Elbeuf** (principalement vers les communes de Cléon, Elbeuf et Tourville-la-Rivière), avant tout depuis la Rive Gauche et le centre-ville de Rouen.

		Principaux territoires de travail des actifs résidant dans la zone de proximité										
		Rouen	Rive Gauche	CA Seine Eure	Plateau Nord	Elbeuf	Vallée du Cailly	Plateau Est	Seine et Austreberthe	CC des Portes Nord-Ouest de Rouen	CC de l'Andelle	CA Grand Évreux Agglomération
Secteur de résidence	CA Seine Eure	1 270	1 380	16 080	270	1 250	160	300	60	10	450	1 770
	CC de l'Andelle	550	420	820	150	250	50	530	10	10	2 920	90
	CC des Portes Nord-Ouest de Rouen	2 490	1 120	70	1 570	140	1 550	300	260	2 820	10	20
	CC du Moulin d'Ecalles	1 310	580	70	850	40	210	320	10	190	30	20
	CC du Plateau de Martainville	1 250	500	90	430	70	90	490	10	40	110	20
	Elbeuf	1 890	2 840	1 860	350	10 510	200	370	70	0	80	270
	Plateau Est	7 210	2 960	760	1 910	970	680	6 370	90	140	320	160
	Plateau Nord	6 040	1 680	190	6 320	310	900	640	100	230	50	80
	Rive Gauche	13 060	25 880	1 210	2 160	2 580	1 330	1 210	290	250	70	320
	Rouen	24 860	6 070	960	3 700	1 180	1 580	1 520	330	350	80	370
	Seine et Austreberthe	1 810	1 170	110	620	270	980	130	4 330	150	10	40
Vallée du Cailly	5 730	2 490	150	2 430	280	6 590	530	360	630	30	90	

		Principaux territoires de travail des actifs résidant dans la zone de proximité										Total actifs occupés
		CC Caux - Austreberthe	Paris	CC du Moulin d'Ecalles	CA Havraise (CO.D.A.H.)	CC du Plateau de Martainville	CC Eure-Madrie-Seine	CA des Portes de l'Eure	CC Caux Vallée de Seine	Ailleurs		
Secteur de résidence	CA Seine Eure	40	330	0	50	10	770	520	20	2 140	26 860	
	CC de l'Andelle	20	40	20	10	70	110	80	0	1 020	7 170	
	CC des Portes Nord-Ouest de Rouen	540	70	80	50	40	0	0	90	870	12 100	
	CC du Moulin d'Ecalles	50	20	1 750	20	160	10	10	10	750	6 420	
	CC du Plateau de Martainville	10	10	50	20	890	0	0	10	290	4 390	
	Elbeuf	80	180	10	80	10	70	110	30	1 760	20 790	
	Plateau Est	110	180	80	150	130	80	40	40	1 190	23 570	
	Plateau Nord	190	270	90	100	30	40	50	60	1 340	18 720	
	Rive Gauche	370	410	40	330	30	110	150	110	2 180	52 090	
	Rouen	420	1 030	50	380	50	130	230	100	3 080	46 460	
	Seine et Austreberthe	710	70	10	150	0	0	10	590	790	11 940	
Vallée du Cailly	610	190	50	130	30	20	40	90	980	21 430		

TABLEAU 17: PRINCIPAUX LIEUX DE TRAVAIL DES ACTIFS EN FONCTION DE LEUR SECTEUR DE RÉSIDENCE AU SEIN DE LA ZONE DE PROXIMITÉ AUTOUR DU PROJET DE LIAISON A28-A13 (SOURCE: Cerema, D'APRÈS INSEE; CHIFFRES ARRONDIS À LA DIZAINE)

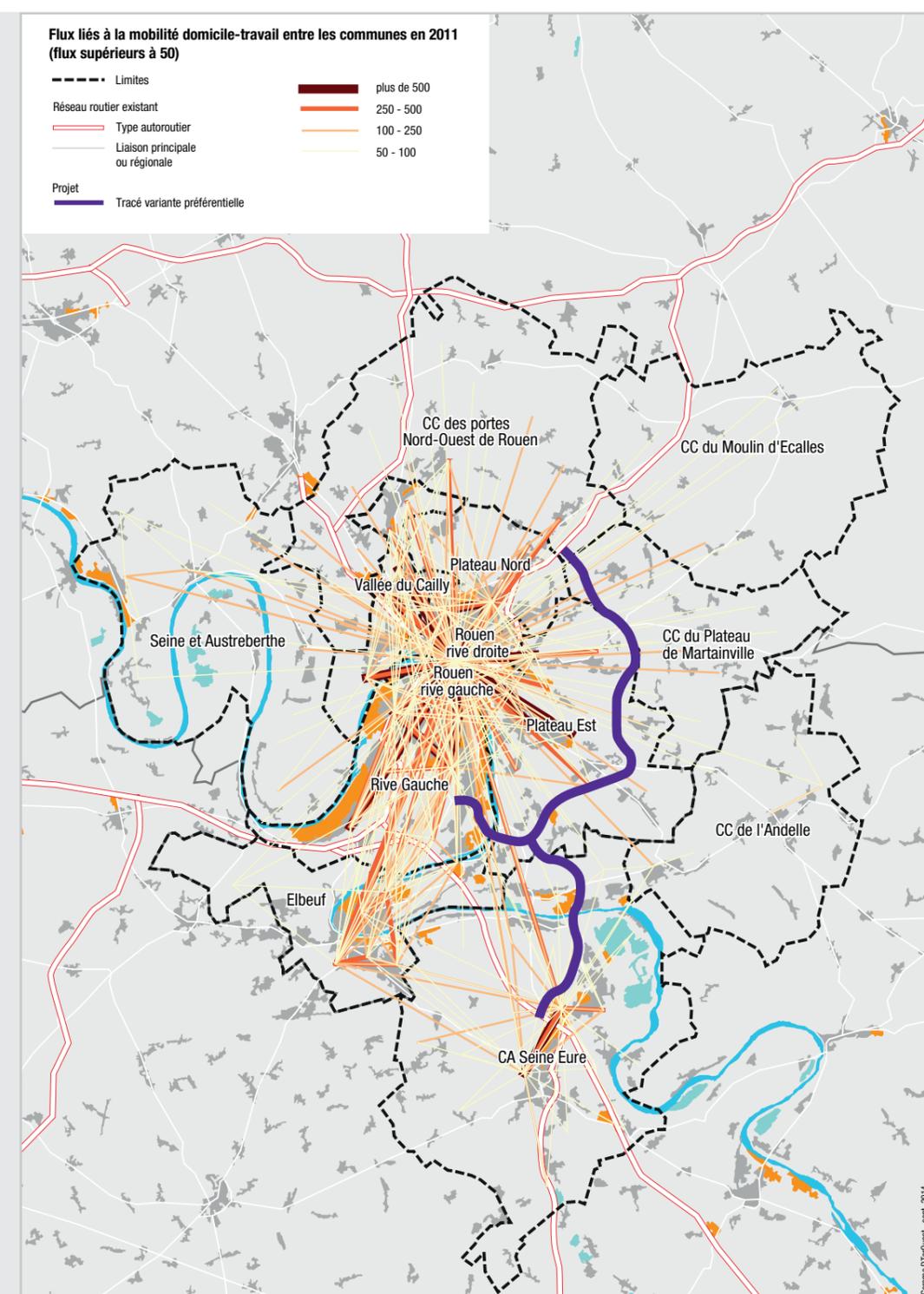


ILLUSTRATION 40: FLUX DOMICILE-TRAVAIL ENTRE COMMUNES DE LA ZONE DE PROXIMITÉ EN 2011 (FLUX SUPÉRIEURS À 50) (SOURCE: D'APRÈS INSEE)

1.2.4. Synthèse de l'analyse territoriale

Avec près de 500 000 habitants et 230 000 emplois, l'agglomération rouennaise constitue, après Paris, la plus grande agglomération du Grand-Bassin Parisien. Son poids démographique, son positionnement au carrefour de nombreux axes structurants au niveau national voire européen, l'importance de son tissu industriel, le caractère stratégique de son Grand Port Maritime confèrent à l'agglomération un rôle majeur, en matière économique, d'organisation du territoire et de structuration des échanges et des flux, et ce tant au plan régional qu'au plan national.

Afin de continuer à assurer ce rôle dans l'avenir, l'agglomération de Rouen peut s'appuyer sur de nombreux atouts, dont les principaux peuvent être rappelés ci-après :

- > une population jeune et une natalité dynamique ;
- > un héritage industriel socle d'une culture et de savoirs-faire reconnus ;
- > le relais que jouent localement le bi-pôle Louviers – Val-de-Reuil et à plus large échelle les agglomérations constitutives de l'armature urbaine régionale ;
- > l'insertion de l'agglomération dans les dynamiques portées par les complexes portuaire et logistique de l'axe Seine ;
- > une forte concentration d'emplois qui profitent à des actifs bien au-delà du périmètre de l'agglomération.

Elle devra également relever certains défis et répondre aux besoins qui en découlent.

Le premier sera de **renouer avec l'attractivité démographique et résidentielle**, dans le but d'asseoir le statut métropolitain de l'agglomération et de contribuer à infléchir la très forte dynamique de développement périurbain qu'elle connaît depuis plus d'une décennie.

Pour ce faire, l'agglomération devra pouvoir **améliorer la qualité du cadre de vie** qu'elle offre à ses habitants. Or sur ce plan, l'agglomération est aujourd'hui pénalisée par le niveau atteint par certaines nuisances, dont celles induites par le fonctionnement du réseau routier et la congestion routière qui le caractérise. Ce point sera détaillé dans l'analyse du fonctionnement du réseau de transport de l'agglomération figurant dans les pages ci-après. Mais on peut dès à présent indiquer que cette congestion routière tient notamment à un niveau de trafic poids lourds (notamment de transit) extrêmement important, qui, outre ses effets directs (en termes de perte de temps, de pollutions, de bruit, de sécurité...), restreint les possibilités de requalification urbaine et les opportunités de développement de services de transports en commun performants dans les secteurs de l'agglomération supportant le trafic le plus intense. **L'amélioration des conditions de circulation**, à travers notamment le délestage du centre-ville d'une partie du trafic poids lourd qui le traverse, apparaît donc comme une condition évidente de l'amélioration des conditions et du cadre de vie au sein de l'agglomération rouennaise et partant, du renforcement de son attractivité.

Au-delà de ses effets sur les conditions de vie dans l'agglomération, le problème de la congestion routière est également de nature à peser sur son développement économique futur. La performance des filières logistiques normandes tout comme la compétitivité du Grand Port Maritime de Rouen et plus largement de l'ensemble du complexe portuaire de la Basse-Seine sont en effet des atouts précieux pour le tissu industriel régional et rouennais ; elles pâtissent cependant aujourd'hui des difficultés de circulation dans l'agglomération. Il apparaît donc essentiel d'**améliorer les conditions d'accès aux sites logistiques, portuaires et industriels**, en offrant des itinéraires adaptés et sécurisés, mieux raccordés aux axes structurants de la région, afin de préserver la compétitivité et les opportunités de développement de ces filières économiques qui constituent une spécificité forte de l'agglomération

rouennaise. Il est à noter également que la pérennisation des activités industrielles, portuaires et logistiques peut être, par effet d'entraînement, le support de développement d'activités tertiaires nouvelles pour l'agglomération, et contribuer ainsi au développement de fonctions métropolitaines supérieures encore insuffisamment développées sur Rouen.

Enfin, des relations et complémentarités évidentes existent aujourd'hui entre l'agglomération Rouennaise et la CA Seine-Eure (a fortiori avec le bi-pôle Louviers – Val-de-Reuil), sur le plan du développement économique, de la localisation des fonctions commerciales, de services ou encore récréatives et de loisirs. Cette complémentarité constitue un atout indéniable : en permettant d'élargir la palette de l'offre de services de ces deux agglomérations, elle les renforce mutuellement et accroît le rayonnement métropolitain de l'ensemble au sein de la région Haute-Normandie d'une part, et vis-à-vis des autres régions d'autre part. Dans une logique de solidarité et de cohésion territoriale, il convient toutefois de **veiller à ce que les retombées de ce développement métropolitain profitent à l'ensemble des territoires sur lesquels ces deux agglomérations exercent leur influence**. À ce titre, la fluidité des échanges entre les principaux pôles économiques, commerciaux, administratifs, et leur zone d'influence respective constitue un enjeu majeur ; cela est particulièrement vrai pour les secteurs socio-économiquement les plus fragiles, ou les plus dépendants des emplois extérieurs.